

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

La sémantique des noms descriptifs

par
Eric Guindon

Département de Philosophie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.)
en philosophie

Novembre, 2008

© Eric Guindon, 2008.



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

La sémantique des noms descriptifs

présenté par:

Eric Guindon

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Daniel Laurier, président-rapporteur
Michel Seymour, directeur de recherche
François Lepage, membre du jury

Mémoire accepté le: ...22.12.2008.....

RÉSUMÉ

Dans ce mémoire, je m'intéresse à la sémantique d'un type particulier de noms propres que j'appelle 'noms descriptifs'. Un nom descriptif, en ce sens, est nom propre introduit dans le langage par le biais d'une stipulation descriptive et dont la référence est déterminée ou fixée par une description définie.

Les critiques de Saul Kripke dans *Naming and Necessity* à l'égard du descriptivisme sémantique ont convaincu la plupart des philosophes qu'un nom propre n'est pas, en général, synonyme d'une description définie. Nombre d'entre-eux ont depuis adopté une *sémantique de la référence directe* pour les noms propres et les indexicaux, analyse selon laquelle la valeur sémantique d'une telle expression serait son référent lui-même.

Dans cet ouvrage, je ne mets pas en question la sémantique de la référence directe comme théorie de la valeur sémantique de la plupart des noms et indexicaux. J'argumente, cependant, que les noms descriptifs constituent une exception et ne sont pas des expressions directement référentielles.

Je présente, dans ce qui suit, divers arguments afin de démontrer qu'une analyse référentialiste des noms descriptifs mène à des conséquences hautement contreintuitives, voire absurdes. Contrairement à ce que nous aurions pu croire, une analyse descriptiviste, limitée à ces expressions, demeure défendable.

Mots clés: Philosophie, philosophie du langage, noms propres, référence directe, descriptivisme, pensée *de re*, Saul Kripke

ABSTRACT

The object of this thesis will be the semantics of a particular class of proper names, which I shall call 'descriptive names'. A descriptive name, in this sense, is a name introduced into the language by means of a descriptive stipulation, and the reference of which is determined or fixed by a definite description.

The criticisms of semantic descriptivism by Saul Kripke in *Naming and Necessity* have convinced most philosophers that a proper name is not, in general, synonymous with a definite description. Many of these philosophers have subsequently embraced a *direct reference semantics* for proper names and indexicals, according to which the semantic value of such an expression consists in its referent itself.

I do not, in the present work, call into question direct reference theory as a theory of the semantic value of most names and indexicals. I argue, however, that descriptive names constitute an exception and that they are not directly referential expressions.

In what follows I present various arguments which aim to show that a referential analysis of descriptive names leads to highly counterintuitive, if not downright absurd, consequences. Unlike what we may have expected, a descriptivist analysis limited to these expressions remains defensible.

Keywords: Philosophy, philosophy of language, proper names, direct reference, descriptivism, *de re* thought, Saul Kripke.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-------------|
| RÉSUMÉ | iii |
| ABSTRACT | iv |
| TABLE DES MATIÈRES | v |
| NOTATION | vii |
| DÉDICACE | viii |
| REMERCIEMENTS | ix |
| AVANT-PROPOS | x |
| CHAPITRE 1 : DU DESCRIPTIVISME À LA SÉMANTIQUE DE LA RÉ- FÉRENCE DIRECTE | 1 |
| 1.1 Quelques notions théoriques | 1 |
| 1.1.1 Référence, extension et valeur/contenu sémantique | 1 |
| 1.1.2 La théorie propositionaliste de la valeur sémantique des phrases déclaratives | 4 |
| 1.1.3 Le principe de décitation | 7 |
| 1.2 Le descriptivisme | 9 |
| 1.3 L'antidescriptivisme | 11 |
| 1.3.1 La désignation rigide des noms propres : l'argument sémantique et l'argument modal | 11 |
| 1.3.2 L'argument épistémologique | 15 |
| 1.3.3 La théorie kripkéenne de la référence | 18 |
| 1.4 Indexicaux et référence directe | 20 |
| 1.4.1 La théorie des indexicaux de Kaplan | 21 |
| 1.4.2 Proposition singulière et pensée <i>de re</i> | 23 |

| | |
|---|------------|
| CHAPITRE 2 : RÉFÉRENTIALISME SÉMANTIQUE ET NOMS DESCRIPTIFS | 25 |
| 2.1 Kripke et les noms descriptifs : une sémantique de la référence directe ? | 26 |
| 2.2 L'argument de Kripke-Soames contre le référentialisme | 29 |
| 2.2.1 La conclusion est-elle vraiment absurde ? | 31 |
| 2.3 Les noms descriptifs peuvent-ils produire de la pensée <i>de re</i> ? | 37 |
| CHAPITRE 3 : DEUX ARGUMENTS CONTRE LA THÉORIE RÉFÉRENTIALISTE DES NOMS DESCRIPTIFS | 44 |
| 3.1 La trivialisaton des notions épistémiques | 44 |
| 3.1.1 Le mystère de Donnellan | 44 |
| 3.1.2 Les noms descriptifs et le problème de Frege | 52 |
| 3.1.3 La multiplication des noms descriptifs | 61 |
| 3.2 Le paradoxe de la pensée <i>de re</i> | 67 |
| 3.2.1 Éviter le paradoxe | 68 |
| 3.3 Que faire de la théorie référentialiste des noms descriptifs ? | 71 |
| 3.3.1 Rejeter [1] | 72 |
| CHAPITRE 4 : LA SÉMANTIQUE DES NOMS DESCRIPTIFS | 83 |
| 4.1 Donnellan : une théorie démonstrative ? | 84 |
| 4.2 Une sémantique descriptiviste | 92 |
| 4.2.1 Reimer et les usages fondés sur l'accointance | 95 |
| 4.2.2 Pourquoi introduire des noms descriptifs ? | 98 |
| 4.2.3 Un problème modal ? | 101 |
| 4.2.4 Le problème des conditions de compétence | 102 |
| 4.3 Conclusion | 108 |
| BIBLIOGRAPHIE | 111 |

NOTATION

Dans cet ouvrage, j'ai adopté les conventions typographiques suivantes.

- les guillemets français pour les citations courtes dans le texte, ou pour relever un usage suspect ou inusuel d'une expression.
- les guillemets anglais simples [' , '] pour mentionner des expressions linguistiques, comme des mots ou des phrases. Une expression formée de guillemets anglais entourant une expression linguistique sert donc à dénoter l'expression comprise entre les guillemets.
- les guillemets carrés [⌈ , ⌋] pour la 'semi-mention'. Les guillemets carrés fonctionnent donc comme les guillemets anglais simples, à la différence qu'ils permettent la substitution d'expressions présentes à l'intérieur. Par exemple, si 'n' est une variable dont la valeur est o, alors, ⌈ n est F ⌋ est 'o est F'. Les guillemets carrés nous permettent donc de mentionner des schémas valables pour un ensemble d'expressions d'une certaine forme.

Toute autre convention typographique sera expliquée dans le texte au moment de son introduction.

À mes parents

REMERCIEMENTS

Je me dois tout d'abord de remercier mes parents, pour leur soutien moral autant que financier au cours de mon parcours universitaire. J'ai entre autre bénéficié de leur confiance absolue ces dernières années, ce pourquoi je leur suis infiniment reconnaissant.

Je me dois également de noter le soutien financier du Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada, de la Faculté des Études Supérieures de l'Université de Montréal, de la Fondation Marc Bourgie, ainsi que du département de philosophie de l'Université de Montréal. Ces diverses bourses m'ont permis de consacrer plus de temps à mes recherches qu'il n'aurait été possible autrement.

Je dois des remerciements très spéciaux à mon directeur de recherche, Michel Seymour. Tout au long de mon séjour à l'Université de Montréal, Michel a fait preuve d'une extraordinaire générosité à mon égard. Je lui suis particulièrement reconnaissant pour ses commentaires et corrections détaillés sur des versions antérieures du présent mémoire.

Au printemps 2008, j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs départements de philosophie au Canada et aux États-Unis, et ai par le fait même bénéficié de commentaires et de questions des plus instructifs sur mes présentes recherches. Ces discussions n'ont pu qu'améliorer le résultat et me sauver de quelques erreurs embarrassantes. Parmi mes interlocuteurs, je tiens à remercier en particulier Louise Antony, Benj Hellie, Peter Ludlow, Gurpreet Rattan, Jeff Speaks, Jonathan Surovell et Jessica Wilson.

Mes collègues du défunt séminaire étudiant en philosophie analytique ont assisté à des présentations de parties du premier chapitre, alors qu'elles étaient encore à un stade de développement primitif. Je les remercie pour leurs excellentes questions.

Borhane Blili Hamelin est venu à ma rescousse pour la préparation finale du manuscrit. Sans son intervention de dernière minute le dépôt de ce mémoire aurait certainement été (encore) retardé. Je le remercie chaleureusement. Je remercie également Daniel Levy pour son aide dans la révision du français.

Finalement, je dois à ma conjointe, Éloïse Lemay, plus que je ne saurais traduire ici.

AVANT-PROPOS

Depuis Kripke les philosophes du langage se sont détournés massivement de la théorie sémantique *descriptiviste* des noms propres, qui faisait pourtant jusqu'alors quasi-unanimité. Selon cette théorie, chaque nom propre significatif d'un langage est synonyme d'une certaine description définie (une expression de la forme 'le tel-et-tel' ou \ulcorner le $F\urcorner$, qui est sémantiquement associée à ce nom par les locuteurs qui l'emploient). Dans la mesure où certains rejetaient les formulations classiques de cette sémantique, dûes à Frege et Russell, ce n'était généralement qu'au profit d'une version modifiée de la même idée de base.¹ On attribue généralement à Kripke d'avoir réfuter de manière concluante le descriptivisme sémantique. Les arguments qu'ils déploie dans *Naming and Necessity* ont convaincu la plupart des philosophes du langage et sémanticiens, qu'un nom propre n'est pas synonyme d'une description définie.

Kripke ne propose cependant aucune théorie sémantique afin de remplacer le descriptivisme : sa contribution sémantique se limite à la réfutation du descriptivisme et de ces variantes plus sophistiquées. Bien qu'aucune théorie sémantique n'ait réussi à s'imposer aussi fortement que le descriptivisme, les années suivant la parution des travaux de Kripke virent pourtant l'émergence d'une proposition radicale et séduisante par sa simplicité : la *sémantique de la référence directe* est désormais l'une, sinon la, plus populaire théorie sémantique au sujet des noms propres.² L'envol de la théorie de la référence directe est en très grande partie dû aux travaux de David Kaplan sur les expressions indexicales. Selon Kaplan, la valeur sémantique d'une expression indexicale démonstrative (comme 'je', 'ici' ou 'maintenant') n'est autre que le référent de cette expression. Il appelle ces expressions directement référentielles parce qu'elles contribuent à la proposition exprimée par une phrase (dans un contexte donné) dans laquelle elles s'imbriquent l'objet lui-même auquel elles font référence (dans ce contexte). Il semble alors quasi irrésistible d'étendre cette théorie aux noms propres. Appliquée aux noms propres, la théorie de la référence directe constitue donc une version moderne de la théo-

¹ Le meilleur exemple est Searle et sa théorie des faisceaux de descriptions.

² Nous comptons, ceux qui y adhèrent explicitement, Keith Donnellan, Nathan Salmon, Scott Soames, Jeff King, Robin Jeshion et de nombreux autres.

rie de John Stuart Mill [1843], qui voulait que la signification d'un nom propre se limite à l'individu qu'il dénote.

Même à supposer que la plupart des noms propres, ainsi que les indexicaux, sont bien directement référentiels, il est naturel de se demander s'il en va de même pour *tous* les noms propres de nos langues naturelles.

Dans *Naming and Necessity*, Kripke considère une version plus faible du descriptivisme selon laquelle la *référence* d'un nom propre serait stipulée comme étant l'objet satisfaisant une certaine description définie. La description sert alors à *fixer* la référence, sans pour autant faire partie de la valeur sémantique du nom. Mais si Kripke rejette la proposition descriptiviste voulant que tous les noms tirent leur référence d'une description, il admet néanmoins que de telles expressions existent : certains noms sont bel et bien introduits dans le langage par le biais d'une stipulation descriptive. Parmi les exemples que l'on retrouve dans *Naming and Necessity*, notons ceux-ci : 'Jack l'Éventreur', 'Neptune', 'Vulcain' et 'un mètre'. J'appellerai ces noms 'noms descriptifs'. La question que je pose dans ce mémoire est la suivante : un nom descriptif est-il une expression directement référentielle, c.-à.-d., a-t-il pour valeur sémantique l'objet, s'il y en a un, qui satisfait la description qui en détermine la référence ?

À première vue, les travaux de Kripke semblent suggérer que la réponse devrait être « oui ». Bien qu'il ne se prononce pas plus sur la contribution sémantique de ces expressions qu'il ne le fait pour les noms propres en général, il insiste de manière répétée qu'un nom descriptif n'est pas synonyme de la description qui en détermine la référence. De plus, rien n'indique qu'il n'admette pas de distinction sémantique significative entre les noms descriptifs et les noms propres en général.

Néanmoins, de nombreux théoriciens de la référence directe soutiennent que des conséquences inacceptables s'ensuivent de la supposition que les noms descriptifs ont une valeur sémantique référentielle.³ En effet, alors que certains philosophes du langage ont opté pour un traitement référentialiste unifié de tous les noms propres (le meilleur exemple est Robin Jeshion), d'autres expriment des réticences à l'égard de cette propo-

³ Fait à noter, Kripke serait parmi eux, à en croire le rapport de Soames [2003:410].

sition, voire la rejettent catégoriquement. C'est sur ce débat que je me penche dans ce mémoire.

Ce mémoire se divise donc comme suit :

1. Le premier chapitre se veut une introduction au présent sujet et à son arrière-plan théorique et historique. En plus d'y introduire les principales notions sémantiques qui seront déployées, j'offre également un survol rapide des arguments ayant amené à l'émergence de la théorie de la référence directe. J'y présente notamment les arguments antidescriptivistes de Kripke ainsi que les motivations pour passer de l'antidescriptivisme à une théorie sémantique explicitement référentialiste.
2. Au chapitre deux je m'inspire de certaines remarques de Kripke ainsi que des travaux de Kaplan afin de formuler une théorie référentialiste des noms descriptifs. Je présente et évalue par la suite un argument inédit de Kripke, rapporté par Soames contre une interprétation référentialiste de ces expressions. J'en conclus que malgré un fort soutien intuitif, l'argument de Kripke-Soames n'est pas concluant. Il réussit, cependant, à mettre en relief les enjeux entourant la sémantique des noms descriptifs.
3. Le chapitre trois présente deux arguments qui, je l'espère, démontrent de manière plus concluante l'échec d'une analyse référentialiste des noms descriptifs. Le premier de ces arguments s'inspire fortement d'un argument classique de Donnellan [Donnellan 1979]. J'y clarifie, étends et défends cet argument contre des critiques récentes. En bout de ligne, j'en conclus que la théorie référentialiste des noms descriptifs conduit à la trivialisatation des notions épistémiques de savoir et de justification, puisqu'elle implique que l'on puisse acquérir des connaissances factuelles non-triviales par stipulation. Le deuxième argument est un argument original dont le but est de démontrer que la théorie référentialiste, en plus d'avoir des conséquences néfastes, est en fait incohérente.

4. J'étudie ensuite, au chapitre quatre, les options pour une analyse non-référentialiste des noms descriptifs. Selon l'analyse que je favorise, inspirée des recherches de Marga Reimer, les noms descriptifs font une contribution sémantique elle-même descriptive tant et aussi longtemps qu'un lien suffisamment direct n'a pas été établie entre le nom et son référent. Je m'efforce alors de répondre aux critiques dirigées contre cette analyse, notamment celles qui voudraient qu'elle s'expose aux arguments antidescriptivistes de Kripke.

Le lecteur est en droit de se questionner quant à l'importance de la question qui m'occupe ici. Il s'agit, après tout, d'une question de sémantique relativement pointue, concernant une sous-classe très particulière d'expressions. Il devrait devenir clair, à mesure que progresse la lecture de ce mémoire, que l'intérêt philosophique de la sémantique des noms descriptifs s'étend bien au delà de la philosophie du langage. En effet, nous aurons l'occasion de relever de nombreux points de contact avec l'épistémologie et la philosophie de l'esprit. Au lecteur pour qui ces connexions ne sont pas immédiatement apparentes, je demande le bénéfice du doute.

CHAPITRE 1

DU DESCRIPTIVISME À LA SÉMANTIQUE DE LA RÉFÉRENCE DIRECTE

L'objet premier de ce mémoire sera la sémantique d'une certaine classe d'expressions, que j'appellerai 'noms descriptifs'. Les noms descriptifs forment une sous-classe de la catégorie grammaticale des noms propres. Avant de nous lancer dans cette réflexion, il convient d'établir certains présupposés, certains théoriques, d'autres portant sur le développement historique de la réflexion sémantique sur les noms propres en général.

La première section vise à offrir au lecteur un survol rapide des concepts qui seront déployés au long de cet ouvrage. J'y présente donc des notions telle que la référence, la valeur ou le contenu sémantique d'une expression, et la notion de proposition comme valeur sémantique d'une phrase apte à avoir une valeur de vérité. J'y expose également un principe qui connecte la compréhension linguistique avec la croyance.

La deuxième section présente la théorie sémantique, inspirée des travaux de Frege et de Russell, ayant dominé la réflexion sur la signification des noms propres jusqu'à récemment.

Dans la troisième section, je passe en revue trois arguments de Saul Kripke auxquels on attribue généralement d'avoir réfuté le descriptivisme de Frege et Russell. De là, je montre comment une nouvelle sémantique des noms propres a pu émerger.

1.1 Quelques notions théoriques

1.1.1 Référence, extension et valeur/contenu sémantique

Dans ce qui suit, j'utiliserai le terme 'référence', me semble-t-il, sensiblement de la même manière qu'il apparaît en langage ordinaire. Nous dirons donc qu'une expression linguistique réfère à un objet *o* si l'utilisation de cette expression nous permet de parler de *o*. J'appellerai 'réfèrent' d'une expression l'objet auquel elle réfère.¹ Bien qu'un

¹ Les termes 'désignation', ou 'dénotation' sont aussi employés pour parler de la relation de référence, ainsi que de l'objet auquel une expression porte cette relation. Je me permettrai à l'occasion d'utiliser ces termes lorsqu'il n'y a pas d'ambiguïté.

débat entoure la question de savoir quelles expressions ont une référence, les exemples paradigmatiques ne seront probablement pas contestés. Le meilleur est celui du nom propre : s'il existe effectivement un objet qui porte un nom, nous dirons que ce dernier réfère à l'objet qu'il nomme. Ainsi, le nom 'Stephen Harper' réfère à Stephen Harper. Un autre est celui du pronom démonstratif, utilisé conjointement avec une démonstration, implicite ou explicite, d'un objet par un locuteur. Une instance de 'ceci', énoncée en pointant une certaine lampe de bureau, par exemple, réfère donc à cette lampe. Une description définie, soit une expression de la forme 'le tel-et-tel', semble également faire référence, du moins dans ces cas où il y a bien un objet qui satisfait la condition énoncée. 'Le premier ministre du Canada en septembre 2008', par exemple, réfère à Stephen Harper.²

De nombreuses expressions significatives du langage ne semblent pourtant pas avoir de référence, dans ce sens ordinaire. C'est notamment le cas de phrases déclaratives complètes, de conjonctions comme 'et' ou 'ou', de même que de prédicats, tel que 'est F'. Frege conteste ce point, soutenant que tous les types d'expressions peuvent avoir une référence [Frege 1892a]. Néanmoins, cet usage me semble faire entorse à l'utilisation ordinaire de l'expression, que je m'efforce de respecter ici. Nous dirons, cependant, que les prédicats ont une *extension*. L'extension, dirons nous de manière un peu informelle, est l'ensemble des objets *desquels le prédicat est vrai* : c.-à.-d., l'ensemble des valeurs de *a* telle que la formule $\lceil Fa \rceil$ est vraie.

Référence et extension, à elles seules, ne satisfont pourtant pas les besoins de la sémantique. Nous pouvons voir cela même avant de savoir si toutes les phrases du langage

² Russell [Russell 1903, 1956a] soutient que la description 'le F' est synonyme d'une fonction propositionnelle quantificative et nie par conséquent que ces expressions font vraiment référence. Je ne veux pas ici prendre position sur la théorie russellienne des descriptions, mais de nombreuses positions et explications subséquentes seront simplifiées en traitant ces expressions comme faisant référence. Puisqu'aucune question substantielle ne dépendra de ce point, je parlerai librement de la référence d'une description définie ; le lecteur partisan de l'analyse russellienne peut sans heurt y lire plutôt 'l'objet satisfaisant' cette description. De même, je désire rester neutre quant à la nature des valeurs sémantiques de ces expressions (notion que j'expliquerai dans un instant). J'utiliserai donc l'expression 'condition descriptive' afin de référer au type d'entité qu'expriment les descriptions. Quoi qu'il en soit, je supposerai cependant que Russell a correctement identifié les conditions nécessaires et suffisantes pour la satisfaction de telles expressions : je supposerai donc qu'une description définie de la forme $\lceil \text{le } D \rceil$ réfère à un objet *o* (est satisfaite par un objet *o*) si et seulement si *o* est l'unique *D*.

peuvent être analysées sous un modèle prédicatif ou non, ou avant de déterminer si la notion d'extension peut être étendue aux expressions autres que les prédicats. La raison en est que la sémantique s'intéresse également (voir principalement) à la signification (au sens) des expressions qu'elle étudie. J'appellerai 'valeur sémantique' ou 'contenu sémantique' cette propriété d'une expression linguistique correspondant à ce que nous nommerions ordinairement sa signification ou son sens. La valeur sémantique d'une expression correspond donc à ce que cette expression 'veut dire'. Nous dirons de deux expressions qu'elles sont synonymes si et seulement si elles ont la même valeur sémantique. Nous appellerons la relation unissant une expression à sa valeur sémantique la relation d'*encoder* ou d'*exprimer* sémantiquement ce contenu sémantique. Notons donc que deux prédicats co-extensifs (c.-à.-d., qui ont exactement le même ensemble pour extension) ne sont pas nécessairement synonymes (c.-à.-d., ne 'disent' pas la même chose). Les prédicats 'est une créature avec un coeur' et 'est une créature avec des reins', sont co-extensifs. Mais ils ne signifient certes pas la même chose : nous faisons une affirmation différente au sujet d'un objet lorsque nous disons qu'il a un coeur de celle que nous faisons lorsque nous disons qu'il est muni de reins. Cette observation demeure valable même si nous considérons des prédicats *nécessairement* co-extensifs : 'est triangulaire' et 'est trilatéral' sont co-extensifs, non seulement compte tenu de la façon dont est, effectivement, le monde, mais compte tenu de toutes les manières dont les choses auraient pu être : rien ne *pourrait* être élément d'une extension sans être élément de l'autre.

Notons de plus que de donner les conditions de vérité d'une phrase extensionnellement ne constitue pas une analyse de sa signification. $\ulcorner a \text{ est } F \urcorner$ est vraie si et seulement si le référent de $\ulcorner a \urcorner$ est élément de l'extension de $\ulcorner F \urcorner$; mais ce n'est pas ce que $\ulcorner a \text{ est } F \urcorner$ exprime ou signifie : cette phrase ne dit rien au sujet des *expressions* $\ulcorner a \urcorner$ et $\ulcorner \text{est } F \urcorner$, ni non plus au sujet de l'objet ensemble-théorique tel que l'extension du prédicat F.

Nous devons donc en conclure que la sémantique requiert, en plus des notions de référence et d'extension, celle de valeur ou de contenu sémantique d'une expression, c'est-à-dire ce que cette expression *exprime*. En fait, la meilleure façon de préciser cette notion est d'en considérer un exemple particulier, soit celui de la valeur sémantique de phrases déclaratives (soit celles susceptibles d'être vraies ou fausses).

1.1.2 La théorie propositionnaliste de la valeur sémantique des phrases déclaratives

La plupart des locuteurs nierait probablement que les phrases déclaratives ont une référence. Ils ne douteraient pas, néanmoins, qu'elles ont une signification. En effet, des jugements concernant la synonymie (le fait d'avoir la même signification) semblent sous-tendre l'activité de la traduction. Considérons les phrases

(1.1) La neige est blanche

et

(1.2) Snow is white

(1.2) est une traduction fidèle de (1.1). Mais qu'est-ce qui explique que l'on traduise (1.1) par (1.2), plutôt que par (1.3) ?

(1.3) Grass is green

La réponse évidente semble être que (1.1) et (1.2) 'veulent dire' la même chose, bref, ont la même signification, alors que (1.3) a une signification différente. Il semble s'ensuivre de cette explication toute simple de la justesse de certaines traductions que les phrases déclaratives ont une valeur sémantique, et que c'est l'identité de cette valeur sémantique entre deux phrases qui explique le fait que l'une traduise fidèlement l'autre. Nous utiliserons le terme 'proposition' pour désigner cette chose, quelle qu'elle soit, qui est la valeur sémantique d'une phrase déclarative.

Considérons maintenant un autre phénomène. L'argument suivant est sans contredit valide :

1. Sandra croit tout ce que croit Martine
2. Martine croit que la terre est ronde
3. Donc, Sandra croit que la terre est ronde.

Au moins deux critères doivent être remplis, semble-t-il, pour que cet argument soit valide. D'une part, il faut qu'il soit possible de quantifier sur les objets de croyances. Bref, il faut que (1) admette la paraphrase logique suivante :

- Pour tout x , si Martine croit x , alors Sandra croit x .

D'une autre part, il faut qu'un objet de croyance soit le genre de choses pouvant être partagées : il faut que Sandra puisse entrer dans la relation de croire au même objet que Martine.

D'autres arguments indiquent qu'un même objet peut être objet de d'autres attitudes que la croyance. Par exemple :

1. Sandra doute de tout ce que Martine croit ;
2. Martine croit que la terre est ronde
3. Donc, Sandra doute que la terre est ronde.

La théorie propositionnaliste propose un traitement unifié de ces phénomènes. Selon cette théorie, une subordonnée de la forme « que p » réfère à une proposition, soit à la valeur sémantique d'une phrase déclarative. Plus précisément, cette subordonnée réfère à la proposition exprimée par la phrase qui s'imbrique dans cette subordonnée (ici, par la phrase désignée par « p »). La théorie propositionnaliste veut donc que ce soit au même type d'entités servant de valeurs sémantiques aux phrases déclaratives que nous portons ces attitudes cognitives exprimées par de tels verbes que 'croire', 'savoir', 'penser', 'douter', et plusieurs autres (bref, ces verbes prenant pour objet une subordonnée de la forme « que p »).³ De plus, ce traitement unifié des subordonnée de la forme « que p » nous amène également à la conclusion que les valeurs sémantiques des phrases déclaratives sont du même type d'entités que celles qui portent des propriétés modales. La théorie propositionnaliste expliquera donc une expression comme

(1.4) Il est nécessaire que p

³ Je ne veux pas ici me lancer dans l'épineuse question de la nature de ces entités que sont les propositions. Pour l'instant, il suffit de garder en tête que les propositions sont simplement ces objets, quels qu'ils soient, jouant les rôles détaillés ci-haut.

ou

(1.5) Il est possible que p

comme attribuant à la proposition exprimée par ' p ' la propriété d'être nécessaire ou possible.⁴

1.1.2.1 La compositionnalité de la valeur sémantique

Notons à présent une relation importante existant entre un principe adopté quasi-unanimement par les linguistes et les philosophes du langage, et la notion de valeur sémantique. Considérons la phrase

(1.6) Les marmottes feraient de bons astronautes, mais les chiens les en empêchent.

Plus que probablement, la plupart des locuteurs francophones n'ont jamais rencontré (1.6) auparavant. Pourtant, la quasi-totalité d'entre-eux n'auront aucune difficulté à la comprendre, malgré sa fausseté évidente. L'explication presque universellement acceptée de ce phénomène fait appel à la *compositionnalité* de la valeur sémantique. Selon le principe de compositionnalité, la valeur sémantique d'une expression syntaxiquement complexe est fonction de la valeur sémantique de ses composantes. La maîtrise de la syntaxe d'une langue ne se limite donc pas à savoir comment former des expressions complexes de la langue à partir de composantes ; elle constitue également un ensemble de règles permettant d'obtenir la valeur sémantique d'une expression complexe en fonction des contenus de ces composantes. Un locuteur compétent du français peut comprendre une phrase telle que (1.6) car il comprend les composantes de cette phrase, c.-à.-d., que le locuteur connaît la valeur sémantique des expressions qui composent la phrase, prises individuellement. Sa connaissance de la syntaxe du français lui permet, quant à elle, de

⁴ Dans ce qui suit, je ferai parfois usage de l'analyse en termes de mondes possibles des conditions de vérité des propositions modales. Ainsi, je supposerai qu'une proposition p est nécessaire à un monde m si et seulement si elle est vraie à tous les mondes possibles accessibles à partir de m . De même, je dirai qu'elle est possible (à m) s'il y a au moins un monde m' (accessible à partir de m) telle que p est vraie à m' . Malgré cet usage, j'entends rester neutre sur la statut ontologique de ces mondes possibles.

déterminer la valeur sémantique de la phrase complète à partir de la valeur sémantique des ses composantes.⁵

Ce principe de compositionnalité, en combinaison avec la théorie propositionnaliste de la valeur sémantique des phrases déclaratives, nous permet d'offrir une définition plus précise (quoique, je l'admets, d'une certaine façon circulaire) de la valeur sémantique : nous pouvons définir la valeur sémantique d'une expression Φ comme suit :

Valeur sémantique La valeur sémantique d'une expression Φ est la *contribution propositionnelle* de Φ , c'est-à-dire, ce que Φ contribue à la détermination de la proposition exprimée par une expression complexe Ψ dans laquelle Φ s'imbrique comme constituant syntaxique.

Cette explication est parfaitement générale, et peut même servir à caractériser la valeur sémantique de phrases déclaratives prises par elles-mêmes. Comme une phrase Φ peut toujours faire partie d'une phrase plus complexe Ψ (par exemple, en formant une conjonction dont l'un des conjoints est Φ), la proposition qu'exprime Φ agit alors comme contribution propositionnelle de Ψ : la proposition exprimée par Ψ est fonction de la proposition exprimée par Φ .

1.1.3 Le principe de décitation

Nous avons vu que les propositions, en plus d'être les objets de la compréhension linguistique, sont également les objets d'attitudes comme la croyance, le doute, le savoir, etc. C'est pour cette raison que nous utilisons l'expression 'attitude propositionnelle' pour décrire les relations qu'entretiennent les agents cognitifs avec ces entités. Le fait que les propositions jouent ces deux rôles (à la fois valeur sémantique de phrases et objets d'attitudes cognitives) suggère de plus une étroite connexion entre l'activité linguistique et cognitive. Puisque comprendre une phrase revient à saisir la proposition qu'elle exprime, il est normal de penser que l'attitude qu'un locuteur entretient à l'égard d'une proposition puisse dépendre de l'emploi qu'il est disposé à faire de cette phrase. En effet,

⁵ Nous pourrions bien entendu en dire beaucoup plus au sujet de la compositionnalité. Pour nos besoins immédiats, cependant, le principe un peu vague tel que décrit ici devrait suffire.

l'attitude d'un locuteur envers une phrase est un des moyens dont nous disposons pour déterminer l'attitude qu'il porte à la proposition qu'elle exprime. Dans des circonstances ordinaires, le fait qu'un locuteur affirme une phrase, ou est disposé à lui accorder son assentiment, nous permet d'inférer qu'il croit la proposition que cette phrase exprime :

If one understands [a sentence] *S*, and *S* expresses [a proposition] *p*, then, unless there is something quite special and out of the ordinary about the context, entertaining *S* should count as entertaining *p*; and if one comes to accept *S*, or judge it to be true, then, typically, this should count as believing *p*, or taking it to be true. If this doesn't, standardly, count as believing the proposition expressed by *S*, then *S* will not be of much use in expressing one's beliefs. But if that is so, then it is hard to avoid concluding that *S* is seriously defective, and perhaps not fully meaningful after all, since it can't be used to perform one of the primary functions of language. [Soames 2003:415]

Cette observation mène un bon nombre de philosophes du langage à adopter le principe suivant, que nous appellerons 'principe de décitation' :

Décitation Si un individu *i* est sincère et rationnel et comprend une phrase *S* et qu'il est disposé à accepter cette phrase et à la croire vraie, alors *i* croit la proposition sémantiquement exprimée par *S*.

Il convient d'apporter deux précisions. Premièrement, notons que bien que le principe de décitation expose une connexion nécessaire entre l'activité linguistique et la croyance, il ne s'agit pas, en soi, d'une explication constitutive de ce qu'est la croyance. Accepter le principe ne nous engage donc pas à la thèse plus forte selon laquelle la croyance ne serait *rien d'autre que* l'assentiment sincère à des phrases de la part d'un locuteur sémantiquement compétent. Deuxièmement, la connexion entre activité linguistique et croyance qu'expose le principe de décitation ne va que dans une direction : le

principe n'implique pas que si un locuteur croit que p et qu'il comprend une phrase s qui exprime p qu'il va alors être disposé à accepter s .⁶

Le principe de décitation ne fait pas l'unanimité. Je ne m'attarderai pourtant pas à en présenter une défense dans ce chapitre. Je me limiterai, cependant, à l'observation suivante : même si les raisons offertes par Soames pour accepter le principe ne sont pas absolument concluantes, elles semblent du moins résolument placer le fardeau de la preuve sur les épaules de celui qui voudrait le nier. J'aurai plus tard l'occasion de mentionner des points dans l'argumentation où le rejet de ce principe pourrait influencer certaines de nos conclusions. D'ici là cependant je suivrai la majorité des auteurs pertinents pour le présent travail et adopterai provisoirement ce principe.

1.2 Le descriptivisme

À la section précédente nous avons introduit la notion de valeur sémantique et avons choisi d'utiliser l'expression 'proposition' pour désigner la valeur sémantique des phrases aptes à avoir une valeur de vérité et 'condition descriptive' pour désigner la valeur sémantique des descriptions définies. Il s'agissait dans ces cas d'une simple stipulation. Or, un des buts de la sémantique est d'*identifier* les valeurs sémantiques d'expressions de diverses catégories linguistiques. Dans ce qui suit, je m'attarde en particulier au cas des noms propres.

La théorie sémantique des noms propres qui fut en vogue durant la majeure partie du XXe siècle fut le *descriptivisme*. C'est principalement dans les travaux de Russell [Russell 1956a] et de Frege [Frege 1892b] qu'elle tire ses racines. Quoiqu'elle vienne en diverses saveurs, il est possible de résumer la thèse sémantique descriptiviste comme suit :

Descriptivisme sémantique Pour chaque nom propre n , il existe une description définie D telle que D donne la signification de n ; en d'autres mots, chaque nom propre est synonyme d'une description définie.

⁶ Pour une discussion d'un tel principe de décitation 'fort' (qui prend la forme d'une équivalence, plutôt que d'un simple conditionnel), voir [Kripke 1979a] et [Soames 2003:385–393].

Quoi que peut-être initialement contre-intuitif, le descriptivisme profite de certains avantages nets. L'un d'entre eux est l'aisance avec laquelle cette théorie explique *comment* un nom peut faire référence à un objet, même si celui-ci n'est pas dans l'environnement perceptuel du locuteur qui l'utilise. En effet, la référence d'un nom propre est, dans ce cadre, simplement fonction de sa valeur sémantique : un nom fait référence à cet objet qui satisfait la condition descriptive qu'il exprime (c.-à.-d., qui satisfait la condition descriptive exprimée par la description définie dont ce nom est synonyme).

En plus de pouvoir expliquer de manière si élégante le mécanisme derrière la détermination de la référence, le descriptivisme a aussi l'avantage d'apporter une solution à un épineux problème, baptisé le 'problème de Frege'.

Le problème de Frege consiste à expliquer comment un énoncé d'identité vrai peut-être informatif. Il s'agit, en somme, d'avoir une théorie sémantique qui attribue à un tel énoncé une proposition non-triviale, qui peut faire l'objet d'une découverte. Les anciens, pour prendre l'exemple de Frege [Frege 1892b], nommaient le premier corps céleste à apparaître le soir 'Hesperus' et le premier corps céleste à apparaître le matin, 'Phosphorus'. Dans les faits, 'Hesperus' et 'Phosphorus' désignent le même corps céleste, soit la planète Vénus. Or, semble-t-il, les anciens ignoraient que Hesperus est Phosphorus : ce ne fut qu'à la suite d'une découverte empirique qu'ils réalisèrent que ces corps célestes étaient identiques. Ceci suggère que, malgré que ces noms soient co-référentiels, ils ne peuvent avoir la même valeur sémantique. Autrement, la proposition exprimée par un énoncé d'identité comme 'Hesperus est Phosphorus' serait triviale.⁷ Le descriptivisme n'a pour sa part aucune difficulté à résoudre ce problème, puisqu'il permet d'assigner à des expressions co-référentielles des valeurs sémantiques différentes. Pour un ancien, 'Hesperus' et 'Phosphorus' auraient été synonymes de descriptions définies distinctes, qui désignent néanmoins le même objet. 'Hesperus', par exemple, aurait pu être synonyme de la description 'le premier corps céleste visible le soir' et 'Phosphorus' syno-

⁷ Si deux expressions sont synonymes (ont la même valeur sémantique), alors il est possible de les substituer dans une expression complexe et ainsi d'obtenir un synonyme de cette expression. Ainsi donc, 'Hesperus est Phosphorus' serait synonyme de 'Hesperus est Hesperus'. Or, cette phrase n'exprime que la proposition triviale que Hesperus est Hesperus, qui ne semble pas être ce que les anciens ont *appris* par leurs recherches astronomiques.

nyme de la description ‘le premier corps céleste visible le matin’. L’identité ‘Hesperus est Phosphorus’ exprimerait alors la proposition non-triviale que le premier corps céleste qui apparaît le soir est le premier corps céleste qui apparaît le matin.

1.3 L’antidescriptivisme

Une des premières attaques directes contre le descriptivisme est due à Donnellan [1966] qui suggère qu’il est parfois possible pour un locuteur de faire référence à un objet sans que cet objet ne satisfasse véritablement la description définie utilisée par le locuteur pour se référer à l’objet. Cette observation n’avait pourtant pas suffi à renverser le descriptivisme puisqu’il semblait possible d’analyser le phénomène comme étant de nature pragmatique.⁸ Avec la publication de la série de conférences de Saul Kripke intitulée *Naming and Necessity*, cependant, un rejet massif de la théorie descriptiviste des noms propres s’opère.

La force des arguments de Kripke provient en grande partie de leur grande simplicité : sans grands présupposés théoriques, ni prémisses ouvertement contestées, ses arguments démontrent que la théorie descriptiviste des noms propres produit des résultats erronés.

1.3.1 La désignation rigide des noms propres : l’argument sémantique et l’argument modal

Le premier argument que Kripke nous demande de considérer concerne les propriétés modales des individus désignés par des noms propres. Prenons, par exemple, le nom ‘Aristote’. Supposons qu’il exprime la description définie ‘le tuteur d’Alexandre’. ‘Aristote’ réfère donc, à chaque monde possible, à cet individu qui est le tuteur d’Alexandre dans ce monde (et personne à ce monde si Alexandre n’a pas de tuteur dans ce monde).

⁸ Selon une telle analyse pragmatique, le locuteur peut *utiliser* une description pour faire référence à un objet qui ne la satisfait pas, mais il n’en demeure pas moins que le référent de l’usage de cette description n’est pas le référent sémantique de la description elle-même. Pour des élaborations de la réponse pragmatique, voir [Kripke 1979b; Salmon 2004]

Si un individu n'est pas le tuteur d'Aristote dans ce monde, alors 'Aristote' ne réfère pas à cet individu. Par conséquent, il semblerait que la proposition exprimée par

(1.7) Aristote a enseigné à Alexandre

soit nécessaire : cette proposition est vraie à tous les mondes possibles, puisque la valeur sémantique du nom 'Aristote' garantit qu'à tous les mondes possibles son référent aura enseigné à Alexandre. Or, il est évident que d'avoir enseigné à Alexandre n'est pas une propriété essentielle d'Aristote. Aristote aurait très bien pu n'enseigner à personne. 'Le tuteur d'Alexandre' ne peut donc pas être synonyme de 'Aristote'.

On pourrait d'abord croire que ce problème ne fait que démontrer que 'Aristote' n'est pas synonyme de *cette* description. Mais nous aurions pu proposer une autre description ('l'auteur de *L'éthique à Nicomaque*', 'le philosophe le plus influent du Moyen-Âge') comme nom et obtenir un résultat tout aussi problématique (Aristote aurait pu ne jamais faire de philosophie, après tout !). La source du problème, croit Kripke, est que les noms propres, contrairement à la plupart des descriptions définies, sont des *désignateurs rigides*. Une description définie, tel que 'le tuteur d'Alexandre' peut changer de référence d'un monde à l'autre. Cette expression réfère par satisfaction, et ainsi fait référence, à chaque monde, à l'individu, quel qu'il soit, qui la satisfait. Or, 'Aristote' ne change pas sa référence à travers les situations contrefactuelles auxquelles ce nom est évalué : il se peut qu'il ne désigne aucun individu à un monde, si Aristote n'existe pas dans ce monde ; mais à tous ces mondes où 'Aristote' réfère, ce doit être au même individu qu'au monde effectif. C'est ce que Kripke appelle la 'désignation rigide'. Un désignateur rigide réfère au même objet à tous les mondes dans lesquels cet objet existe.

Le statut rigide des noms devient d'autant plus clair lorsque l'on considère l'argument dit 'sémantique' de Kripke. Considérons le nom 'Gödel'. Supposons que les locuteurs lui associent la description définie 'celui qui a prouvé l'incomplétude de l'arithmétique'. Imaginons maintenant la situation suivante qui, quoique certainement contrefactuelle, semble néanmoins parfaitement possible : l'individu que nous nommons 'Gödel' n'est pas, en fait, l'auteur de la preuve qui lui est attribuée ; il l'a volé à un autre logicien du nom de 'Schmidt', avant de l'assassiner et d'en faire disparaître toute trace. Posons-

nous désormais la question : à qui ‘Gödel’, tel que nous l’utilisons, réfère-t-il, à cette situation ? Le descriptivisme nécessite la réponse : à Schmidt. En effet, c’est *Schmidt*, dans la situation telle que décrite, qui est l’auteur véritable de la preuve que nous attribuons à Gödel. Or, intuitivement, il ne semble faire aucun doute que cette réponse est erronée : notre nom ‘Gödel’ fait référence à la même personne, et non à Schmidt. En effet, notre manière naturelle d’expliquer le scénario serait de dire qu’il s’agit d’une situation où *Gödel* a volé la preuve d’incomplétude à Schmidt ; nous ne dirions pas que Gödel se trouve en fait à être l’individu (possiblement très différent de Gödel au monde effectif) qui s’appelle ‘Schmidt’ dans ce monde.

Ces problèmes avaient été remarqués avant Kripke, notamment par Searle [Searle 1958] et Wittgenstein [Wittgenstein 1953]. Mais la solution qu’ils proposent ne résout en rien le problème. Selon Searle, la signification d’un nom n’est pas donnée par une description unique, mais plutôt par un *faisceau* [cluster] de descriptions. La référence d’un nom à une situation particulière est alors l’unique individu, s’il y en a un, qui satisfait la majeure partie, ou alors une partie suffisamment significative, des descriptions contenues dans ce faisceau. Mais cette théorie est ouverte aux mêmes arguments : il n’y a aucune contradiction à supposer qu’un individu n’ait aucune ou sinon un nombre négligeable des propriétés qui lui sont généralement attribuées, et ainsi qu’il ne satisfasse pas un nombre suffisant des descriptions supposées être sémantiquement associées à son nom [Kripke 1980:62].⁹ Kripke en conclut alors que le descriptivisme sémantique est faux, puisqu’il ne peut accommoder le fait que les noms propres (ou à tout le moins, la plupart de ceux qui peuplent nos langues) sont des désignateurs rigides.

Malgré leur grande force intuitive, les arguments modaux et sémantiques ne sont pas complètement décisifs puisqu’ils laissent ouverte une voie de réponse pour le descriptiviste. En effet, Kripke ne nie pas qu’une description définie puisse être rigide. ‘Le successeur de deux’, par exemple, désigne trois à tous les mondes possibles : trois n’aurait pu ne pas être le successeur de deux. Bref, une description peut-être rigide si elle désigne un objet par le biais d’une condition descriptive qu’il satisfait et qui inclue une

⁹ Il n’y a, non plus, aucune contradiction à supposer que plus d’un individu pourrait satisfaire suffisamment de ces descriptions. Le nom n’aurait alors pas de référent unique, selon la théorie du faisceau.

propriété essentielle de cet individu. Le descriptiviste pourrait alors admettre avec Kripke que les descriptions non rigides qu'il considère ne peuvent être la valeur sémantique de ces noms propres, sans pour autant complètement abandonner une analyse descriptive. Ce qu'il nous faut, pourrait-on croire, est simplement une analyse descriptive faisant intervenir une description rigide, qui identifie son référent uniquement par la biais de propriétés essentielles.¹⁰ C'est d'ailleurs de cette façon que certains descriptivistes ont tenté de répondre aux arguments kripkéens¹¹.

Notons, de plus, que répondre de cette façon ne demande pas vraiment d'admettre l'existence d'*essences*. En effet, une fois que l'on admet la notion de désignation rigide, il devient possible de rigidifier artificiellement n'importe quelle description définie : il suffit d'avoir une expression capable de désigner rigidement le monde possible que nous habitons, c.-à.-d., de désigner la façon dont les choses sont *dans les faits*. Or, voilà précisément ce que fait l'expression 'le monde effectif' [actual world].¹² Nous pouvons ainsi prendre une description définie non rigide, par exemple, 'le tuteur d'Aristote' et la convertir en désignateur rigide : 'le tuteur d'Alexandre *dans le monde effectif*', que nous pouvons abrégé de manière adverbiale 'le tuteur effectif d'Alexandre'. La condition descriptive exprimée par cette description est alors d'être le tuteur d'Alexandre dans le monde effectif. Ainsi donc, à n'importe quel monde, cette description désigne le même individu, s'il existe, en l'occurrence Aristote, qui est celui qui a effectivement enseigné à Alexandre.¹³

¹⁰ 'Uniquement' est crucial ici. Supposons que *o* satisfait uniquement la description 'le D et G'. Supposons de plus que *o* est essentiellement D, mais pas G. Il y a donc des situations possibles dans lesquelles *o* n'est pas G. Il s'ensuit donc que même si la description 'le D est G', dans les faits, réfère à *o* et même si elle est rigide, elle ne réfère pas à *o* à cette situation contrefactuelle. Elle ne peut donc pas non plus donner la valeur sémantique d'un nom pour *o*.

¹¹ Voir notamment [Linsky 1977] et [Plantinga 1974]

¹² Il y a des raisons de croire qu'il ne s'agit pas d'un nom, ni d'une description, mais en fait d'une sorte de démonstratif, mais cela n'a pas d'importance pour l'instant.

¹³ Les expressions anglaises sont 'actual world' et sa forme adverbiale 'actually', que j'ai choisi de rendre en français par 'monde effectif' et 'effectivement'. Cet usage me semble beaucoup plus apte que 'actuel' et 'actuellement' dont le sens français usuel, à mon oreille du moins, n'est que temporel. Être *effectivement* le cas, cependant, exprime clairement d'être le cas *dans les faits*, c.-à.-d., tel que les choses sont effectivement, plutôt que contrefactuellement. Je réalise que cet usage pourrait porter à confusion chez le lecteur familier avec la littérature sur cette question, mais cette décision me paraît simplement irrésistible : si 'actuel' en français a le sens qu'entendent les logiciens et sémanticiens modaux, ce n'est que par stipulation ; en contrepartie, il me semble que 'effectif' peut véritablement exprimer la signification

Les arguments sémantiques et modaux, contrairement à ce que laisse entendre Kripke, ne viennent donc pas à bout du descriptivisme sémantique. Pour voir comment il est possible de réfuter cette défense descriptiviste, il faut se tourner vers le troisième argument de Kripke, l'argument dit 'épistémologique'.

1.3.2 L'argument épistémologique

Kripke dirige à l'origine son argument épistémologique, non pas tant contre le descriptivisme sémantique, dont il croit déjà avoir disposé, mais contre une version plus faible du descriptivisme, selon laquelle la relation entre un nom et une description définie n'est pas celle de synonymie, mais une relation sémantique de détermination de la référence. Comme nous le verrons, si l'argument épistémologique triomphe de cette forme faible du descriptivisme, il aura par le fait même réfuté le descriptivisme sémantique, même dans une version qui admettrait des conditions descriptives rigides pour valeurs sémantiques des noms propres.

Nous pouvons résumer le descriptivisme faible de la manière suivante :

Descriptivisme faible À chaque nom propre $\ulcorner n \urcorner$ est *sémantiquement associée* une description définie $\ulcorner \text{le } D \urcorner$ de sorte que $\ulcorner n \urcorner$ réfère à un objet o ssi (si et seulement si) o satisfait $\ulcorner \text{le } D \urcorner$. De plus, si $\ulcorner n \urcorner$ réfère à o , alors $\ulcorner n \urcorner$ réfère à o rigide-ment.

Ce descriptivisme est dit 'faible' puisque la description définie associée au nom ne donne pas un synonyme de celui-ci, mais sert plutôt à faire du nom un désignateur rigide pour cet objet, s'il y en a un, qui satisfait la description qui lui est associée.¹⁴

'Associée sémantiquement' est un terme que j'emprunte à Soames [2003:357], afin de simplifier la discussion¹⁵ L'idée est qu'une description définie est sémantiquement

requis, même dans son sens usuel. Au bout du compte, le désir d'avoir un usage fidèle à la langue et qui ne porterait pas à confusion sur des bases linguistiques l'a emporté sur le désir de rester près de l'usage de quelques philosophes ayant traité de ces questions en langue française.

¹⁴ Il est important de noter que selon le descriptivisme faible, un nom dont la référence est déterminée par une description est un désignateur rigide, et ce, que la description associée elle-même le soit ou non [Kripke 1980:58].

¹⁵ Kripke lui-même présente le descriptivisme faible de manière équivalente, sans utiliser ce terme. Notons aussi qu'il présente ce descriptivisme dans sa version searlienne, qui implique l'association de

associée à une expression si de savoir que cette expression réfère à l'objet qui satisfait la description fait partie des conditions de compétences avec cette expression.¹⁶ Cela ne veut pas dire qu'un locuteur doit avoir la connaissance métalinguistique que la référence de l'expression est déterminée par la description en question. L'idée traduit plutôt que le locuteur compétent avec, par exemple, «n», où la description «le D» est sémantiquement associée à «n», sait que n est le D.

Voici donc l'argument. Supposons que les locuteurs associent sémantiquement le 'le tuteur d'Alexandre' au nom 'Aristote' afin d'en fixer la référence. Il s'ensuit alors qu'un locuteur compétent, par exemple, le locuteur qui utilise initialement la description pour en fixer la référence, est en position de savoir qu'Aristote était le tuteur d'Alexandre *uniquement sur la base de sa connaissance linguistique* : il sait, en effet, que si 'Aristote' réfère à quoi que ce soit, ce nom réfère à quelqu'un qui fut le tuteur d'Alexandre. En somme, il semble que le locuteur soit en position de savoir *apriori* qu'Aristote a enseigné à Alexandre. Il semble pourtant erroné de décrire un tel savoir comme étant *apriori*. Nous pourrions très bien découvrir qu'Aristote n'a pas, en fait, enseigné à Alexandre.

Mais le problème ne s'arrête pas là. Kripke observe en effet que les locuteurs qui comprennent un nom n'ont souvent aucun savoir, *apriori* ou autre, qui leur permettrait d'identifier de manière descriptive le référent de ce nom. Dans la plupart des cas il n'y a aucune description définie référant au porteur du nom telle que le locuteur compétent sache que le porteur du nom satisfait cette description. Dans les faits, comprendre un nom propre ne requiert en général pas d'un locuteur qu'il sache que le référent du nom qu'il utilise satisfait une description particulière. Il peut, par exemple, comprendre et être compétent pour utiliser le nom 'Cicéron' sans pour autant être en mesure de fournir une description définie identifiant Cicéron uniquement. Nombre de locuteurs n'associeraient en fait à ce nom qu'une description indéfinie ('un orateur romain', voir même une description qui n'est pas véritablement satisfaite par Cicéron [Kripke 1980:81]. Kripke conclue alors que la référence des noms propres ne peut être systématiquement le produit

faisceaux de descriptions plutôt que d'une description unique [Kripke 1980:64-66]. Ces différences ne sont pas essentielles ici.

¹⁶ Comme nous le verrons dans un instant (section 1.4), cette condition correspond à la notion de caractère qu'introduit Kaplan

de description sémantiquement associée à ceux-ci.¹⁷

L'argument épistémologique réfute le descriptivisme faible parce que celui-ci postule une connexion nécessaire entre la connaissance de la condition descriptive qui détermine la référence d'un nom et la maîtrise sémantique de ce nom. Selon le descriptivisme faible, c'est une condition de compétence avec un nom que de savoir que le nom s'applique à l'objet, s'il existe, qui satisfait une certaine condition descriptive.

Pour que l'argument réfute le descriptivisme sémantique, cependant, il faudrait qu'une connexion similaire s'applique lorsque la condition descriptive est présente dans la valeur sémantique du nom. Or, la thèse descriptiviste telle que présentée ne semble pas engagée à une telle connexion. Pour échapper à l'argument épistémologique, le tenant du descriptivisme sémantique n'a, semble-t-il, qu'à soutenir la thèse suivante :

- Un locuteur l peut maîtriser le nom $\ulcorner n \urcorner$, qui est synonyme de la description définie $\ulcorner \text{le } D \urcorner$, sans savoir que n , s'il existe, est D .

À première vue cette thèse ne semble pas déraisonnable ; nous serions peut-être même enclins à croire que c'est sa *négation* qui serait contestable. Les apparences sont pourtant trompeuses, puisque cette thèse est en fait incohérente. Voici la preuve :

Supposons que l est un locuteur minimalement rationnel qui maîtrise $\ulcorner n \urcorner$. Nous démontrons alors qu'il s'ensuit que l sait que n est le D .¹⁸ Comme l est minimalement rationnel, il donne sans problème son assentiment à

(1.8) n est n

¹⁷ On pourrait avec justesse se demander pourquoi nous devrions supposer que l'association sémantique entre le nom et la description qui sert à fixer sa référence doit persister après l'introduction du nom. Nous pourrions croire, par exemple, que seul le locuteur qui introduit le nom saurait alors *apriori* du référent qu'il satisfait la condition descriptive qui fixe la référence ; rien ne forcerait alors à dire que le locuteur ordinaire du langage, qui n'a pas lui-même fixé la référence, a accès à une telle connaissance. Pour ce locuteur, disposer d'une telle connaissance ne serait pas non plus une condition de compétence avec le nom. Comme nous le verrons bientôt, cette possibilité n'est effectivement pas exclue par l'argument épistémologique ; en effet, lorsque nous examinerons la suggestion de Kripke quant au mécanisme de détermination de la référence des noms propres, nous verrons qu'il ne rejette pas *complètement* cette alternative.

¹⁸ En fait, Kripke n'a besoin que de la supposition plus faible que l sait que n est D , et non pas qu'il sait que n est *le* D (c.-à.-d., l'*unique* D).

Par le principe de décitation, donc, l croit la proposition qu'exprime (1.8). Or, (1.8) est une vérité logique ; l est donc parfaitement justifiée dans sa croyance. L'attribution d'attitude propositionnelle

(1.9) l sait que n est n

est donc vraie. Mais $\ulcorner n \urcorner$, par hypothèse, est synonyme de $\ulcorner \text{le } D \urcorner$. Par conséquent, nous pouvons substituer à une des instances de $\ulcorner n \urcorner$ dans (1.9) cette description. Nous obtenons alors

(1.10) l sait que n est le D

Nous avons donc la preuve que nous cherchions : c'est bel et bien une condition de compétence avec une expression dont la valeur sémantique est une condition descriptive que de savoir que cette expression s'applique à l'objet, s'il existe, qui satisfait cette condition.¹⁹²⁰

Cela dit, nous pouvons donc voir que le descriptivisme sémantique et le descriptivisme faible succombent tous deux à l'argument épistémologique : il n'y a pas, en général, de connexion sémantique entre un nom propre et une description définie tel que le descriptivisme le requiert.

1.3.3 La théorie kripkéenne de la référence

Mais comment les noms propres font-ils référence, si ce n'est par satisfaction de descriptions associées sémantiquement (qu'elles soient présentes dans leur contenu ou

¹⁹ Notons que même si cette preuve fait appel au principe de décitation, rejeter ce principe pour ainsi échapper à l'argument ne semble pas une option viable. En effet, pour bloquer l'inférence que permet ce principe il faudrait nier que le locuteur sait (ou croit, etc.) que n est n lorsqu'il donne son assentiment justifié à (1.8). Bref, pour résister à l'argument, il faudrait, n'y plus n'y moins, soutenir qu'un locuteur ne peut porter une attitude propositionnelle au contenu de (1.8) que s'il sait que n est D . Or, une telle restriction semble *pire* encore que celle que le descriptiviste se doit de rejeter.

²⁰ Cette conclusion n'a en fait rien de surprenant. En effet, il est naturel de croire que de comprendre ou d'être compétent avec une expression revient à en connaître la signification. Or, lorsque la signification d'une expression est une condition descriptive, il semble par conséquent naturel de supposer que de connaître cette condition descriptive, et ainsi de savoir que le référent de l'expression la satisfait, ferait partie de ce qu'il faut savoir pour comprendre cette expression. C'est essentiellement de cette façon que Soames justifie l'application de l'argument épistémologique au descriptivisme sémantique [Soames 2003:357, note 21, 358, note 22].

non) ? Kripke propose l'alternative suivante [Kripke 1980:91–97]. En général, un nom fonctionne comme une simple étiquette pour un objet ; il réfère à cet objet, mais ce n'est pas en vertu de ses propriétés sémantiques, mais plutôt en vertu d'une connexion 'historique' avec son référent. Au départ, le nom est introduit via ce que Kripke appelle un 'baptême ostensif' : un ou plusieurs locuteurs décident d'appliquer le nom à un objet ou un à individu directement présent dans leur environnement, qu'ils sont en mesure de démontrer directement. Ceci suffit alors à déterminer que le nom fait rigide référence à *cet* objet : les parents d'un enfant, par exemple, décide de l'appeler 'Aristote'. C'est ce baptême qui détermine la référence du nom.

Une fois le nom introduit dans le langage, cependant, le locuteur peut en faire usage pour référer à l'objet qui a reçu le nom, sans pour autant que cet objet ne soit présent dans leur environnement. Il en va de même pour les locuteurs subséquents. Ils peuvent, eux-aussi, utiliser ce nom pour désigner le référent historique du nom. Pour ce faire, il n'ont qu'à avoir l'intention d'utiliser ce nom dans son sens conventionnel, c.-à.-d., pour désigner cet objet à qui le nom a été apposé. Un locuteur peut donc *acquérir* un nom simplement en observant son usage et en formant l'intention appropriée. D'autres locuteurs qui observent cet usage peuvent en faire autant, et ainsi propager une sorte de *chaîne* d'usages du nom qui remonte ultimement au baptême initial. C'est donc en vertu de cette connexion historique entre son usage et le référent du nom qu'un locuteur peut utiliser ce nom pour faire référence même s'il ne lui associe lui-même aucun contenu descriptif à ce nom.²¹

²¹ Bien entendu, je simplifie. Il faudrait en dire plus pour préciser le type d'intention exacte que doit avoir un locuteur afin d'hériter d'un nom, et préciser davantage la nature de la connexion qu'il doit avoir avec les usages qu'il observe. En effet, un nom peut parfois changer de référent une fois introduit, même à l'insu des locuteurs qui ont tous l'intention de l'utiliser avec sa référence initiale. Le nom 'Madagascar', par exemple, désignait à l'origine une partie du continent africain. Lorsque des européens se sont mis à l'employer, ils avaient l'intention de le faire pour référer à l'objet qui portait historiquement le nom. Avec le temps, le nom en est venu à désigner la grande île à l'est du continent. À un point ou un autre dans la chaîne d'usage, la référence a donc été modifiée par l'usage des locuteurs, à leur insu. D'autres phénomènes demanderaient d'être expliqués de manière kripkéenne. Il faudrait, par exemple, expliquer comment ce processus de transmission linguistique interagit avec le phénomène d'ambiguïté de certains noms, de même qu'avec les modifications orthographiques ou phonétiques, mineures comme majeures. Kripke avoue lui-même qu'il ne s'agit pas tant d'une théorie que d'une esquisse [picture]. Pour les fins du présent ouvrage, cependant, je prendrai pour acquis la notion intuitive d'une chaîne de transmission et prendrai garde à ne pas présupposer quoi que ce soit de controversé à son égard.

Mais si la plupart des baptêmes prennent la forme de baptêmes ostensifs, Kripke admet tout de même qu'un nom peut parfois être introduit par le biais d'une stipulation descriptive [Kripke 1980:55–58,96]. Dans un tel cas, un ou plusieurs locuteurs stipulent (peut-être tacitement) que le nom fera référence à cet objet qui satisfait une certaine description définie, s'il y en a un. Sa référence est dès lors sémantiquement fixée à cette objet, s'il y en a un, qui satisfait la description employée par le ou les locuteurs. Kripke admet donc qu'il y a du vrai dans le descriptivisme faible : la référence d'un nom est *parfois* sémantiquement fixée par une description. Dans ce qui suit, j'utiliserai 'nom descriptif' pour désigner ces noms dont la référence est sémantiquement fixée par une description. Mais si un nom peut parfois commencer sa carrière en tant que nom descriptif, Kripke croit qu'avec le temps la connexion sémantique entre le nom et la description qui en fixe la référence peut disparaître ; si au départ il peut être *apriori* pour les locuteurs compétents que le porteur du nom est tel-et-tel (déterminé par la description qui fixe la référence), avec le temps il peut devenir possible de maîtriser le nom sans avoir un tel savoir. Dès lors, le nom en vient alors à fonctionner comme une simple étiquette, dont la maîtrise ne requiert aucune connaissance particulière liée à la description originale. Dans certains cas, on imagine, cette connexion sémantique peut disparaître dès l'introduction du nom.²²

1.4 Indexicaux et référence directe

Kripke propose une alternative au descriptivisme pour ce qui est d'expliquer la détermination de la référence des noms propres ; il ne propose cependant aucune théorie

²² Nous sommes donc en position de voir pourquoi la dernière option descriptiviste non-réfutée par l'argument épistémologique (note 17) ne présente aucune menace à Kripke. Il s'agit, à toute fin pratique de sa propre théorie, du moins à l'égard des noms descriptifs. Pour qu'il s'agisse d'un descriptivisme véritable, il faut supposer que *tous* les noms propres commencent ainsi leurs carrières en tant que noms descriptifs. Il ne semble pourtant pas y avoir de raisons de croire que les baptêmes ostensifs sont *impossibles*. Cette dernière version du descriptivisme ne serait alors qu'une (mauvaise) théorie empirique, qui prédirait que, si l'on retraçait l'histoire de chaque nom propre, nous trouverions un baptême descriptif, et non ostensif, à sa source. Une telle supposition est facilement réfutée en considérant simplement l'introduction de la plupart des noms de personnes. Les parents d'un enfant n'auraient en général rien à répondre à la question 'quelle description avez-vous utilisé pour baptiser votre enfant ?'. Dans la plupart des cas, il n'y aura aucune réponse à cette question ; ils ont simplement commencé par appliquer le nom à *cet enfant* lui-même, sans passer par une description intermédiaire.

sémantique : il demeure silencieux sur la question du *contenu* des noms. Contemporain à Kripke, Kaplan [1989] développe une analyse antidescriptiviste des indexicaux ; comme nous le verrons il apparaît tout à fait naturel d'étendre cette analyse aux noms propres. La vision sémantique qui en résulte en vint à porter le nom de 'théorie de la référence directe'.

1.4.1 La théorie des indexicaux de Kaplan

Kaplan [1989]²³ s'intéresse aux expressions *indexicales*, c.-à.-d., ces expressions, comme les pronoms personnels ('je', 'il', 'nous'), les adverbes de temps ('maintenant'), les démonstratifs ('ceci', 'cela') qui ont la particularité que l'on ne peut assigner de référent à l'expression type : seule une *instance* particulière de l'expression peut faire référence. De plus, ce à quoi cette instance fait référence peut varier selon le contexte dans lequel elle est utilisée. La référence de 'je' par exemple, dans un contexte, dépend de qui énonce cette instance du pronom. Le cadre sémantique que développe Kaplan pour ces expressions sera un candidat tout indiqué pour s'appliquer dans le cas des noms propres.

Considérons le cas suivants : Baptiste et Diane prononcent tous les deux la phrase

(1.11) Je suis à l'Université de Montréal

Baptiste prononce cette phrase alors qu'il est effectivement à l'Université de Montréal, et Diane alors qu'elle n'est pas à l'Université de Montréal. D'une certaine façon, Baptiste et Diane disent la même chose : ils utilisent tous deux une même phrase, qui a la même signification linguistique conventionnelle. Néanmoins, ils n'expriment pas la même proposition : ce que dit Baptiste est vrai, alors que ce que dit Diane ne l'est pas ; l'énoncé de Baptiste porte sur lui (Baptiste) alors que l'énoncé de Diane porte sur elle (Diane).

Kaplan explique ce phénomène de la manière suivante [Kaplan 1989:505–507]. À chaque expression indexicale type correspond ce qu'il appelle un 'caractère'. Le caractère d'une expression détermine la référence de l'expression relativement à un contexte.

²³Quoique seulement publié en 1989, l'article de Kaplan avait circulé pendant diverses années avant d'aller sous-presse. Dans les années 70 et 80, la présente théorie était déjà bien connue.

Il s'agit en d'autres termes d'une règle sémantique qui assigne pour chaque contexte une référence à l'expression. Cette règle fait partie de la signification de l'expression dans la mesure où un locuteur compétent avec l'expression doit la connaître afin de comprendre des instances de l'indexical et de pouvoir lui-même utiliser l'expression type. Mais comme le démontre le cas de Baptiste et Diane, la condition descriptive qui sert de caractère à une expression indexicale type n'est pas ce qu'une instance contribue sémantiquement aux propositions (autrement, le contenu qu'ils énoncent serait identique). Mais quel est donc ce contenu déterminé par le caractère de l'indexical ? Selon Kaplan, il ne s'agit n'y plus ni moins du référent de l'expression dans le contexte : la valeur sémantique d'un indexical dans un contexte d'utilisation est identique à sa référence [Kaplan 1989:495].

Quoi que Kaplan se limite à considérer des expressions indexicales, il serait extrêmement tentant de généraliser sa réponse à la question du contenu sémantique des indexicaux au cas des noms propres. C'est ce que firent des philosophes comme Salmon [Salmon 1989, 1990] et Soames [Soames 1987, 2002]. Il est d'ailleurs facile de voir pourquoi, une fois que l'on accepte une théorie de la référence directe pour les indexicaux, une même approche sémantique dans le cas des noms propres semble presque inévitable. Une démonstration d'un objet, selon Kaplan, a pour contenu sémantique l'objet démontré. Dans ces circonstances, le locuteur est en position d'introduire ostensivement un nom pour l'objet qu'il a démontré ; il peut le 'baptiser', dans le vocabulaire de Kripke, et initier une chaîne de transmission du nom ainsi introduit. Bien que rien ne nous force à penser que la valeur sémantique du nom est la même que celle de la démonstration qui a servi à l'introduire, cette supposition demeure on ne peut plus naturelle. La transition entre une sémantique de la référence directe pour les démonstratifs et une pour les noms propres est tellement naturelle que pratiquement tous ceux qui adoptent la première adoptent la deuxième. En effet, par le vocable 'sémantique de la référence directe', on entend généralement une théorie selon laquelle et les indexicaux *et les noms propres* sont directement référentiels (sauf exceptions).

1.4.2 Proposition singulière et pensée *de re*

La sémantique de la référence directe va généralement de pair avec une certaine conception de la nature de la proposition, parfois appelée la conception ‘néo-russellienne’.²⁴ Défendre cette théorie, ou même simplement la présenter de manière à lui rendre justice, va au-delà du but cet ouvrage. Je demeurerai agnostique quant à la nature des propositions. Je me limite donc ici à quelques remarques sur l’emploi qui sera fait du vocabulaire des propositions dans ce qui suit.

Lorsqu’une proposition p est exprimable par une phrase de la forme ‘ a est F ’, où ‘ a ’ est une expression directement référentielle, nous dirons alors que p est une proposition singulière (au sujet de a). Par exemple,

(1.12) Baptiste est à l’Université de Montréal

est une proposition singulière ; cette proposition consiste en l’attribution de la propriété d’être à l’Université de Montréal à Baptiste lui-même. (J’utiliserai parfois la notation $\langle o, \text{être } F \rangle$ pour référer à la proposition singulière qui consiste en l’attribution de la propriété d’être F à l’objet o .) La proposition singulière se distingue de la proposition *générale* ou *descriptive*. Une proposition descriptive est une proposition exprimable par une phrase de la forme ‘le G est F ’. La proposition exprimée par une telle phrase ne consiste donc pas en l’attribution à un objet particulier d’une certaine propriété, mais simplement en l’attribution de cette propriété à n’importe quel objet satisfaisant la description ‘le G ’.

25

Cette distinction entre propositions singulières et descriptives est intimement liée avec le phénomène de la pensée *de re* et *de dicto*. Supposons que Baptiste sait que le premier ministre du Canada est albertain, mais qu’il ne sait pas qui occupe ce poste. La connaissance de Baptiste ne porte sur aucun individu en particulier : il sait que l’individu qui a une certaine propriété (celle d’être le premier ministre du Canada) est albertain,

²⁴ [King 1996, 2007; Soames 1987] présentent d’excellentes expositions et défenses de cette métaphysique de la proposition.

²⁵ Ces conditions ne sont pas exhaustives. Elles ne disent rien, par exemple, sur ces propositions exprimées par des phrases complexes. Heureusement, la caractérisation minimale donnée ici suffira pour nos besoins.

mais il n'y a personne de qui il serait vrai de dire que Baptiste sait que *cette personne* est albertaine, lorsqu'il dit que le premier ministre est albertain. Cette connaissance est ainsi dite *de dicto*. Si, Baptiste savait que Stephen Harper était albertain, c.-à.-d., s'il savait, au sujet de l'individu particulier qu'est Stephen Harper, qu'il est albertain, nous dirions alors que sa connaissance est *de re*. La même distinction pourrait être tracée au sujet d'autres attitudes que la connaissance ; nous pouvons, par exemple, distinguer les croyances comme étant *de re* ou *de dicto*, de la même manière. En appelant à la distinction singulière/générale, nous pouvons rendre compte de la distinction *de re/de dicto* comme suit : avoir une attitude propositionnelle *de re* n'est que le fait de porter cette attitude à une proposition singulière. En contraste, un agent cognitif qui porte une attitude à une proposition descriptive, a pour sa part une attitude *de dicto*.

Comme nous le verrons plus tard, l'intime connexion entre référence directe, proposition singulière et pensée *de re* d'une part, et contenu descriptif, proposition générale ou descriptive et pensée *de dicto* d'une autre, sera d'une importance capitale.

* * *

Ceci complète notre tour d'horizon théorique et historique. La table est désormais mise, et nous pouvons nous lancer dans la question principale de ce mémoire.

CHAPITRE 2

RÉFÉRENTIALISME SÉMANTIQUE ET NOMS DESCRIPTIFS

Au chapitre précédent nous avons vu que les travaux de Kripke et de Kaplan semblaient pointer dans la direction d'une théorie de la référence directe en ce qui concerne la contribution propositionnelle des noms propres et des indexicaux. Il convient, cependant, de s'interroger quant à la portée d'une telle conclusion : ces arguments devraient-ils nous amener à croire que *tous* les noms grammaticalement propres sont directement référentiels, indépendamment de la manière dont ils font référence ?

Nous avons déjà vu que Kripke ne croit pas que la référence de la plupart des noms propres du langage dépende d'une description. L'argument épistémologique démontre qu'il n'y a pas de condition descriptive sémantiquement associée à des noms tels que 'Aristote' qui déterminerait leur référence. La plupart des noms propres, nous dit Kripke, sont introduits lors de 'baptêmes' ostensifs, c'est-à-dire que le nom est donné à un objet directement présent dans l'environnement du locuteur, sans l'intermédiaire d'une description que l'objet doit satisfaire.

Kripke ne soutient pourtant pas que la référence d'un nom ne dépend jamais d'une condition descriptive. Il considère plusieurs cas bien réels d'expressions de notre langage dont la référence semble avoir été, au départ, sémantiquement fixée par une description. Il considère le cas de et de '1 mètre' [Kripke 1980:55], de 'Neptune' et de 'Jack l'Éventreur' [Kripke 1980:79]. Il envisage même la possibilité que 'Hesperus' et 'Phosphorus' (ou du moins, leurs équivalents en grec ancien) aient été introduits via des descriptions [Kripke 1980:57]. Dans ce qui suit, j'utiliserai l'expression 'nom descriptif' pour ces noms dont la référence est sémantiquement fixée par une description.

Kripke ne défend pas de thèse positive quant à la valeur sémantique de ces expressions, pas plus qu'il ne le fait au sujet des noms introduits ostensivement ; il se contente de nous dire que :

- Un nom descriptif dont la référence est sémantiquement fixée par une description définie n'est pas synonyme de cette description ;

- Les noms descriptifs sont des désignateurs rigides.

Dans l'optique d'étendre les arguments de *Naming and Necessity* à une théorie positive de la contribution sémantique des diverses expressions du langage, j'aborde donc la question suivante : "quelle est la valeur sémantique des noms descriptifs ?"

À la section 2.1 je montre comment, à la lecture du texte de Kripke, nous pourrions avoir tendance à assimiler la valeur sémantique des noms à celle d'un certain type de démonstratifs. Selon une théorie de ce genre, les noms descriptifs seraient alors des expressions directement référentielles. Je nomme donc cette sémantique *théorie référentialiste des noms descriptifs*.

Malgré l'impression que nous pourrions avoir à la lecture de son texte, il semble en fait que Kripke n'adopte pas (ou du moins, n'adopte plus) cette théorie sémantique. À la section 2.2 je présente un argument inédit de Kripke, rapporté par Soames, selon lequel la thèse référentialiste des noms descriptifs mènerait à des prédictions erronées quant aux objets des attitudes propositionnelles des locuteurs. Comme nous le verrons, cet argument, bien que sophistiqué, est d'une efficacité limitée pour contrer la théorie référentialiste des noms descriptifs. Néanmoins, il nous permettra de mieux isoler ce qui est en jeu dans ce débat.

2.1 Kripke et les noms descriptifs : une sémantique de la référence directe ?

Il ne fait aucun doute pour Kripke que les noms descriptifs sont des désignateurs rigides. Prenons un de ses exemples, soit celui de 'Jack l'Éventreur'. Supposons que ce nom fut introduit quelque part dans les années 1880 par des enquêteurs du service de police londonien dans le but de désigner cette personne, quelle qu'elle soit, qui était l'auteur d'une série de meurtres dans le quartier Whitechapel de Londres.¹ Malgré cela, 'Jack l'Éventreur' et 'l'auteur des meurtres de Whitechapel' ne sont pas synonymes. Si ces expressions avaient la même signification alors la proposition exprimée par

(2.1) Jack l'Éventreur a tué les victimes des meurtres de Whitechapel.

¹Il s'agit d'une fiction utile : le nom semble en fait avoir été utilisé pour la première fois par l'auteur d'une lettre revendiquant les meurtres. Il aurait été repris par les médias, et finalement par le service de police.

serait nécessaire. Or, Jack l'Éventreur aurait très bien pu ne jamais tuer qui que ce soit. De même, il n'y a rien de contradictoire au conditionnel contrefactuel

(2.2) Si les parents de Jack l'Éventreur l'avaient plus aimé dans sa jeunesse, il n'aurait pas commis de meurtres.

Il s'agit ici simplement d'une application de l'argument modal (section 1.3.1) qui établit que 'Jack l'Éventreur' est un désignateur rigide, contrairement à 'l'auteur des meurtres de Whitechapel'. Mais comme nous l'avons vu auparavant, si l'argument modal peut établir que 'Jack l'Éventreur' et 'l'auteur des meurtres de Whitechapel' ne sont pas synonymes, il ne peut, par lui-même, démontrer que le nom n'a pas une valeur sémantique descriptive : l'argument modal (tout comme l'argument sémantique) est insuffisant pour soutenir que 'Jack l'Éventreur' est une expression directement référentielle, par opposition à une exprimant une description rigide ou rigidifiée avec 'effectivement', par exemple.

Pourtant, il semble parfois que Kripke s'engage implicitement à une sémantique référentialiste pour ces noms. Alors qu'il insiste sur le fait que même un nom dont la référence serait sémantiquement fixée par une description ne serait pas synonyme avec cette dernière, il écrit :

Suppose the reference of a name is given by a description or cluster of descriptions. If the name *means the same* as that description or cluster of descriptions, it will not be a rigid designator. [...] So suppose we say 'Aristotle is the greatest man who studied with Plato'. If we used that as a *definition*, the name 'Aristotle' is to mean 'the greatest man who studied with Plato'. Then of course in some other possible world, that man may not have studied with Plato and some other man would have been Aristotle. If on the other hand we merely use the description to *fix the referent* then that man will be the referent of 'Aristotle' in all possible worlds. The only use of the description will have been to pick out to which man we mean to refer. But then when we say counterfactually 'suppose Aristotle had never gone into philosophy at all', we need not mean 'suppose the man who studied with

Plato, and taught Alexander the Great and wrote this and that had never gone into philosophy at all' which might seem like a contradiction. We need only say 'suppose that *that man* had never gone into philosophy at all' [Kripke 1980:57].²

Ici, Kripke semble assimiler la contribution sémantique d'un nom dont la référence est sémantiquement fixée par une description à la valeur sémantique qu'aurait un démonstratif utilisé pour démontrer le référent de cette description. En conformité avec la théorie de Kaplan, les noms descriptifs seraient alors des expressions directement référentielles.³ En fait, en prenant au sérieux l'analogie avec la démonstration, il semblerait que les noms dont la référence est sémantiquement fixée par une description soient en quelque sorte une instance dans le langage naturel de l'opérateur formel 'dthat', inventé par Kaplan [Kaplan 1979a, 1989].

'Dthat' est un opérateur permettant de construire de nouvelles expressions référentielles à volonté, en spécifiant arbitrairement leur caractère. L'idée de Kaplan est que 'dthat' opère sur une description définie arbitraire pour former une expression directement référentielle pour l'objet qui satisfait cette description (s'il y en a un) [Kaplan 1989:527]. Une description définie $\ulcorner \text{le D} \urcorner$ agit donc comme caractère pour l'expression référentielle complexe $\ulcorner \text{dthat}[\text{le D}] \urcorner$. L'objet qui satisfait $\ulcorner \text{le D} \urcorner$, s'il y en a un, est alors le contenu sémantique de $\ulcorner \text{dthat}[\text{le D}] \urcorner$. Un nom descriptif ne serait donc qu'une version abrégée d'une expression complexe en 'dthat' : un nom descriptif 'n' introduit via la description définie 'le D' serait simplement synonyme de l'expression complexe 'dthat[le D]'.

Puisque selon une telle théorie un nom descriptif a un contenu sémantique directement référentiel, je vais appeler 'théorie référentialiste des noms descriptifs' la théorie selon laquelle un nom dont la référence est sémantiquement fixée par la description $\ulcorner \text{le D} \urcorner$ est synonyme de $\ulcorner \text{dthat}[\text{le D}] \urcorner$. La théorie référentialiste s'élabore donc comme suit

²Les italiques sont de Kripke.

³ Bien entendu, Kripke lui-même n'adopte pas explicitement le cadre sémantique proposé par Kaplan pour rendre compte de la signification des démonstratifs. (La théorie de Kaplan n'avait pas encore été développée.) Néanmoins, une fois la sémantique des noms descriptifs assimilée à celle des démonstratifs, il me semble légitime, pour nous qui acceptons le cadre de Kaplan pour traiter ces expressions, de supposer que ces noms sont alors directement référentiels.

1. Pour toute description définie $\ulcorner \text{le } D \urcorner$ et tout locuteur l qui comprend $\ulcorner \text{le } D \urcorner$, il est possible pour l de former le nom descriptif $\ulcorner n \urcorner$;
2. Si $\ulcorner \text{le } D \urcorner$ est utilisé pour introduire le nom descriptif $\ulcorner n \urcorner$, alors $\ulcorner \text{le } D \urcorner$ est le caractère de $\ulcorner n \urcorner$. En d'autres termes :
 - (a) l est un locuteur sémantiquement compétent avec $\ulcorner n \urcorner$, si et seulement si l connaît la description $\ulcorner \text{le } D \urcorner$: l sait que $\ulcorner n \urcorner$ réfère à l'unique D .
 - (b) si un objet o satisfait uniquement la description $\ulcorner \text{le } D \urcorner$, alors o est le contenu sémantique (aussi nommée la valeur sémantique ou la contribution propositionnelle) de $\ulcorner n \urcorner$; si aucun objet ne satisfait uniquement $\ulcorner \text{le } D \urcorner$, alors $\ulcorner n \urcorner$ n'a pas de contenu.

De ces thèses (en fait, de 2b) il est possible de tirer le corolaire suivant, dont je ferai à l'occasion appel dans ce qui suit :

3. si $\ulcorner n \urcorner$ a un contenu (un objet o), alors une phrase de la forme $\ulcorner n \text{ est } F \urcorner$ exprime la proposition singulière que o est F : $\langle o, \text{être } F \rangle$.

Selon la théorie référentialiste, les noms descriptifs ont donc cela en commun avec les noms agissant comme simple étiquette qu'ils sont directement référentiels. La différence entre ces types d'expressions ne se situe donc pas au niveau de leur contenu sémantique, mais au niveau de leur caractère : alors que les noms-étiquettes (comme les noms introduits ostensivement, ou les noms dont la connexion sémantique avec une certaine description a disparue) n'ont pas de caractère particulier, les noms descriptifs, eux, ont comme caractère kaplanien la description définie par le biais de laquelle ils sont introduits.

2.2 L'argument de Kripke-Soames contre le référentialisme

Bien que la lecture du texte de Kripke se prête à une interprétation référentialiste, Kripke lui-même ne semble pas endosser la conclusion que les noms descriptifs sont directement référentiels. À en croire ce que dit Soames à ce sujet [Soames 2003:411],

Kripke rejetterait explicitement cette conclusion. Il aurait même proposé un argument (inédit) contre cette thèse, que Soames rapporte.

Cet argument fait appel à un principe vu au premier chapitre, le principe de décitation. Rappelons-le donc ici :

Décitation Si un individu i est sincère, rationnel et comprend une phrase S et qu'il est disposé à accepter cette phrase et à la croire vraie, alors i croit la proposition sémantiquement exprimée par S .

L'argument lui-même va comme suit. Imaginons qu'un locuteur l introduise le nom 'PU' dans son langage via la description définie suivante :

PU Le x tel que, si S , alors x est l'Université Princeton, mais si $\neg S$, alors x est l'ongle de pouce gauche de Saul Kripke.

où S est une phrase fausse du langage. Puisque S est fausse, [PU] désigne l'ongle de pouce gauche de Kripke. Si, par hypothèse, 'PU' est une expression directement référentielle, le contenu sémantique de 'PU' est donc l'ongle de pouce gauche de Kripke. Supposons, cependant, que l ait la croyance erronée que S est vraie. Tout de même, l connaît la règle qui associe à 'PU' un contenu (c'est-à-dire la description définie [PU]) : après tout, c'est l qui a introduit 'PU' dans le langage via cette description. Malgré cela, la croyance erronée de l l'amène à croire que 'PU' désigne en fait l'Université Princeton, et non pas l'ongle de Kripke. La croyance fausse de l au sujet de la valeur de vérité de S lui cause donc d'avoir une croyance fausse au sujet de la référence de 'PU'. Puisqu'il croit que 'PU' désigne une institution d'éducation supérieure, l serait évidemment prêt à donner son assentiment sincère

(2.3) PU est une institution d'éducation supérieure

En vertu du principe de décitation, donc, l croit la proposition qu'exprime (2.3). Mais quelle est donc cette proposition ? Il s'agit, bien sûr, de la proposition singulière que l'ongle de pouce gauche de Kripke est une institution d'éducation supérieure ((ongle de pouce gauche de Kripke, être une institution d'éducation supérieure)). l aurait donc

la croyance *de re* que l'ongle de pouce gauche de Kripke est une institution d'éducation supérieure. Or, nous dit Soames, une telle supposition est absurde : *l* n'a pas de telle croyance [Soames 2003:412]. Ceci démontre, soutient Soames, que 'PU' ne peut être une expression directement référentielle. Or, puisque 'PU' fut introduit en conformité avec la théorie référentialiste des noms descriptifs (voir section 2.1), il s'ensuit que cette théorie sémantique doit être rejetée.

2.2.1 La conclusion est-elle vraiment absurde ?

Soames considère que cet argument constitue une réduction à l'absurde de la théorie référentialiste. Robin Jeshion, qui adhère à la théorie référentialiste des noms descriptifs⁴ accepte la conclusion de l'argument (que *l* croit que l'ongle de pouce de Kripke est une institution d'éducation supérieure), mais ne reconnaît pas qu'il s'agisse d'un *reductio*. Ce résultat est étrange, certes, mais elle met en doute qu'il soit absurde :

What exactly is the alleged absurdity at issue supposed to consist in ? Soames does not tell us. He leaves matters simply with the Result that there is an object—Kripke's left thumbnail—that our rational agent believes to be an institution of higher learning. This is, no doubt, a strange belief for a rational agent to have, but what exactly makes it the case that this Result is so odd that it should be a *reductio* of the coupling of unrestricted descriptive reference-fixing⁵ and [WD]⁶ ? [Jeshion 2006:122]

Elle croit donc qu'il incombe à Soames, ou à un partisan de son argument, d'*expliquer* en quoi cette absurdité consiste, faute de quoi la théorie référentialiste s'en tirera intacte.

Jeshion croit qu'il y a deux raisons que nous pourrions citer afin d'expliquer en quoi le résultat de Kripke-Soames est absurde : selon la première, l'absurdité viendrait du fait que la croyance du locuteur de l'exemple est fondamentalement irrationnelle puisqu'elle implique une erreur de catégorie. Selon la deuxième, l'absurdité proviendrait du fait

⁴ Nous verrons plus tard qu'elle apporte un bémol à son adhésion, mais cela n'a pas d'importance pour l'instant.

⁵Ce que nous appelons ici 'la théorie référentialiste des noms descriptifs'.

⁶'Weak disquotatation', ce que nous appelons ici 'principe de décitation'.

que le locuteur est radicalement dans l'erreur face au contenu de sa croyance : l'objet véritable de sa croyance est autre que ce qu'il croit. Or, Jeshion soutient qu'un locuteur peut avoir des croyances de chacun de ces types en ne faisant appel à rien de plus qu'à la sémantique référentialiste des démonstratifs et des noms propres ordinaires : la présence d'un nom descriptif n'aurait rien d'essentiel. Elle en conclut alors que si l'argument de Kripke-Soames compte comme une réduction à l'absurde, il doit compter comme une réfutation de la sémantique de la référence directe en général, un résultat que Soames n'endosserait assurément pas.

2.2.1.1 Erreur de catégorie

À première vue, nous pourrions penser qu'il est absurde que *l* puisse former la croyance que l'ongle de Kripke est une institution d'éducation supérieure parce qu'une telle croyance serait une grossière erreur de catégorie : comment un individu rationnel *pourrait-il* croire de l'ongle d'une personne qu'il s'agit d'une institution d'éducation supérieure ? Une telle croyance, par son contenu seul, semble outrepasser les bornes de la rationalité.

Mais là ne peut pas être le problème. En effet, il est possible de générer des croyances ayant pour contenu des erreurs de catégorie aussi grossières sans même faire appel à des noms descriptifs : la théorie kaplanienne des démonstratifs est suffisante [Jeshion 2006:123]. Imaginons, par exemple, qu'un locuteur voit au loin une grosse pierre qui a vaguement une forme humaine. Berné par la ressemblance, ce locuteur forme la croyance qu'il y a une personne au loin. De plus, cette personne lui semble être en détresse. Vou-
lant alerter ses compagnons, ce locuteur pointe alors la roche au loin, et dit

(2.4) Cette chose au loin nécessite de l'attention médicale d'urgence

La chose au loin étant une simple roche, (2.4) exprime la proposition singulière que la roche qui est au loin nécessite de l'attention médicale d'urgence. Par le principe de décitation, puisque notre locuteur comprend la phrase (il sait comment utiliser le démonstratif 'cette chose', ainsi que les autres expressions de la phrase), il croit donc la proposition qu'exprime la phrase : il croit que la roche nécessite de l'attention médicale

d'urgence.⁷ Il s'agit, bien sûr, d'une erreur de catégorie aussi grossière que celle présente dans l'exemple de Kripke-Soames : il serait tout aussi absurde de croire qu'une roche puisse nécessiter de l'attention médicale que de croire qu'un ongle soit une institution d'éducation supérieure. Or, l'exemple de Jeshion ne dépend en rien de l'introduction descriptive d'un nom propre – elle obtient ce résultat tout aussi problématique avec l'aide d'un démonstratif.⁸

2.2.1.2 Erreur sur le contenu de la croyance

Si l'absurdité de la conclusion de l'argument ne se trouve pas au niveau du contenu de cette croyance, où alors se trouve-t-elle ? Dans l'exemple de Kripke-Soames, le locuteur fait erreur sur l'objet de sa croyance. Il a la métacroyance que la croyance qu'il exprime en disant "PU est une institution d'éducation supérieure" porte sur une université, mais il n'en est rien : ce qu'il croit, en affirmant cette phrase, porte en fait sur un des ongles de Kripke. L'absurdité, on pourrait penser, n'est autre que celle de faire ainsi erreur sur le contenu de ses propres croyances : un individu, nous serions tentés de croire, ne peut se tromper de la sorte sur le contenu d'une de ses croyances explicites et linguistiquement articulées.

Pour répondre à cette possibilité, Jeshion emploie la même tactique que précédemment : elle tente de démontrer que nous pourrions produire une situation dans laquelle

⁷ On pourrait objecter que (2.4) n'est pas une phrase idiomatique en français : c'est une erreur pragmatique que d'utiliser 'cette chose' pour désigner ce qu'un locuteur croit être une personne. Or, si le locuteur avait utilisé 'cette personne' comme il se devrait, nous pourrions alors douter qu'il ait réussi à faire référence à la roche, puisque 'cette personne' inclut possiblement une restriction indiquant que le référent de l'expression doit être une personne. Néanmoins, il n'est pas du tout clair que l'erreur pragmatique commise en utilisant (2.4) empêche la référence. Cela étant dit, un lecteur convaincu qu'il existe ici un véritable problème pour l'exemple de Jeshion n'a qu'à substituer à cet exemple français (ou anglais...) un exemple dans un langage (fictif ou réel) qui aurait un démonstratif véritablement neutre quant à la catégorie de l'objet démontré. Pour ma part, je n'arrive à concevoir aucune raison qui rendrait un tel démonstratif logiquement impossible.

⁸ Ce serait d'ailleurs très étrange qu'un partisan de la sémantique de la référence directe comme Soames veuille localiser l'absurdité de la conclusion de l'argument dans le *contenu* même de la croyance de *l*. En effet, Soames, tout comme la plupart des partisans de la sémantique référentialiste pour les noms propres et démonstratifs, acceptent sans broncher l'existence de croyances aux contenus *illogiques* (cf. [Salmon 1987; Soames 2002]. Voir aussi [Kripke 1979a] pour la présentation initiale du problème.) De telles croyances ne sont-elles pas plus 'absurdes' encore que celles qui impliquent des erreurs de catégorie ?

un locuteur ferait erreur sur le contenu de sa croyance, sans même avoir introduit un nom descriptif :

Suppose that Ann has just given birth to twin boys. At present, she is fully rational, and her cognitive and perceptual powers are normal. But Ann will soon need to be whisked away for surgery that will take several weeks recovery time, during which she will not see her children. [...] Before she departs for surgery, Ann wants to name her children. She wishes to name the blond boy “Alex” and the brunette boy “Sam.” At the moment when she decides to announce their names, the lighting conditions in her room alter enough so that the sun glows over the brown-haired baby, making it appear blond, while a shadow is cast over the blond-haired baby, making its hair appear darker than its sibling’s hair. Ann declares “This baby is Alex” while pointing to the brunette and declares “This baby is Sam” while pointing to the blond. Her intention in her demonstrative reference to each baby is to pick out the baby directly, in this case by visual perception, and not by concepts (e.g., not *the smaller baby* or *the baby to my left* or *the baby with the blond hair*). The problem of course is that because she unknowingly misidentifies their respective hair colors, her naming intentions do not line up with her actual demonstrative naming actions. Consequently, the baby that she intends to name “Alex” is named “Sam” and the baby she intends to name “Sam” is named “Alex.” Very shortly following this naming event, Ann is whisked away for surgery. Her relatives care for the babies and use “Alex” for the brunette and “Sam” for the blond. Friends, nurses, pediatricians, and distant relatives use the names in like fashion. [Jeshion 2006:125]

Alors qu’Ann est à l’hôpital, elle dit parfois aux médecins des phrases telles que :

(2.5) Alex est blond.

Puisque ‘Alex’ désigne en fait son enfant brun, cette phrase est, à l’insu d’Ann, fausse. Son erreur lors du ‘baptême’ de ses enfants lui cause d’avoir la croyance erronée qu’Alex

est blond. Jusqu'alors, rien d'absurde. Mais Jeshion croit que cette situation recèle une erreur d'identification du même type que l'exemple de Kripke-Soames : Ann fait erreur sur le contenu de sa croyance. Selon Jeshion, lorsqu'Ann donne son assentiment sincère à (2.5) elle croit alors qu'Alex est blond. Néanmoins, Ann croit également que *cette* croyance (qu'elle exprime par 'Alex est blond') est au sujet de Sam :

More specific to our concerns, Ann thinks her belief is about the blond [child], the one she named 'Sam', while it is in fact about the brunette. This is the same result as the one Soames sketches in which a rational agent thinks her belief is about one thing, a certain university, while it is actually about something else, a certain thumbnail. [Jeshion 2006:125]

À première vue, cet argument est un peu étrange. Il y a bien un certain sens selon lequel Ann fait erreur sur le contenu de sa croyance. Après tout, elle croit que la croyance qu'elle exprime avec la phrase 'Alex est blond' porte sur son enfant blond, alors qu'elle porte en fait sur son enfant brun. Mais ce type 'd'erreur d'identification' n'est pas du même type que celui qui se produit dans l'exemple de Kripke-Soames. Dans cet exemple, il y a un objet de sorte que le locuteur croit *de cet objet* qu'il est l'objet de la croyance qu'il exprime avec une certaine phrase. La métacroyance erronée du locuteur est *de re*. Il n'y rien de problématique ou d'absurde au fait que le locuteur dans l'exemple de Kripke-Soames donnerait sans aucun problème son assentiment à la phrase

(2.6) La croyance que j'exprime par la phrase 'PU est une institution d'éducation supérieure' porte sur l'Université Princeton.

L'absurdité vient du fait qu'il croit *de re* que Princeton est l'objet d'une certaine croyance alors que celle-ci porte en fait sur un autre objet (l'ongle de Kripke).

Il n'y a pourtant rien dans la description que fait Jeshion de la situation d'Ann qui nous permette de conclure qu'elle se trouve dans la même situation. Ann ne donnerait certainement pas son assentiment à

(2.7) La croyance que j'exprime avec la phrase 'Alex est blond' porte sur Sam.

Au contraire, elle insisterait, avec raison, que cette croyance porte sur *Alex* : il se trouve simplement qu'il s'agit d'une croyance fautive. Tout au plus, Jeshion réussit à établir qu'Ann fait erreur sur le contenu de sa croyance *sous une certaine description (de dicto)*. Sans contredit, Ann croit que le contenu de sa croyance porte *sur son enfant blond*. Il se trouve que cet enfant est Sam, et non pas Alex. Mais il ne s'en suit pas, bien entendu, qu'Ann croit *de re*, au sujet de Sam, qu'il est l'objet de la croyance qu'elle exprime avec (2.5).

Néanmoins, Jeshion a raison sur l'essentiel : il *est* possible de produire une erreur d'identification du même type (c.-à.-d. *de re*) sans user de noms descriptifs. La clé est simplement qu'en plus de noms ostensifs, il faut aussi faire appel à des démonstratifs. L'argument qui suit n'a rien d'élégant, mais il me semble établir la conclusion que Jeshion recherche.

Imaginons qu'Ann soit philosophe, ou du moins qu'elle ait un certain penchant pour les trivialités intellectuelles et la métacognition. Après quelques semaines à l'hôpital, Ann retourne chez elle. À son arrivée, voit Sam (l'enfant blond), et va le saluer. Les conditions d'éclairages sont normales, et il apparaît blond à Ann. Le voyant, Ann se dit alors

(2.8) Cet enfant est devant moi

(une déclaration un triviale, certes). Comme c'est Sam qui est devant elle, 'cet enfant' a alors Sam pour contenu sémantique, et (2.8) exprime la proposition singulière que Sam est devant Ann. En se disant (tout au haut ou mentalement) (2.8), Ann a donc une croyance ayant cette proposition singulière pour contenu. Mais supposons qu'Ann s'interroge alors sur le contenu de la croyance qu'elle acquiert ainsi. Comme elle croit qu'Alex est son enfant blond, elle croira également qu'Alex, et non Sam, est présent devant elle. Elle croira donc que la croyance qu'elle exprime avec (2.8) porte sur Alex, et non sur Sam. Elle fait donc erreur sur le contenu d'une de ses croyances, et cette erreur est parfaitement analogue à l'erreur d'identification dans l'exemple de Kripke-Soames : il y a un individu (Alex) tel qu'Ann croit *de re* que cet individu est le contenu d'une certaine croyance qui porte en fait sur un autre individu (Sam). De plus, comme

Jeshion le voulait, l'exemple ne fait appel à aucun présupposé qui serait rejeté par un partisan de la sémantique de la référence directe en général, ni à aucun nom descriptif (l'exemple n'emploie que des noms introduits ostensivement, pour des objets présents à l'expérience perceptuelle, et des démonstratifs).

Il semble donc que s'il y a absurdité dans le résultat de l'argument de Kripke-Soames, l'erreur de métacroyance n'en est pas non plus la source. Jeshion ne considère que ces deux possibilités, et conclut alors que l'argument est irrémédiable : la conclusion que *l* croit que l'ongle de Kripke est une institution d'éducation supérieure est certes *étrange*, mais n'a rien de vraiment absurde, au sens où elle pourrait servir de *reductio* de la théorie référentialiste des noms descriptifs.

2.3 Les noms descriptifs peuvent-ils produire de la pensée *de re* ?

En réalité, je crois que le problème que tente de mettre en lumière l'exemple de Soames est beaucoup plus simple que Jeshion, et Soames lui-même, ne le laissent entendre. Si j'ai raison, la structure disjonctive de la description utilisée pour introduire 'PU' n'apporte rien d'essentiel à l'argument. Le véritable problème pour la théorie référentialiste est que celle-ci permettrait de se mettre en position d'avoir des pensées *de re* à volonté.

Considérons un autre exemple, aussi de Soames [Soames 2003:415]. Supposons que *l* comprend et donne son assentiment à la phrase

(2.9) Le plus petit espion est un espion

l a alors la croyance que le plus petit espion, quel qu'il soit, est un espion. Cette croyance est *de dicto*, et non pas *de re*, car l'individu à qui 'le plus petit espion' réfère n'est pas lui-même contribué à la proposition qu'exprime (2.9). Il ne s'ensuit donc pas, du fait que *l* donne son assentiment à (2.9), qu'il croit de qui que ce soit que *cette* personne qu'elle est un espion. Si Nikita est le petit espion, il est faux de dire que *l* croit *de Nikita* qu'il est un espion — si nous avons Nikita devant nous et que nous pouvions nous référer à

lui démonstrativement, il serait faux de dire que *l* croit, uniquement parce qu'il donne son assentiment à (2.9), *de cette personne* (en pointant Nikita) qu'elle est espion.⁹

Supposons que *l* ne connaît pas Nikita, et qu'il n'a jamais entendu parler de lui. Non seulement *l* ne croit-il pas que Nikita est un espion, mais il n'a en fait aucune croyance *de re* au sujet de Nikita. Pour qu'il puisse en venir à croire quoi que ce soit au sujet de Nikita lui-même, il faudrait soit que *l* le rencontre, où qu'il en vienne à maîtriser une expression quelconque qui aurait Nikita pour contenu : il faudrait qu'il maîtrise 'Nikita' (ou un autre nom que porterait Nikita) ou bien un indexical utilisé dans un contexte pour référer à ce dernier.¹⁰ Pas de controverse jusqu'à présent. Mais voilà que la question se pose naturellement : qu'advient-il si notre locuteur décide d'introduire un nom via une description définie qui dénote Nikita ? Supposons, pour suivre l'exemple de Soames, qu'il introduise le nom 'Shifty' pour cet individu, quel qu'il soit, qui est le plus petit espion. *l* ne sait pas, au préalable, qu'il s'agit de Nikita. S'ensuit-il que *l* est désormais en position d'avoir des croyances *de re* au sujet de Nikita, capacité qu'il n'avait pas avant la stipulation ? Voilà précisément ce qu'implique la théorie référentialiste : 'Shifty', comme tous les noms descriptifs, est une expression directement référentielle (thèse [2b]). Par conséquent

(2.10) Shifty est un espion

exprime une proposition singulière à laquelle le nom contribue Nikita lui-même (corolaire 3) : $\langle \text{Nikita, être un espion} \rangle$. *l*, lorsqu'il donne son assentiment sincère et compé-

⁹ Il s'agit ici d'un des rares points à faire consensus dans ce genre de débat : pour que *l* puisse à avoir une croyance *de re* en acceptant (2.9), il faudrait que cette phrase exprime une proposition singulière et, par conséquent, que la description définie 'le plus petit espion' soit directement référentielle. Or, virtuellement tous les philosophes et sémanticiens admettent que les descriptions définies ne sont pas des expressions directement référentielles. Certes, nombre de théoriciens croient que les descriptions utilisées de manière dite *référentielle* ont un individu pour contenu sémantique [Devitt 1981; Donnellan 1978; Wettstein 1981, 1983]. Pour une critique de cette thèse, voir [Kripke 1979b; Salmon 1984]. Quoi qu'il en soit, la description est ici considérée dans son usage attributif et il n'est donc pas nécessaire de se lancer dans ce débat.

¹⁰ Possiblement une description définie utilisée de manière référentielle ferait aussi l'affaire, quoique cette possibilité n'est pas indépendante de la question plus pointue du contenu sémantique de tels usages ; voir la note 9.

tent à (2.10), acquiert donc une croyance *de re* qu'il n'avait pas auparavant, une croyance *de re* qu'il n'*aurait pu* avoir, s'il n'avait pas introduit un nom descriptif.¹¹

Or, selon Soames, l'idée qu'un locuteur puisse obtenir la capacité d'entretenir des pensées *de re* par stipulation est absurde ; si ce locuteur ne peut penser *de re* au référent d'une description, il ne peut y parvenir en utilisant cette même description pour fixer la référence d'un nom :

Someone who believes that the shortest spy is a spy may not believe of anyone that he (or she) is a spy. [...] Suppose now that a speaker goes through a little linguistic ceremony ; he uses the description *the shortest spy* to fix the referent of the name *Shifty*—without having any idea who the shortest spy is. [...] [I]f he were to assertively utter *Shifty is a spy*[, s]urely the speaker wouldn't thereby assert that he or she (demonstrating the individual who in reality is the shortest spy) is a spy. We may suppose that prior to introducing the name, the speaker was not in a position to say anything of this person.¹² But then going through a formal linguistic ceremony is not going to help. [Soames 2003:415]

L'absurdité de la théorie référentialiste des noms descriptifs viendrait donc du fait qu'elle implique qu'il soit possible d'obtenir des pensées *de re* par stipulation.

Je ne crois pas que l'argument que Soames attribue à Kripke soit foncièrement différent. Comme, 'le plus petit espion', 'l'ongle de pouce gauche de Kripke' n'est pas une expression référentielle ; il s'agit simplement d'une description définie. Un individu qui affirme

¹¹ Certes, le locuteur aurait pu en venir avoir une telle croyance s'il avait rencontré Nikita ou appris son nom. Le conditionnel sert ici à saisir l'idée qu'il n'aurait pu acquérir cette croyance, par ses propres moyens, sans faire des expériences additionnelles et sans apprendre d'expressions déjà formées du langage public.

¹² Ou de croire quoi que ce soit de cette personne. Soames croit que la *croyance* de *l* est parasitaire de sa capacité à faire une affirmation avec le nom qu'il a introduit. Il croit donc que, comme *l* ne peut affirmer quoi que ce soit de Nikita, il ne peut croire quoi que ce soit (*de re*) à son sujet non plus. Je ne crois pas que nous ayons l'obligation de faire cette supposition, puisqu'il me semble clair que, même si certains voudraient soutenir que *l* peut être en position de faire des affirmations au sujet de Nikita sans être en position d'avoir des croyances à son sujet, la situation converse semble très peu probable : si *l* ne peut même pas faire d'affirmations au sujet de Nikita avec un nom comme 'Shifty', il ne peut *a fortiori* pas avoir de croyance à son sujet non plus par le biais de ce nom.

(2.11) L'ongle de pouce gauche de Kripke est F

n'exprime pas une proposition singulière à laquelle l'ongle lui-même est contribué, mais simplement une proposition générale selon laquelle cet objet (quel qu'il soit) qui est l'unique ongle de pouce gauche de Kripke est F. De même, la croyance d'un locuteur donnant son assentiment à cette phrase serait *de dicto*, et non *de re*. L'absurdité est de supposer que le fait d'introduire 'PU' mette soudainement le locuteur en position de croire *de re* que le pouce de Kripke est une institution d'éducation supérieure. Le fait que 'PU' soit introduit via une stipulation disjonctive, ou que *l* fasse erreur sur la référence de l'expression n'aurait donc pas pour but d'offrir un *nouvel* argument qui s'appliquerait uniquement dans de telles circonstances un peu aberrantes ; ces détails, il me semble, ont plutôt comme fonction de renforcer l'intuition du lecteur qu'il y a quelque chose qui cloche dans la supposition que l'on puisse acquérir des pensées *de re* par le biais de noms descriptifs.¹³

L'inconvénient majeur d'un tel argument est qu'il dépend essentiellement d'une intuition assez théorique : l'intuition que le locuteur ne peut acquérir la capacité d'avoir une pensée *de re* au sujet d'un objet en introduisant un nom descriptif. Cette intuition n'est pas sans fondement, bien entendu. Il y a en fait une tradition philosophique voulant que la capacité d'avoir des pensées 'directes' ou *de re* au sujet d'un quelconque objet dépendent essentiellement de relations existant entre l'agent cognitif et l'objet en question. Pour certains, il s'agit d'une relation quasi perceptuelle, ce que Russell appelle 'accointance' [acquaintance] [Russell 1951, 1956b, 1961].¹⁴ Pour d'autres, il s'agit d'une combinaison d'accointance et de relation causale. Comme nous le verrons plus tard, Reimer [2004] adopte une restriction de ce genre. Soames semble également pencher en faveur de cette dernière option. Il croit manifestement qu'il est possible d'avoir des pensées

¹³Cette impression est grandement renforcée par le fait que Soames traite ces deux arguments conjointement, comme s'il ne s'agissait que d'un seul [Soames 2003:411-417]

¹⁴ Je dis 'quasi perceptuelle' car la plupart des auteurs qui font usage de la notion d'accointance admettent que des objets peuvent nous être présentés directement, tel qu'ils le sont dans la perception, à travers des expériences qui ne seraient pas normalement considérées comme des épisodes perceptuels—l'intuition mathématique ou conceptuelle étant probablement l'exemple de prédilection (voir par exemple Russell [Russell 1961:220]). Je laisse donc ouverte ici la question de savoir si les notions d'accointance et de perception au sens propre devraient être identifiées.

de re au sujet d'objets avec lesquels nous ne fûmes jamais en relation d'accointance. Je peux, par exemple, penser à Aristote simplement en maîtrisant son nom. Lorsque je maîtrise une phrase comme

(2.12) Aristote a enseigné à Alexandre

j'acquies la capacité d'entretenir cognitivement son contenu, c.-à.-d. que j'acquies la capacité d'avoir des pensées (incluant des croyances, des doutes, etc.) ayant la proposition singulière qu'exprime cette phrase pour contenu. Ce faisant, je pense donc à Aristote directement, *de re*, même si je n'ai jamais eu d'expérience d'Aristote. Ma compétence linguistique avec le *nom* 'Aristote' suffit pour que je puisse avoir des pensées à son sujet. Mais Soames adopte aussi la théorie historique de la référence : mon usage d' 'Aristote' a pour contenu Aristote parce qu'il s'imbrique dans une chaîne d'usage qui tire son origine dans un usage originel d' 'Aristote' (en fait, de la forme grecque) pour référer directement au philosophe.

Les détails, cependant, importent peu. Ce qui importe, c'est que selon une conception assez traditionnelle, la capacité d'avoir des pensées *de re* au sujet d'un objet dépend essentiellement de l'existence de certaines relations unissant l'agent à l'objet de sa pensée ; s'il ne s'agit pas d'une relation d'accointance, ou d'une relation causale directe, alors au moins d'une relation de transmission d'une expression linguistique qui *elle* tire son contenu de quelque chose comme l'accointance ou la causalité. Quoi qu'il en soit, ces relations unissant l'agent cognitif à l'objet de sa pensée sont des relations que l'on pourrait dire 'externes' : elles ne dépendent pas uniquement de facteurs psychologiques internes à l'agent, mais dépendent en partie de sa situation dans le monde. Je prendrai donc une certaine liberté en nommant cette conception plus traditionnelle la conception *externaliste* de la pensée *de re*.

Selon une telle conception, il est clair que l'on ne peut acquies la capacité de penser *de re* à un objet uniquement en fixant la référence d'un nom. Si *l* ne peut penser à *o* que *de dicto*, qu'à travers une description que *o* se trouve à satisfaire, il ne peut *se donner* la capacité de penser à *o* directement simplement en stipulant l'existence d'un nom dont la référence serait fixée par la description. Une telle stipulation ne peut servir à créer le

genre de relation externe nécessaire au locuteur pour qu'il puisse véritablement penser à *o* en tant que tel.

Mais bien que très répandue, cette conception externaliste de la pensée *de re* ne fait pas consensus. D'intérêt particulier pour la présente discussion, notons que Robin Jeshion la rejette catégoriquement [Jeshion 2001a,b, 2004]. Pour elle, la pensée *de re* repose essentiellement sur l'organisation psychocognitive de l'agent et non pas sur une quelconque relation externe l'unissant à l'objet de sa pensée :

The literature on *de re* belief frequently makes use of the idea of the mental file folder. For the many objects with which we are acquainted and for which we think about by mentally tokening an ostensive name, we have mental file folders that, in effect, organize our information about the object. The name of the object is conceived as the label on the folder and serves the ordinary organizational function of labels on files—it enables us to efficiently organize and retrieve information about the named object. Within the bulk of this literature, acquaintance with the named object is a necessary condition on having *de re* thought about it.

In my view, we need to shed the acquaintance condition, and recognize that having a mental file folder itself is sufficient for *de re* thought. We generate mental file folders and *de re* thought by introducing descriptive names into the language. In introducing the descriptive name [the agent] opens and labels a new mental file folder as a repository of information about the *F*. Initially, she had a series of *de dicto* thoughts that were unorganized in cognition. The creation of this mental file folder itself alters this agent's cognitive architecture so that her thought about [the object] is now *de re*. [Jeshion 2004:611-612]

Elle ne voit donc pas dans l'argument de Soames de raison d'abandonner la sémantique référentialiste pour les noms descriptifs. En fait, elle voit dans la possibilité d'introduire des noms (directement référentiels) descriptivement un des meilleurs arguments pour abandonner cette vision essentiellement relationnelle de la pensée *de re* au profit d'une

conception plus psychologique (ou ‘internaliste’ pour continuer dans la même veine terminologique).

La possibilité d’obtenir des pensées *de re* via l’introduction de noms descriptifs est donc au coeur de la question sémantique qui nous concerne. Une impasse se dessine alors à l’horizon. D’une part, des partisans d’une conception traditionnelle de la pensée *de re* (que j’ai dit ‘externaliste’) comme Soames rejettent la théorie référentialiste parce qu’elle permet d’obtenir des pensées *de re* par stipulation, ce qu’ils jugent impossible. D’autre part, nous avons des philosophes comme Jeshion qui rejettent la conception traditionnelle précisément parce qu’elle entre en conflit avec une sémantique référentialiste des noms descriptifs. Si nous en restons à ce stade, le débat risque de vite devenir un simple échange d’intuition, chacun se rangeant derrière la position lui semblant comparativement plus intuitive (théorie externaliste de la pensée *de re* vs. sémantique référentialiste des noms descriptifs), rejetant du coup l’autre option. Je ne chercherai pas, dans ce qui suit, à évaluer la valeur de telles intuitions. Je ne vois simplement pas comment une résolution du débat serait possible de cette façon. L’argument de Kripke-Soames est un excellent outil pour clarifier ce qui est en jeu dans ce débat, mais il ne peut, de lui-même, *résoudre* la question sémantique posée ici.

Au chapitre suivant je propose donc deux arguments qui attaquent directement la théorie référentialiste des noms descriptifs. Comme l’argument de Kripke-Soames, ils tenteront de réduire la théorie référentialiste à l’absurde ; contrairement à celui-ci, ils ne feront pas *prioritairement* appel à l’intuition sémantique des locuteurs.

CHAPITRE 3

DEUX ARGUMENTS CONTRE LA THÉORIE RÉFÉRENTIALISTE DES NOMS DESCRIPTIFS

Dans ce chapitre je présente deux arguments contre la théorie référentialiste des noms descriptifs. Premièrement, je soutiens que la théorie référentialiste trivialisait les notions épistémiques de connaissance et de justification ; si cette théorie était vraie, il s'avèrerait possible d'acquérir des justifications épistémiques substantielles par le biais de stipulations linguistiques (section 3.1) et ce pour une très grande variété de propositions ; deuxièmement, et peut-être plus sérieusement, la théorie génère un paradoxe qui expose son incohérence (section 3.2).

Ces arguments ne précisent cependant pas, d'eux-mêmes, quelle(s) thèse(s) de cette théorie il faut rejeter. Je consacre la section 3.3 à cette question.

3.1 La trivialisait des notions épistémiques

Ce premier argument n'est pas vraiment original. En effet, l'essentiel du problème dont il traite avait déjà été exposé par Donnellan [1979], peu de temps après la publication de *Naming and Necessity*.

3.1.1 Le mystère de Donnellan

On peut exposer le problème en considérant un exemple historique d'introduction de nom descriptif, quoiqu'un peu simplifié.

En effectuant des calculs sur des données relevant des perturbations dans l'orbite de la planète Uranus, Urbain Le Verrier en vient à la conclusion qu'une planète encore non observée en est la cause. Cette hypothèse s'avère correcte : les perturbations dans l'orbite d'Uranus sont causées par sa voisine, Neptune. Mais Le Verrier, alors qu'il termine ses calculs, ne sait pas cela : il ne sait pas quoi que ce soit au sujet de Neptune (en fait, il ne croit pas quoi que ce soit au sujet de Neptune). Tout au plus, il sait, ou est justifié

de croire, qu'il existe une planète au-delà d'Uranus qui est la cause des perturbations dans l'orbite de cette dernière. Le Verrier n'attend cependant pas la découverte de la planète hypothétique, et nomme immédiatement celle-ci. Explicitement ou implicitement, il utilise la description définie 'la planète qui cause les perturbations enregistrées dans l'orbite d'Uranus' pour fixer la référence du nom 'Neptune'. Si une telle planète existe, 'Neptune' la désigne donc rigidement ; si aucune planète ne cause les perturbations, ou si les perturbations ne sont pas le produit d'une planète unique, 'Neptune' ne désigne alors rien.

La théorie référentialiste va plus loin et affirme que 'Neptune' fait la même contribution sémantique que le complexe kaplanien 'dthat[la planète qui cause les perturbations enregistrées dans l'orbite d'Uranus]'. 'Neptune' a donc pour contenu sémantique cette planète elle-même qui cause les perturbations, si une telle planète existe (thèse [2b]). Lorsque le nom 'Neptune' s'imbrique dans une construction linguistique complexe, il contribue donc au contenu sémantique de cette construction la planète satisfaisant la description qui fixe sa référence. Une phrase déclarative dans laquelle s'imbrique ce nom, par exemple

(3.1) Neptune est une géante gazeuse

exprime donc une proposition singulière au sujet de cette planète (corolaire [3]) ; ici, il s'agit de la proposition singulière \langle Neptune, être une géante gazeuse \rangle . Parallèlement, donc

(3.2) Neptune cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus

exprime la proposition singulière que *Neptune* cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus : \langle Neptune, causer des perturbations dans l'orbite d'Uranus \rangle .

Selon Donnellan, la nature directement référentielle de 'Neptune' génère cependant un mystère qui apparaît clairement lorsque nous considérons la proposition exprimée par

(3.3) S'il y a une unique planète qui cause les perturbations enregistrées dans l'orbite d'Uranus, alors Neptune cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus .

Cette proposition est contingente : elle est fautive à tous ces mondes où une unique planète perturbe l'orbite d'Uranus, mais où celle-ci n'est pas identique à la planète (Neptune) qui cause effectivement ces perturbations. De tels mondes sont certainement possibles : l'histoire du système solaire aurait pu être telle qu'une autre planète, mais d'une masse similaire, aurait occupé environ la position qu'occupe effectivement Neptune. Pourtant, malgré la contingence de cette proposition, il semble que Le Verrier puisse la connaître *apriori*. Il n'a pas besoin d'avoir recours à l'expérience pour savoir que si une unique planète perturbe l'orbite d'Uranus, alors 'Neptune' réfère à celle-ci. Il sait cela uniquement sur la base de sa connaissance linguistique de la règle qui associe à 'Neptune' un contenu, règle dont il est l'auteur. Mais la connaissance de Le Verrier n'est pas que métalinguistique, selon la théorie référentialiste. La raison est que Le Verrier *comprend* la phrase (3.3) : il est sémantiquement compétent à l'égard de tous les termes qu'elle contient, en plus d'être compétent en regard aux règles de grammaire qui la régissent. Le Verrier est donc en position de donner un assentiment compétent et sincère à (3.3). Ce faisant, il satisfait à l'antécédent du principe de décitation ; il croit la proposition qu'exprime cette phrase, en plus de savoir qu'elle est vraie. Le Verrier la connaît donc *apriori* : il sait sans recours à l'expérience, et uniquement sur la base de sa connaissance linguistique, que si une unique planète cause les perturbations dans l'orbite d'Uranus, alors Neptune cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus.

Ce résultat n'est pas inconnu de Kripke : dans *Naming and Necessity*, il propose que

Neptune was hypothesized as the planet which caused such and such discrepancies in the orbits of certain other planets. If Leverrier [*sic*] indeed gave the name 'Neptune' to the planet before it was ever seen, then he fixed the reference of 'Neptune' by means of the description just mentioned. At that time he was unable to see the planet even through a telescope. At this stage, an *a priori* material equivalence held between the 'Neptune exists' and 'some one planet perturbing the orbits of such and such other planets exists in such and such a position'¹, and also such statements as 'if such and

¹ J'avoue ne pas être certain de comprendre pourquoi Kripke spécifie "in such and such a position"; cette condition ne fait pas partie de la description qu'il suggère comme ce qui fixe la référence. Le Verrier

such perturbations are caused by a planet, they are caused by Neptune' had the status of *a priori* truths. Nevertheless, they were not *necessary* truths, since 'Neptune' was introduced as a name rigidly designating a certain planet. Leverrier could well have believed that if Neptune had been knocked off its course one million years earlier, it would have caused no such perturbations and even that some other object might have caused the perturbations in its place. [Kripke 1980:79, note 33]

De toutes les thèses défendues par Kripke dans *Naming and Necessity*, celle de l'existence de propositions contingentes *apriori* est certainement une de celles ayant le plus fait couler d'encre, et qui s'est la plus exposée à la critique. Cette réticence à admettre l'existence de propositions contingentes *apriori* s'explique parfois par le désir de conserver un lien constitutif entre, d'une part, les propriétés d'être *apriori*, nécessaire et analytique et d'une autre, celles d'être *a posteriori*, contingente et synthétique.² Mais même un philosophe enthousiaste à l'égard de la révolution kripkéenne comme Donnellan, qui admet par ailleurs sans broncher des propositions à la fois nécessaires et connaissables qu'*a posteriori*, est réticent à admettre une classe de propositions contingentes et connaissables sans recours à l'expérience.

Mais qu'y a-t-il donc de si troublant à l'idée qu'il existe des propositions de ce type ? Donnellan explique le problème de la manière suivante :

If a truth is a contingent one then it is made true, so to speak, by some actual state of affairs in the world, that, at least in the sort of example we are interested in, exists independently of our language and linguistic conventions. How can we become aware of such a truth, come to know the existence of such a state of affairs, merely by performing an act of linguistic stipulation ?
[Donnellan 1979:46]

bien entendu avait prédit des coordonnées pour la planète, mais il n'est pas clair que cette condition ait servi à fixer la référence. Dans les faits, les coordonnées proposés par Le Verrier étaient mêmes partiellement inexacte.

² Ceci est particulièrement vrai des philosophes associés au programme du bi-dimentionalisme sémantique. Voir par exemple [Chalmers 2006; Jackson 2000; Stalnaker 1999].

Cette possibilité s'avère tellement mystérieuse, pour Donnellan, qu'il en conclut que les propositions contingentes *apriori* ne peuvent exister, et qu'il faut rendre compte de manière alternative des exemples kripkéens [Donnellan 1979].

Le problème que soulève Donnellan est selon moi bien réel, mais son diagnostic fait défaut : ce n'est pas la possibilité de connaître *apriori* une proposition contingente, en tant que telle, qui pose problème.

Comme Evans le fait remarquer [Evans 1985:210], il est très facile de produire des exemples de propositions contingentes *apriori* qui n'ont rien de mystérieux si l'on a recours à une description rigidifiée. Par exemple, on admet généralement que l'adverbe 'effectivement' [actually] est un désignateur rigide, qui dénote dans un contexte *c* le monde de ce contexte à tous les mondes possibles.³ Il est donc facile de montrer que la proposition exprimée par

(3.4) S'il y a un objet qui effectivement est l'unique F (c.-à.-d., le F effectif), alors cet objet est F

peut être à la fois contingente et connaissable *apriori* : *apriori*, parce qu'un locuteur compétent sait qu'une phrase de la forme 'Effectivement p' est vraie si et seulement si 'p' est vraie ; contingente, parce qu'à un autre monde, cet objet qui est effectivement l'unique F aurait pu ne pas être F (supposant que d'être F n'est pas une propriété essentielle de cet objet).

L'apriorité d'une telle proposition contingente n'a pourtant rien de mystérieux. (3.4) ne dit pas d'un objet *o* en particulier (qui se trouve, par ailleurs, à être le F effectif) qu'il est F (ou qu'il est F s'il existe) : elle ne fait qu'exprimer la proposition générale à l'effet que l'objet, quel qu'il soit, qui dans le monde effectif est l'unique F, est F (s'il existe). Une telle proposition est triviale, bien sûr, et on ne s'étonne pas que notre compréhension de (3.4) soit suffisante pour la connaître. D'ailleurs, ce qui étonne n'est pas le statut *apriori* de cette proposition, mais plutôt sa *contingence* : il est fort probable que quelqu'un qui n'a pas explicitement saisi que 'effectivement' est un désignateur rigide

³ Énoncé au monde effectif 'effectivement' dénote donc notre monde. S'il était énoncé dans un autre monde, cette instance ferait alors référence au monde de l'énonciation et ce, à tous les mondes possibles.

croit la proposition exprimée par (3.4) nécessaire. Réaliser sa contingence requiert une certaine familiarité avec le cadre sémantique des mondes possibles pour les opérateurs modaux. Une fois cela pris en compte, cependant, il n’y a rien de mystérieux au fait que (3.4) exprime une proposition contingente *apriori*.

Notons, d’ailleurs, que dans sa présentation de l’exemple, Kripke ne fait pas appel à une thèse sémantique substantielle au sujet de ‘Neptune’ ; pour lui, le statut à la fois contingent et *apriori* de la proposition exprimée par (3.3) découle simplement du fait que ‘Neptune’ est un désignateur rigide. En d’autres termes, la proposition qu’exprime (3.3) serait contingente et connaissable *apriori* même si ‘Neptune’ exprimait un contenu descriptif, par exemple, si sa valeur sémantique constituait en la description rigidifiée ‘la planète qui cause effectivement les perturbations enregistrées dans l’orbite d’Uranus’. Le statut contingent *apriori* de cette proposition n’aurait alors rien de problématique. Contrairement à ce que suppose Donnellan donc, le problème avec la sémantique de la référence directe concernant les noms descriptifs, si un tel problème existe, ne concerne pas directement l’existence de propositions contingentes *apriori*.

Le vrai problème, il me semble, concerne plutôt l’apport épistémique de la stipulation qu’effectue celui qui introduit un nom descriptif. Considérons la situation de Le Verrier avant qu’il ne fixe la référence de ‘Neptune’. Lorsqu’il termine ses calculs, mais avant de fixer la référence de ‘Neptune’, Le Verrier est justifié de croire la proposition générale qu’une planète cause des perturbations dans l’orbite d’Uranus. Il ignore pourtant tout de cette planète elle-même : il est faux, à ce stade, de dire qu’il est justifié de croire que c’est *Neptune* qui est responsable des perturbations : il n’y a aucune planète en particulier telle que Le Verrier sache, ou même croie, de cette planète qu’elle perturbe l’orbite d’Uranus. À ce stade donc, Le Verrier n’a aucune justification épistémique pour la proposition singulière que *Neptune* perturbe l’orbite d’Uranus. En effet, cette proposition semble être un exemple paradigmatique d’une proposition dont la justification est essentiellement empirique : elle est contingente, elle n’est pas analytique (aucune phrase logiquement vraie ne pourrait l’exprimer), elle n’est pas justifiable par le biais d’une quelconque forme d’intuition rationnelle (comme l’intuition mathématique ou morale

que postulent certains philosophes).⁴ De prime abord, il semblerait que si un individu au temps t n'est pas épistémiquement justifié de croire cette proposition, alors il ne peut être épistémiquement justifié de la croire au temps t' que s'il obtient une justification empirique entretemps. Si Le Verrier, alors qu'il termine ses calculs, n'a pas de raison de croire que c'est *cette planète* (la désignant dans une lunette) qui perturbe l'orbite d'Uranus, alors il ne peut acquérir de telles raisons épistémiques que s'il fait des expériences quelconques : par exemple, en allant observer la planète à l'endroit où il prédit son emplacement.⁵

Néanmoins, il semble que Le Verrier, une fois qu'il a stipulé la règle qui détermine le contenu sémantique de 'Neptune', est en position de d'acquérir une justification épistémique pour cette proposition, sans recours additonnel à l'expérience⁶ : comme Le Verrier a stipulé que 'Neptune' nommerait la planète qui cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus, il sait que, si une telle planète existe, alors 'Neptune' fait référence à celle-ci. Il sait cela uniquement sur la base de sa connaissance linguistique de la règle sémantique qui régit 'Neptune', règle dont il est l'auteur. Qui plus est, Le Verrier est justifié de croire que l'antécédent de ce conditionnel est vrai : ses calculs, appliqués aux données astronomiques recueillies, le justifient à croire qu'il y a bien une planète qui cause les perturbations dans l'orbite d'Uranus.⁷ Il peut donc conclure que, puisque 'Neptune' ré-

⁴ Possiblement, une manière équivalente de dire la même chose est de remarquer qu'il n'existe aucun lien conceptuel du type censé être appréciable par la raison entre la planète Neptune et la propriété de produire des perturbations dans l'orbite d'Uranus.

⁵ Pas que cela ne soit en général l'unique façon de justifier cette proposition. La plupart d'entre nous, par exemple, sommes justifiés de croire que Neptune perturbe l'orbite d'Uranus car nous tenons cette information d'une autorité compétente. Consulter une autorité de la sorte constitue un recours à l'expérience au sens qui nous intéresse ici. Le Verrier aurait pu être justifié de la sorte si, par exemple, l'astronome qui vérifie son hypothèse et découvre une planète aux coordonnées indiquées utilise 'Neptune' pour se référer directement à cette planète qu'il a sous les yeux (enfin, sous *l'oeil*) et, rapportant sa découverte à Le Verrier, lui dit "C'est Neptune qui cause les perturbations dans l'orbite d'Uranus". Ici, comme l'astronome utilise 'Neptune' comme nom ostensif (il l'applique directement à l'objet qu'il observe, sans l'intermédiaire d'une description), son rapport à Le Verrier exprime donc la même information que s'il avait littéralement démontré la planète dans sa lunette et avait dit "C'est *cette planète* qui perturbe l'orbite d'Uranus". Dans la mesure où l'astronome est une autorité compétente, il est donc possible d'être justifié de croire la proposition singulière \langle Neptune, causer des perturbations dans l'orbite d'Uranus \rangle par le biais de son témoignage. Cette méthode de justification constitue néanmoins une justification empirique de la proposition.

⁶ Sa connaissance n'est pas exactement *apriori*, pour une raison qui apparaîtra sous peu.

⁷ Je laisse ouverte, ici, la question de savoir si cette justification est suffisante pour que sa croyance qu'une telle planète existe soit une connaissance. Nous pourrions par exemple croire que tant que la planète

fère à une planète qui cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus, que (3.2) exprime une vérité. Sans contredit, Le Verrier est sémantiquement compétent en égard à cette phrase. Il connaît la règle sémantique qui régit 'Neptune', et (3.2) ne contient que des expressions assez ordinaires de son langage. De plus, sachant que (3.2) est vraie, il est disposé à donner son assentiment sincère à cette phrase. Il satisfait l'antécédent du principe de décitation ; il croit, et croit avec justification, la proposition qu'exprime (3.2). Le Verrier a donc la croyance justifiée que Neptune cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus.

La croyance de Le Verrier n'est pas *apriori* : il est justifié de croire que c'est *Neptune* qui cause les perturbations uniquement parce qu'il est antérieurement justifié de croire qu'une planète existe qui cause ces perturbations. Or, il connaît cette proposition générale par le biais de calculs sur des données observationnelles. Mais ce qui est mystérieux dans le cas de Le Verrier n'est pas le statut épistémique de la proposition à proprement dit, mais la façon dont il est justifié de la croire. Bien que cette croyance soit justifiée en partie empiriquement, l'information empirique dont Le Verrier dispose ne suffit pas à justifier sa croyance : ses raisons épistémiques empiriques justifient au plus une croyance en une proposition générale qui ne suffit pas non plus à justifier la proposition singulière que Neptune cause les perturbations. Le mystère de Donnellan, pour l'essentiel, est donc que la justification épistémique manquante provient non pas de l'expérience, comme on pourrait s'y attendre, mais d'une stipulation linguistique. En effet, c'est en introduisant 'Neptune' dans le langage que Le Verrier acquiert la justification manquante afin d'être justifié de croire cette proposition singulière.

À la fin du chapitre 2 nous avons vu que Jeshion croit que l'introduction d'un nom descriptif opère un changement psychologique chez le locuteur. Après avoir fixé la référence d'un nom descriptivement, le locuteur est en position de penser directement à l'objet qui satisfait la description qui fixe la référence (si un tel objet existe). Le locu-

n'a pas été observée, la conjecture de Le Verrier n'est pas entièrement justifiée, et que par conséquent il ne sait pas qu'une planète perturbant l'orbite d'Uranus existe. Quoiqu'il en soit, il me semble incontestable que la croyance de Le Verrier est justifiée au moins dans une certaine mesure : Le Verrier détient de fortes raisons épistémiques pour sa croyance qu'une telle planète existe, et ce, même si ces raisons ne sont pas entièrement concluantes.

teur peut penser directement à cet objet même s'il n'était pas préalablement en position d'avoir des pensées *de re* à propos de celui-ci. Nous voyons à présent qu'un parallèle épistémologique à ce résultat existe. L'introduction d'un nom descriptif peut changer de manière considérable la situation épistémique d'un locuteur. Un locuteur peut ne pas être justifié de croire une certaine proposition p au temps t , faire une stipulation linguistique au temps t' et, sans avoir acquis la moindre information empirique entretemps, être alors justifié de croire p , même si cette proposition est non-triviale et ne peut être appris par le biais d'une quelconque intuition rationnelle. Voilà, il me semble, l'aspect essentiel du mystère de Donnellan, qui est complètement indépendant de la question de savoir s'il y a des propositions contingentes *apriori*, ou de savoir si celles-ci sont véritablement problématiques.

3.1.2 Les noms descriptifs et le problème de Frege

Pour Jeshion [Jeshion 2000], le mystère de Donnellan n'a rien de catastrophique : ce n'est qu'une conséquence initialement surprenante parmi d'autres générées par la sémantique de la référence directe. Dans la mesure où la justification épistémique par le biais de stipulations linguistiques peut sembler mystérieuse, il est possible de la démystifier en conceptualisant le phénomène de manière adéquate. En fait, Jeshion croit que le mystère de Donnellan est intimement lié à un autre problème qui affecte tous les partisans de la référence directe, indépendamment de leur position concernant les noms descriptifs : le problème de Frege.

3.1.2.1 Le problème de Frege, la solution de Salmon

Une conséquence inévitable de la théorie de la référence directe est que des phrases comme

(3.5) Hesperus est Hesperus

et

(3.6) Hesperus est Phosphorus

qui ne diffèrent que quant à la substitution de noms coréférentiels (relativement au même contexte, bien sûr) expriment la même proposition. Par conséquent, il serait impossible de connaître ou de croire la proposition exprimée par une de ces phrases sans connaître ou croire la proposition exprimée par l'autre : il s'agit, après tout, de la même proposition.

Intuitivement pourtant, il semble possible de croire (ou de savoir. . .) que Hesperus est Hesperus sans croire que Hesperus est Phosphorus : comme le dirait Frege, la première 'connaissance' est triviale et *a priori*, alors que la deuxième constitue une véritable découverte astronomique [Frege 1892b]. Nous acceptons même sans broncher des phrases comme

(3.7) Les Anciens ne croyaient pas que Hesperus est Phosphorus

Comment réconcilier cela avec la théorie de la référence directe ?

Un bon nombre de partisans de cette théorie ([Salmon 1986, 1990; Sider et Braun 2006; Soames 1987, 2002]) croient qu'il ne faut pas chercher à accommoder les intuitions quant à la valeur de vérité de ces phrases : nous devrions simplement accepter que (3.7) est bien fautive, par exemple. Ce qu'il faut expliquer, c'est plutôt pourquoi des phrases comme (3.7) nous semblent acceptables, et d'explicitier le rôle qu'elles peuvent néanmoins jouer dans le langage.⁸

Selon Jeshion, les problèmes de Frege et de Donnellan ont en commun que tous deux nous demandent d'expliquer comment une seule et même proposition peut faire un apport cognitif différent en différentes circonstances, et pour des agents différents. Il faut expliquer, par exemple, pourquoi bien que (3.5) et (3.6) expriment la même proposition, la deuxième phrase semble exprimer une découverte scientifique empirique alors que la première n'exprime qu'une banalité. Dans le cas des noms descriptifs, il s'agit d'expliquer pourquoi une même proposition qui constitue une découverte empirique pour les

⁸ Voir cependant [Bealer 2004; Larson et Ludlow 1993; Richard 1990; Seymour 1992]. Pour ces auteurs, de rendre compte de la vérité, et non pas seulement de l'utilité, de phrases comme (3.7) constitue une contrainte sur une solution acceptable au problème de Frege. Bealer croit que la tâche est impossible, et rejette donc la référence directe. Richard, Seymour, Ludlow et Larson, pour leur part, proposent des analyses des énoncés d'attitudes propositionnelles qui visent à relever ce défi en incorporant des entités syntaxiques aux propositions. Comme les participants principaux au présent débat rejettent ces solutions, je ne les considérerai pas ici. Pour une critique détaillée cependant, voir [Soames 2002:147–203].

locuteurs en général peut néanmoins être trivialement vraie pour celui qui effectue une stipulation linguistique appropriée. Jeshion croit donc qu'une solution au problème de Frege est *ipso facto* une solution au problème de Donnellan.

Les partisans de la théorie de la référence directe disposent en effet d'une solution au problème de Frege, élaborée par Salmon [Salmon 1986]. Salmon croit qu'il est possible de porter des attitudes divergentes envers une même proposition dans la mesure où cette proposition se présente de manière différente à l'agent, c.-à.-d., se présente sous différents *modes de présentation*. Par exemple, tout locuteur rationnel croira la proposition que Vénus est identique à Vénus si cette proposition lui est présentée sous la forme d'une phrase logiquement vraie comme 'Vénus est Vénus' ou 'Hesperus est Hesperus', ou sous la forme d'une démonstration triviale, comme de pointer une première fois Vénus dans le ciel et dire 'cette planète est identique à elle-même'. À l'opposé, il est possible de présenter la même proposition d'identité au locuteur d'une manière qui ne lui permettra pas, par elle-même, de juger de la vérité de la proposition, par exemple, s'il la saisit via la phrase logiquement contingente⁹ 'Hesperus Phosphorus' ou alors par le biais d'une démonstration non continue dans le temps ('cette planète (pointée le matin) est identique à celle-ci (pointée le soir)').

Le problème de Frege surgit, selon Salmon, uniquement parce que le prédicat de croyance dans nos langues naturelles ne sont pas sémantiquement sensibles à la manière dont l'agent saisit la proposition. 'Croit' en français (et son équivalent dans les autres langues), exprime une relation dyadique entre un agent (celui qui croit) et une proposition (ce qu'il croit), sans discriminer quant à comment, ou sous quelle guise, l'agent croit la proposition en question.

Nous n'aurions pas ce problème si notre langage incluait un terme pour la relation triadique que Salmon appelle 'BEL'. BEL n'est que l'équivalent triadique de la relation dyadique de croyance ; en plus de prendre pour arguments un agent et une proposition,

⁹ Par *logiquement* contingente j'entends que la phrase ne constitue pas une tautologie, c'est-à-dire qu'il y a au moins une interprétation de son vocabulaire non logique de sorte que la phrase est fautive relativement à cette interprétation. 'Hesperus est Phosphorus' est donc logiquement contingente, car elle est fautive sous les interprétations qui assignent à 'Hesperus' et 'Phosphorus' des valeurs sémantiques différentes. Une phrase logiquement contingente peut donc exprimer une proposition nécessaire.

elle prend aussi le mode présentation de la proposition en vertu duquel l'agent accorde sa croyance à celle-ci [Salmon 1986:111]. Ainsi $BEL(l, p, x)$ exprime que l croit la proposition p lorsqu'elle lui est présentée avec le mode x . Par exemple, si Hammourabi est un astronome de l'Antiquité, (3.8) serait vraie alors que (3.9) serait fausse :

(3.8) $BEL(\text{Hammourabi}, \text{Vénus est Vénus}, \text{la proposition exprimée par 'Hesperus est Hesperus'})$

(3.9) $BEL(\text{Hammourabi}, \text{Vénus est Vénus}, \text{la proposition exprimée par 'Hesperus est Phosphorus'})$

En pratique, la relation de croyance exprimée par 'croire' (et ses équivalents dans d'autres langues) agit comme une généralisation existentielle sur la troisième place de la relation BEL. ' l croit que p ' serait donc équivalent à ' $(\exists x) BEL(l, p, x)$ '.¹⁰ Une phrase de la forme ' l croit que p ' est donc vraie si et seulement s'il y a un quelconque mode de présentation de la proposition p sous lequel l satisfait la relation BEL [Salmon 1986:111,114,120].

Au sens strict, donc, il est faux de dire que Hammourabi ne croit pas que Hesperus est Phosphorus. Certes, il ne croit pas cette proposition lorsqu'elle lui est présentée sous la forme "la proposition exprimée par 'Hesperus est Phosphorus'" ; néanmoins, il l'a croit sous une certaine forme ("la proposition exprimée par 'Hesperus est Hesperus'"), et satisfait donc ' l croit que Hesperus est Phosphorus' :

But in this particular case it happens that the astronomer-philosopher is also familiar with the information that Hesperus is Phosphorus under its guise as a trivial truism, the way he takes it when it is presented to him through the sentence 'Hesperus is Hesperus'. Taking it this way, he unhesitatingly assents to it. Hence, he believes that Hesperus is Phosphorus, and his sincere denials constitute defeated, misleading evidence to the contrary. [. . .] To say

¹⁰ Il n'est pas entièrement clair si Salmon croit donner une analyse sémantique de 'croire' qui ferait intervenir directement la relation BEL dans le contenu ou s'il ne fait que donner les conditions de vérité pour les attributions de croyances en fonction de la relation BEL qui ne serait pas elle-même exprimée dans le langage. Cette question n'a heureusement pas d'impact sur la discussion présente.

that he does not [believe that Hesperus is Phosphorus] is to say something false. [Salmon 1984:115]

Bien que fausse, une phrase comme (3.7) peut continuer à rapporter des vérités au sujet d'un agent. La raison est que, bien qu'elle encode sémantiquement une proposition vraie si et seulement si l'agent croit la proposition sous un mode de présentation ou un autre, elle peut également servir à *impliciter conversationnellement* la proposition plus complexe que l'agent ne pas croit la proposition sous une certain mode de présentation particulier¹¹ Parallèlement, il y aurait une maxime régissant la conversation selon laquelle il faudrait éviter d'utiliser (3.6) pour exprimer la croyance de l'astronome que Vénus est identique à elle-même, puisque ce faisant nous pourrions impliciter conversationnellement qu'il croit cette proposition la forme de (3.6), ce qui est faux.¹² Voilà donc comment Salmon propose de résoudre le problème de Frege.

3.1.2.2 Les modes de présentation permettent-ils de dissiper le mystère de Donnellan ?

Jeshion croit que cette solution permet aussi de résoudre le mystère de Donnellan.

Le Verrier, mais pas les autres agents, peut connaître (ou être justifié épistémiquement de croire) la proposition que Neptune cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus sans avoir recours à l'expérience (après avoir déterminé qu'une telle planète existe) parce qu'il saisit cette proposition sous une forme particulière. Il saisit cette proposition par le biais de la phrase 'Neptune cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus'. Puisqu'il sait aussi que si une telle planète existe, 'Neptune' désigne cette planète, il saisit alors la proposition via le mode de présentation "la proposition selon laquelle la planète qui cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus" [Jeshion 2000:308–309]. Or, sous une telle forme, la proposition semble alors

¹¹ Ici, nous impliciterions la proposition vraie \neg BEL(Hammourabi, que Vénus est identique à Vénus, la proposition exprimée par 'Hesperus est Phosphorus').

¹² De la même manière, rapporter la croyance de Hammourabi avec 'Il croit que Hesperus est Phosphorus' pourrait impliciter qu'il donne son assentiment à la phrase 'Hesperus est Phosphorus' (ou l'équivalent dans sa langue), ou qu'il sait que cette phrase (ou l'équivalent dans sa langue) exprime une vérité, ce qui est également faux. Il faudrait donc éviter de rapporter l'attitude de cette façon, même si aucune fausseté ne serait alors exprimée.

triviale : pourvu qu'une telle planète existe (ce que Le Verrier est, par hypothèse, justifié de croire), il s'ensuit qu'elle cause les perturbations. Saisissant la proposition par ce mode, Le Verrier n'a donc besoin d'aucune expérience supplémentaire pour être justifié de la croire.

Les locuteurs qui n'ont pas sémantiquement fixé le contenu de 'Neptune' descriptivement comme Le Verrier n'auront pas pour leur part accès à la proposition par un tel mode. Ils devront, eux, accéder via un mode qui n'implique en lui-même rien sur la vérité de la proposition, par exemple, sous la forme "la proposition qu'exprime 'Cette planète (pointant Neptune) cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus'". La proposition n'aura alors pour eux rien de trivial, et de déterminer sa valeur de vérité requerra qu'ils identifient empiriquement la planète qui cause les perturbations. Voilà pourquoi la proposition est essentiellement empirique pour eux, alors que Le Verrier peut être justifié par stipulation. C'est parce que Le Verrier, en introduisant 'Neptune', a donné naissance à un mode d'accès à la proposition par le biais d'un mode de présentation qui rend sa vérité manifeste, mode d'accès qu'il est, à ce moment, le seul à pouvoir employer.¹³

Jeshion croit qu'en fixant la référence de 'Neptune', Le Verrier acquiert une justification épistémique pour croire la proposition singulière ⟨ Neptune, causer des perturbations dans l'orbite d'Uranus ⟩.¹⁴ Elle nie néanmoins que Le Verrier fasse pour autant une *découverte* : le rôle épistémique qu'occupe la stipulation fait en sorte que sa 'connaissance' est *informationnellement neutre* [informationally barren]. Cette conclusion, soutient-elle, découle en fait naturellement de sa manière de rendre compte de la situation :

[T]his answer [...] accounts for the triviality of the stipulator's knowledge.

The knowledge is trivial in just the way in which our knowledge that Ve-

¹³ Par contre, si le nom descriptif 'Neptune' en vient à circuler sans perdre son caractère descriptif (par exemple, si 'Neptune' passe dans le langage courant, mais que de maîtriser cette expression requiert toujours du locuteur qu'il connaisse la description que Le Verrier a utilisée pour fixer la référence), il en sera de même du mode d'accès à la proposition qu'emploie Le Verrier. Ces autres locuteurs qui adopteront 'Neptune' en tant que nom descriptif seront alors automatiquement en position d'être justifiés de croire la même proposition singulière que Le Verrier (dans la mesure où ils sont également justifiés de croire la proposition générale qu'il existe une unique planète qui cause les perturbations dans l'orbite d'Uranus).

¹⁴ En fait, Jeshion croit que la justification en question suffit à faire de la croyance de Le Verrier une connaissance en bonne et due forme [Jeshion 2000:309-310].

nus=Venus is trivial when our ways of taking that planet are the same. This is desirable because one thing everyone will agree upon is that stipulation delivers no new information. If the stipulator has knowledge, it must be, as it were, informationally barren. [Jeshion 2000:310]

Elle cite même avec approbation une remarque de Kripke [1980:63, note 26] allant dans le même sens : “has he thereby *learned* some (contingent) *information* about the world, some new fact that he did not know before ? It seems plausible that in some sense he did not [...]”. Il n’y aurait donc rien de mystérieux à la connaissance qu’acquiert Le Verrier puisqu’elle ne constitue pas vraiment une augmentation dans l’information dont il dispose : sa connaissance est informationnellement neutre, l’information à laquelle il a accès n’étant guère plus intéressante que celle dont dispose Hammourabi lorsqu’il sait que Vénus est Vénus par le biais d’une phrase logiquement vraie.

Nous voyons donc que la réponse de Jeshion au problème de Donnellan comporte deux éléments : premièrement, elle explique le mécanisme par lequel il est possible à Le Verrier de tirer une justification épistémique de sa stipulation ; deuxièmement, elle soutient que l’information qu’il acquiert (ou qu’il devient justifié de tenir pour vraie) est elle-même triviale, de sorte que Le Verrier ne fait pas vraiment de découverte par le biais de sa stipulation.

Cette deuxième conclusion est essentielle à la solution de Jeshion. En effet, le problème de Donnellan ne concerne pas le mécanisme de la justification ; ce dernier sait très bien que la raison pour laquelle la stipulation de Le Verrier lui fournit, par hypothèse, une justification épistémique est intimement liée à la condition descriptive sémantiquement liée au nom. Or, la théorie des modes de présentations propositionnels ne fait qu’expliquer, en plus de détails, la nature de ce lien. Cette explication peut contribuer à dissiper le mystère, mais pas par elle-même ; ce que Donnellan trouve étrange (et inacceptable), c’est l’existence même d’un mode d’accès à la proposition singulière que Neptune cause les perturbations dans l’orbite d’Uranus qui rende cette proposition triviale pour l’agent qui la saisit de cette manière. Comment ce mode d’accès fonctionne, ou de quoi il s’agit, n’est qu’un détail sans grande importance.

En fait, c'est précisément parce qu'il suppose que la proposition ainsi saisie par Le Verrier n'a rien de trivial, et qu'elle constitue essentiellement l'objet d'une découverte, que Donnellan rejette la possibilité d'avoir accès à cette proposition d'une manière qui la justifierait automatiquement, sans expérience appropriée. Ce n'est qu'en remettant en doute cette supposition, en démontrant que la connaissance de Le Verrier est triviale et ne constitue pas une découverte, que Jeshion peut espérer résoudre le problème qui vexa Donnellan. Or, comme nous allons le voir, cette deuxième partie de la solution échoue.

3.1.2.3 L'échec de la réponse de Jeshion

Malgré une certaine similarité, il est important de remarquer que les problèmes de Frege et de Donnellan ne sont pas vraiment analogues. En effet, en répondant comme elle le fait, Jeshion semble être en proie à une confusion entre l'information à laquelle un agent a accès et la manière dont il a accès à cette information, une distinction qui est pourtant fondamentale à la solution que propose Salmon au problème de Frege.

Salmon [1986:23] est clair que par 'une information' il entend une proposition. Il ne fait donc pas sens de parler de la valeur informationnelle d'une proposition, ou du contenu d'une attitude propositionnelle (le contenu d'une telle attitude *est* une proposition). La valeur ou contenu informationnel d'une attitude comme la croyance ou la connaissance n'est rien d'autre que la ou les propositions qui sont objet de cette attitude. Le mode de présentation n'est que la méthode via laquelle une information (une proposition) est saisie, et il ne modifie donc en rien celle-ci. En effet, l'erreur des théories frégréennes du contenu, selon Salmon, est précisément qu'elles insèrent les modes de présentations dans le contenu informationnel. Les frégréens, en d'autres termes, croient erronément que la *manière* dont un agent connaît (ou croit, ...) une information affecte le contenu de sa connaissance (ou de sa croyance...) : c.-à.-d., qu'elle affecte l'information même connue (ou crue...) par l'agent.

Une proposition d'identité saisie via un mode de présentation trivial ne constitue pas de l'information nouvelle pour l'agent, mais ce n'est pas *parce qu'il* la saisie d'une manière triviale : la connaissance de l'agent est informationnellement neutre parce que la proposition que saisit l'agent *est* triviale et informationnellement neutre. La même pro-

position n'est pas moins triviale lorsque saisie sous un autre mode, d'ailleurs. Lorsque Hammourabi réalise que la planète qu'il nomme 'Hesperus' est la même qu'il nomme 'Phosphorus', et qu'il devient par le fait même disposé à donner son assentiment à (3.6) il n'*apprend pas* l'information qu'encode cette phrase : il s'agit de la même information qu'il saisissait déjà via la phrase logiquement nécessaire 'Hesperus est Hesperus'. La théorie des modes de présentation propositionnels ne sert donc pas à expliquer pourquoi Hammourabi n'acquiert *pas* d'information lorsqu'il donne son assentiment à (3.5) ; elle sert plutôt à expliquer pourquoi, lorsqu'il devient justifié à donner son assentiment à (3.6), il acquiert alors une information, malgré le fait qu'il connaisse déjà l'information encodée par cette phrase. Cette deuxième connaissance peut cependant jouer un rôle cognitif distinct, qui va au-delà de sa propre valeur informationnelle : en saisissant cette information triviale sous une nouvelle forme, Hammourabi est alors en position d'apprendre une nouvelle proposition, descriptive celle-ci, qu'il n'aurait pu apprendre lorsqu'il saisissait la proposition exprimée par le biais d'un mode de présentation trivial. Hammourabi apprend, par exemple, la proposition descriptive que la planète qu'il nomme 'Hesperus' est la même qu'il nomme 'Phosphorus'. Mais s'il y a donc un sens selon lequel la connaissance de Hammourabi est cognitivement supérieure lorsqu'elle dépend d'un mode de présentation non trivial, ce n'est pas en vertu de son propre contenu informationnel : la connaissance qu'exprime Hammourabi lorsqu'il dit 'Je sais que Hesperus est Phosphorus' est tout aussi dénudée de valeur informative que s'il avait saisi la proposition à l'aide d'une phrase logiquement nécessaire.¹⁵ La guise sous laquelle il saisit la proposition n'influence donc en rien la valeur informative de la connaissance.

Mais Jeshion ne se limite pas à croire que ceux qui savent que Neptune cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus par des moyens traditionnels (c.-à.-d., sans faire appel à la stipulation comme source de justification épistémique) en savent *plus* que Le Verrier. Elle soutient que la connaissance de Le Verrier n'a *aucune* valeur informative, et qu'il n'acquiert aucune information nouvelle. Mais à moins que Le Verrier ne sache *déjà* que c'est Neptune qui cause les perturbations, cela ne peut-être exact ; lorsqu'il

¹⁵ Quoique Salmon admette que Hammourabi pourrait de cette manière impliciter conversationnellement qu'ils connaît la proposition sous une guise en particulier.

saisit la proposition singulière \langle Neptune, causer des perturbations dans l'orbite d'Uranus \rangle , même par le mode de présentation trivial qui émerge de sa stipulation, il doit bien apprendre quelque chose : il croit alors (avec justification) désormais la proposition singulière vraie qu'exprime (3.2), information dont il ne disposait pas auparavant. La seule manière d'éviter cette conclusion serait de supposer que le mode par lequel Le Verrier saisit cette proposition affecte le contenu de sa connaissance, la rendant triviale s'il rend la vérité de la proposition directement manifeste. Le deuxième volet de la réponse de Jeshion échoue donc.

3.1.3 La multiplication des noms descriptifs

Il est concevable qu'un philosophe déjà convaincu par la théorie référentialiste des noms descriptifs et dont les intuitions ne s'opposent pas à la possibilité d'acquérir des pensées *de re* par le biais de noms descriptifs pourrait trouver que cette conclusion est acceptable, malgré tout : ce ne serait qu'une autre conséquence surprenante de la théorie de la référence directe, qu'il nous faut accepter pour jouir de ses avantages. Il serait peut-être défendable de répondre de la sorte si le problème était local, c.-à.-d., si les noms descriptifs étaient rares et donc que le genre de situation épistémique dans laquelle se trouve Le Verrier ne surgissait que dans des conditions bien particulières. Ce n'est pourtant pas le cas : la théorie référentialiste, puisqu'elle ne limite pas quelles descriptions peuvent servir à fixer la référence de noms, permet en effet une véritable explosion de la justification par voie de stipulation.

Comme le fait remarquer Evans [Evans 1985], il n'y a rien de spécial au sujet de noms descriptifs comme 'Neptune' ou 'Jack l'Éventreur' qui sont passés dans le langage courant : la théorie référentialiste nous permet d'introduire des noms descriptifs à volonté, en utilisant n'importe quelle description :

Very few names which naturally occur in ordinary language can be regarded as descriptive names. Nevertheless, no matter how rare examples may be, it would appear always to be possible open to create descriptive names by stipulation. For example, we might stipulate : Let us use "Julius" to refer

to whoever invented the zip, and, governed, by such a stipulation, “Julius” would appear to have the properties of a descriptive name. [Evans 1985:180]

Certes, nombres de ces noms n’auront aucun contenu sémantique, pour cause de descriptions non satisfaites ; n’empêche que pour n’importe quelle description satisfaite, un nom faisant directement référence à l’objet la satisfaisant peut-être introduit. Dans l’exemple d’Evans, la description

‘L’inventeur de la fermeture éclair’

fixe la référence d’un nom ‘Julius’. Il se trouve qu’il y a bien un inventeur de la fermeture éclair : il s’agit de l’Américain d’origine suédoise, Gideon Sundbäck. Par la thèse [2b] de la théorie référentialiste des noms descriptifs, ‘Julius’ a alors Gideon Sundbäck lui-même pour contenu sémantique ; corolairement ([3]), les phrases de la forme ‘Julius est F’ expriment des propositions singulières au sujet de Sundbäck. D’être sémantiquement compétent avec une telle phrase est alors suffisant pour penser *de re* à Sundbäck ; donner son assentiment sincère (et compétent) à une telle phrase est suffisant pour avoir une croyance *de re* à son sujet.

Imaginons qu’au départ, avant d’introduire ‘Julius’ dans le langage, Evans ignore qui a inventé la fermeture éclair. Il sait (supposons) qu’elle fut inventée par quelqu’un, et qu’elle fut inventée par une seule personne. Mais il ne sait pas de qui il s’agit. Deux choses en découlent : (i) Evans ne sait pas que Gideon Sundbäck a inventé la fermeture éclair (c.-à.-d., il ignore la proposition singulière ⟨ Gideon Sundbäck, être l’inventeur de la fermeture éclair ⟩). Il ne croit même pas que Sundbäck est l’inventeur ; il ne reconnaît pas le nom ‘Gideon Sundbäck’, et il ne lui viendrait pas en tête de l’associer à cette invention. (ii) Evans n’a aucune raison épistémique de croire que c’est Sundbäck qui a inventé la fermeture éclair. Même s’il se trouvait par hasard qu’Evans forme la croyance vraie que Sundbäck est l’inventeur de la fermeture éclair (par exemple, parce qu’il voit une photo de Sundbäck dans un album et, sans qu’il soit identifié comme tel, Evans se dit que cette personne (en pointant la photo de Sundbäck) doit avoir inventé la fermeture éclair), cette croyance ne serait pas justifiée, et ne compterait pas comme une connaissance.

Selon la théorie référentialiste, la situation épistémique d'Evans change du tout au tout lorsqu'il fixe la référence de 'Julius'. Il n'acquiert aucune nouvelle information empirique ce faisant, mais sait, parce qu'il connaît la règle qu'il associe à 'Julius' que s'il y a un inventeur unique de la fermeture éclair, alors 'Julius' désigne cette personne. Or, comme (par hypothèse) il sait qu'un inventeur unique existe, il sait que 'Julius' fait référence à cette personne. Du coup, il devient justifié de donner son assentiment à

(3.10) Julius a inventé la fermeture éclair

Enfin, comme il satisfait l'antécédent du principe de décitation, il forme par le fait même la croyance vraie et justifiée que Sundbäck a inventé la fermeture éclair. Evans *apprend* donc cette proposition, qu'il n'était pas justifié de croire auparavant, par le simple biais de sa stipulation linguistique.

Ce processus quasi magique peut être répété pour n'importe quelle description. Il devient donc possible, en théorie, d'apprendre par voie stipulative n'importe quelle proposition exprimable sous la forme $\ulcorner n \text{ est le } F \urcorner$.¹⁶ Soames résume bien l'absurdité de cette situation :

Prior to going through a little verbal ceremony, we are ignorant of a certain entirely nonlinguistic, nontrivial, empirical fact [...]. We say a few formulaic words and, presto, we know the fact that we were previously ignorant of. Wait until students taking exams hear about this. When asked *Who did such and such?*, they may answer *N did such and such*, where 'N' is a name I hereby stipulate has its reference rigidly fixed by the description 'the individual who did such and such'. Such a performance would be absurd. True belief is not that easy to come by [...]. [Soames 2003:411].¹⁷

¹⁶ Forcément, je n'entends pas par 'apprendre par voie de stipulation' que seule la stipulation justifie épistémiquement la croyance de l'agent ; j'attends plutôt qu'elle joue un rôle décisif, en ce sens qu'elle permet de justifier la croyance en conjonction avec d'autres raisons épistémiques dont disposent l'agent, mais qui ne seraient pas suffisantes pour justifier à elles seules que l'agent croit la proposition exprimée par $\ulcorner n \text{ est le } F \urcorner$.

¹⁷ Soames discute du phénomène en considérant un autre exemple d'un nom descriptif, soit ('1 mètre'). J'ai retiré les mentions de cet exemple de la citation. J'ai opté pour un autre exemple pour deux raisons : premièrement, parce que l'exemple d'Evans capture beaucoup mieux le caractère arbitraire de la descrip-

On pourrait croire que Soames tente de faire paraître la conclusion comme étant pire qu'elle ne l'est. Après tout, pour qu'un locuteur puisse apprendre qu'un objet est le F en introduisant un nom pour le F, il doit d'abord savoir que le F existe ; en d'autres mots, il doit au préalable savoir qu'il y a un unique F. Or, le locuteur ne peut apprendre ce fait par stipulation : il doit le découvrir par des moyens traditionnels, pour ainsi dire. Il serait donc faux de dire, comme Soames le laisse entendre, que n'importe quel locuteur peut apprendre n'importe quelle proposition exprimée par une phrase de la forme $\ulcorner n \text{ est le } F \urcorner$ par stipulation—la stipulation ne peut faire son apport épistémique qu'une fois que le locuteur a déterminé qu'il y a un unique F.

Quoique juste, cette observation n'atténue pas vraiment le problème. Premièrement, même si ce n'est pas toutes les propositions exprimables par des phrases de forme $\ulcorner n \text{ est le } F \urcorner$ qui sont connaissables par stipulation par n'importe quel locuteur, il demeure que toutes celles exprimables sous la forme $\ulcorner S' \text{ il y a un unique } F, \text{ alors } n \text{ est le } F \urcorner$ le sont. Ces propositions dépendent *uniquement* de la stipulation pour leur justification. Déjà ce résultat semble suffisamment dommageable, à en juger par l'abondante littérature générée autour de la question de la connaissance *a priori* de propositions de ce type.¹⁸

De plus, il existe de nombreux cas où $\ulcorner S' \text{ il y a un unique } F, \text{ alors } n \text{ est le } F \urcorner$ et $\ulcorner n \text{ est le } F \urcorner$ sont épistémiquement équivalentes. En d'autres mots, dans de nombreuses circonstances il n'est pas nécessaire de faire une recherche d'information particulière pour déterminer que le F existe. Dans certains cas, ce sera parce que c'est une vérité conceptuelle ou connaissable *a priori* qu'il y a un unique F. Un agent qui dispose d'une compétence mathématique minimale saura, sans avoir besoin de faire de recherche à proprement parler, qu'il existe une somme ou un produit unique de deux nombres. Mais

tion pouvant servir à fixer la référence ('Julius', ici est introduit principalement dans le but d'acquérir une connaissance par voie stipulative, alors que la motivation derrière l'introduction de '1 mètre' est beaucoup plus pratique—il s'agit de fonder un système de mesure.) Deuxièmement, il est incontestable que 'Julius' est un nom descriptif : Sundbäck ne se trouve pas devant Evans pour être baptisé alors que ce dernier effectue sa stipulation. Cela est important, car certains philosophes (notamment Salmon [1986; 1987/8]) argumentent que la description employée lors de l'introduction de '1 mètre' dans le langage (*viz.* 'la longueur du mètre standard de Paris') ne sert pas à fixer sémantiquement la référence de l'expression. '1 mètre' ne serait donc pas vraiment un nom descriptif.

¹⁸ En effet, la majorité des auteurs qui traitent du problème de la justification stipulative que rend possible les noms descriptifs se concentre sur des propositions de ce type. C'est donc dire que ce problème est en soi significatif.

il y a aussi des exemples où, même si ce n'est pas une vérité conceptuelle qu'il existe un unique F, il sera trivial, pour n'importe quel agent, qu'un tel F existe. C'est le cas notamment du plus vieil être humain vivant, ou de la plus haute montagne. Il n'y a rien d'incohérent à supposer qu'aucun de ces objets n'existe : il aurait pu n'y avoir ni humains, ni montagnes sur terre. Néanmoins, le locuteur type sera en position de savoir qu'il y a des humains et des montagnes, et donc en position de savoir que ces conditions descriptives sont satisfaites. Un locuteur typique peut donc apprendre, sans recours à l'expérience, qui est le plus vieil humain, ou la plus haute montagne sur terre. Il n'a qu'à stipuler, par exemple, que 'Pépé' dénote le plus vieil humain et 'Monty' la plus haute montagne.¹⁹

Deuxièmement, et de manière plus importante encore, la théorie référentialiste des noms descriptifs trivialise l'enquête épistémique. En effet, cette possibilité de passer automatiquement d'une connaissance générale (la connaissance qu'il y a un unique F) à une connaissance singulière ou spécifique (que n est F) rend les connaissances du deuxième type beaucoup trop faciles à obtenir, rendant par le fait même incompréhensibles plusieurs de nos pratiques épistémiques.

Considérons un exemple mathématique. Un mathématicien, m_1 détermine par la voie d'une preuve non constructive qu'il existe une valeur de n pour laquelle une certaine équation peut être résolue. m_1 est curieux d'apprendre de quel nombre il s'agit. La pratique mathématique habituelle voudrait alors qu'il cherche à produire une preuve constructive de son théorème, afin d'identifier directement le nombre qui résout l'équation. Mais si la théorie référentialiste des noms descriptifs est vraie, le mathématicien dispose d'une autre option, tout aussi légitime, que la première : il stipule que 'N' nommera ce nombre, quel qu'il soit, qui résout son équation. Il n'est pas clair que sa connaissance aurait alors quoi que ce soit à envier à celle de son collègue, m_2 , qui lui aurait prouvé la proposition de manière constructive. Certes, m_2 détient une *habileté* qu'il n'a pas : m_2

¹⁹ L'élève qu' imagine Soames serait aussi probablement en position d'être justifié de croire que n est F par pure stipulation ; il semble qu'il soit justifié de croire que si la question 'qui est le F' ou 'qui a fait F' apparaît dans un examen, alors il y a effectivement un F ou quelqu'un qui a fait F. Il est aussi très possible, dans les circonstances, que l'élève ait véritablement appris qu'il y a un unique F, mais ait oublié de qui ou de quoi il s'agit.

représente ce nombre dans le système de notation habituelle, sous la forme d'une série de chiffres (notation 'arabe'), ou en notation scientifique. Le collègue constructiviste n'en *sait* pas plus, pourtant. Après tout, il serait toujours possible de stipuler qu'un certain nom, disons 'T' cette fois, désignera la représentation en notation arabe ou scientifique du nombre qui résout l'équation. Par le biais de cette stipulation, m_1 est alors lui aussi en position de *savoir* quelle est la représentation conventionnelle (arabe ou scientifique) du nombre qui résout son équation, même s'il n'est pas capable de la produire.²⁰

D'un point de vue informationnel, il n'y a en fait aucune différence entre la position de ces deux mathématiciens. Certes, l'information joue des rôles cognitifs différents chez ces deux individus. Pour reprendre le langage de Salmon, le fait qu'ils saisissent cette information sous des modes de présentations différents explique ces différences. Elle explique, notamment, pourquoi la connaissance du deuxième mathématicien lui permet de produire la représentation écrite conventionnelle du nombre, alors que la connaissance du premier ne lui permet pas de faire cette performance : il *sait* de quelle représentation il s'agit, mais il ne peut l'écrire lorsqu'elle lui est demandée. Le tenant de la théorie référentialiste n'est donc pas tenu de nier qu'il existe des raisons *pratiques* de privilégier la démonstration à la stipulation. Il doit nier, cependant, que la voie stipulative soit déficiente d'un point de vue purement épistémique. Il semble pourtant absurde de croire que c'est uniquement parce que nous accordons de la valeur à la performance linguistique de m_2 que nous privilégions sa méthode, et rejetons complètement celle de m_1 . La théorie référentialiste des noms descriptifs se rend donc coupable de trivialisier la connaissance : s'il était possible d'acquérir des connaissances aussi facilement, celles-ci n'auraient plus de valeur.

Cela dit, la sémantique référentialiste pour les noms descriptifs fait face à un autre problème de taille qui, d'une certaine manière, la réfute de manière plus directe. Si l'argument de la section suivante atteint sa cible, j'aurai démontré que cette théorie est simplement incohérente.

²⁰ Ici, il ne faut pas faire erreur : la pensée du premier mathématicien n'est pas *de dicto*. Il ne connaît pas la représentation conventionnelle de ce nombre que sous une description. Puisqu'il a utilisé la description pour introduire un nom, il sait *de re*, au sujet de la représentation elle-même, qu'elle exprime ce nombre.

3.2 Le paradoxe de la pensée *de re*

Considérons la description définie suivante²¹ :

FOP Le premier objet auquel *A* pensera directement (*de re*) après le temps *t*, auquel il n'aura jamais pensé directement avant *t*.

Comme nous l'avons vu précédemment, *A* pense directement (ou pense *de re*) à un objet si et seulement si *A* porte une attitude propositionnelle quelconque à une proposition singulière à laquelle est sémantiquement contribué cet objet. [FOP] désigne donc cet objet (s'il y en a un) qui, parmi les objets qui n'auront jamais été sémantiquement contribué à une proposition ayant fait l'objet d'une attitude propositionnelle de la part de *A* avant *t*, est le premier à devenir un objet de la pensée directe de *A* à *t* ou après.

[FOP] me semble être une description parfaitement acceptable : elle est grammaticalement correcte et spécifie une condition parfaitement claire qu'un objet doit satisfaire pour être son référent (relatif à une évaluation sémantique adéquate des variables libres qui apparaissent dans la formulation, bien sûr). En supposant que *A* ne soit pas inconscient ou mort après *t*, il semble en plus que [FOP] fasse référence : à n'importe quel moment, il y aura certainement des objets auxquels *A* n'aura jamais encore pensé directement. Si *A* est un agent normal (ce que je stipule pour les besoins de la cause), il finira, après *t*, par former de nouvelles pensées *de re* au sujet de certains d'entre eux. *A* aura par exemple certaines expériences perceptuelles, après *t*, lors desquelles il entrera en contact avec des objets qui ne lui étaient pas jusqu'alors familiers.

Supposons qu'à t_{-n} , *A* contemple la description [FOP]. Supposons que *A* est familier avec le vocabulaire de la pensée *de re* et des propositions. *A* est alors capable de penser *de dicto*, au référent de [FOP]. *A* est capable de penser, par exemple, que le premier objet auquel il pensera *de re* après *t* sera *F*. Notons qu'il n'y a rien de contradictoire à cela. En pensant à *o* par le biais de la description [FOP], *A* n'a aucune pensée dont le contenu serait une proposition singulière au sujet de *o* : *A* ne pense pas à *o* directement, mais par le biais d'une description (*de dicto*).

²¹ Pour 'futur objet de pensée'.

Imaginons, cependant, que *A* décide d'introduire un nom descriptif, 'P', à t_{-n} , par l'intermédiaire de [FOP]. *A* stipule donc que 'P' aura pour contenu sémantique cet objet qui est tel qu'il sera le premier auquel il pensera directement pour la première fois après *t*. Selon la thèse [1], cette stipulation est légitime, puisque que [FOP] est une description définie bien formée, et que *A* est sémantiquement compétent avec elle. Par [2b], 'P' est alors une expression directement référentielle ayant cet objet pour contenu.

Le problème devient apparent. Comme 'P' fait directement référence à l'objet qui satisfait [FOP], une phrase déclarative dans laquelle 'P' s'imbrique exprime alors une proposition singulière, à laquelle le référent de 'P' est sémantiquement contribué (le corolaire [3]). Ce faisant, *A* acquiert la possibilité de penser *de re* à cet objet, dès l'introduction du nom. S'il croyait auparavant *de dicto* que l'objet satisfaisant [FOP] serait *F*, il peut désormais penser *de re* de cet objet qu'il sera *F*. Mais voilà que nous avons un paradoxe. Par hypothèse, il y a un objet *o* qui satisfait [FOP] à t_{-n} . *A* utilise alors [FOP] pour fixer la référence de 'P' à cet objet. Une fois 'P' introduit t_{-n} , *A* peut penser *de re* à *o*. *o* est donc objet d'une pensée *de re* de *A* avant *t*. Mais, par hypothèse, *o* ne peut être objet d'une pensée *de re* de *A* avant *t*, car autrement [FOP] ne ferait pas référence à cet objet. Nous avons donc une contradiction, que nous permet de déduire la théorie référentialiste des noms descriptifs : celle-ci est donc incohérente.

3.2.1 Éviter le paradoxe

Le tenant de la théorie référentialiste a peu d'options pour répondre à cet argument. À moins de vouloir nier le principe de décitation, il ne semble pas possible de bloquer la conclusion une fois que l'on admet que 'P' réfère directement à l'objet qui satisfait [FOP]. Mais comme le référentialiste croit que les noms descriptifs sont directement référentiels, il n'a alors que deux options : (i) nier que [FOP] puisse servir à introduire un nom ou (ii) argumenter que [FOP] ne réfère à rien à t_{-n} et donc, par extension, que 'P' est sémantiquement vide.

Considérons d'abord (i). Selon la théorie référentialiste des noms descriptifs (thèse [1]), un nom descriptif peut être introduit par le biais de n'importe quelle description définie, comprise du locuteur effectuant la stipulation. Mais [FOP] ne fait pas défaut

en ce sens : il s'agit manifestement d'une description définie grammaticale, et *A*, par hypothèse, est compétent avec elle. (i) revient donc à abandonner la théorie.²²

(ii) apparaît donc comme la seule véritable option : il faut nier que la description [FOP] fasse référence, ou alors nier qu'elle fasse référence au moment de la stipulation. Mais comment justifier cette thèse ? La description, en tant que telle, n'a rien de contradictoire ; il ne s'agit pas d'une fausseté logique. En fait, la contradiction ne surgit que lorsque *A* utilise la description pour fixer la référence du nom, et encore, que s'il introduit ce nom à un moment plutôt qu'un autre : [FOP] ne générerait aucun paradoxe si *A* n'introduisait 'P' qu'après *t*. Pourtant, le seul fait pertinent à la détermination de la référence d'une description (à un temps donné) est qu'un objet satisfait uniquement la condition descriptive qu'elle exprime. Et cette condition semble bien remplie dans notre exemple. Pourquoi alors penser que [FOP] ne peut référer ?

Nous pourrions peut-être alors chercher à défendre que [FOP] ne réfère pas à t_{-n} de la façon suivante : bien qu'il y aura un objet qui satisfera la description, cet objet n'existe pas à t_{-n} , et par conséquent ne peut être le référent de la description. Cette façon de répondre pourrait plaire à ces philosophes qui souscrivent au *présentisme*. Le présentisme est cette doctrine métaphysique selon laquelle seul le présent existerait. Intuitivement, les objets ou les événements passés n'existent *plus* ; de même, les objets et les événements futurs n'existent *pas encore*. Il s'ensuit, selon le présentiste, que les objets et événements passés ou futurs n'existent donc pas du tout. Le présentiste sera alors fortement enclin à nier qu'il soit possible de référer à des objets futurs (ou passés).²³ Si cette doctrine s'avère défendable, un présentiste pourrait peut-être alors soutenir d'une manière qui n'est pas *ad hoc* que [FOP] ne réfère pas à t_{-n} .²⁴

²² Comme nous le verrons à la section suivante, abandonner la théorie de cette manière n'implique pas nécessairement d'abandonner sa thèse principale, selon laquelle les descriptions qui réussissent à fixer la référence d'un nom donnent naissance à des expressions directement référentielles. Comme il s'agit, à strictement parler, d'un amendement à la théorie référentialiste, je ne considère cette option qu'à la section suivante.

²³ Voir, cependant, [Sainsbury 2005], qui croit (pour des raisons qui n'ont pas prioritairement trait au présentisme) qu'il est possible de faire référence sans que l'expression qui fait référence n'ait de référent.

²⁴ À condition, bien sûr, qu'il n'adopte pas aussi une analyse sémantique des locutions temporelles qui permet la référence à des objets non existants.

Mais le présentisme, à lui seul, ne peut garantir que [FOP] ne réfère pas. Il ne s'ensuit pas du fait qu'une description soit au futur que l'objet auquel elle fait référence l'est également. Par exemple, le référent de la description 'le président américain qui quittera son poste en janvier 2009' est une description au futur, mais le présentiste pourrait bien admettre qu'elle réfère à G.W. Bush : Bush satisfait la description et existe dans le présent. De la même manière, il se pourrait que [FOP] fasse référence si l'objet qui la satisfait existe déjà à t_{-n} .

Mais supposons que le tenant de la théorie référentialiste, qui admet le présentisme, réplique de la manière suivante :

Certes, il peut y avoir (dans le présent) un objet qui, *sera* tel que [FOP] le décrit. Mais pour que [FOP], ou toute autre description définie, réfère au moment présent à un objet, il ne suffit pas qu'il y ait un objet qui *satisfera*, dans le futur, la condition qu'elle exprime ; l'objet doit satisfaire cette condition au présent. Pour qu'une description au futur réfère, donc, il faut qu'un objet ait, au présent, la propriété d'être *d'une certaine façon dans le futur*. Or, de telles propriétés 'futuristiques' sont mystérieuses, et nous ne devrions pas admettre leur existence. Il s'ensuit donc que bien qu'il y aura, à t , un objet qui satisfera [FOP], il n'y a aucun objet, à t_{-n} , qui la satisfait. Puisqu'aucun objet ne satisfait [FOP] à t_{-n} (le présent dans notre exemple), [FOP] ne réfère à rien à ce moment. Un nom descriptif introduit par l'intermédiaire de cette description, à ce moment, n'a donc pas de contenu sémantique, et le paradoxe ne se produit pas.

Il y a donc peut-être une voie pour éviter le paradoxe : il faut admettre une variété de présentisme selon laquelle il n'y ni *objets* ni propriétés 'futuristiques' (des propriétés d'être d'une certaine manière dans le futur).

Cette forme de présentisme est-elle défendable ? Un grand nombre de descriptions définies au futur ne font alors plus référence, mais ce résultat n'est pas nécessairement catastrophique ; il est au plus contre-intuitif. Là où ce type de présentisme semble s'em-

pêtrer, c'est lorsque l'on considère la question des faiseurs de vérité pour les propositions futures. En effet, comment expliquer le fait que

(3.11) G.W. Bush ne sera plus président des É.-U. en 2010

soit vraie maintenant ? La réponse naturelle est que (3.11) est vraie parce que *Bush* ne sera plus président à cette date ; en d'autres mots, Bush est, au moment présent, tel qu'il ne sera plus président en 2010. Le présentiste qui rejette les propriétés futuristiques ne peut cependant se munir de cette réponse. Comment alors, expliquer la vérité de ces propositions ? Offrir une théorie satisfaisante semble une tâche ardue, et je ne sais pas si elle peut être accomplie. Mais si elle s'avérait réalisable, les tenants de la sémantique référentialiste des noms descriptifs aurait alors, en théorie, un moyen d'échapper au présent argument, quoi que cela soit au prix d'une métaphysique particulière.²⁵ Néanmoins, tout ce bagage métaphysique déployé pour sauver la sémantique référentialiste du paradoxe semble un peu désespéré. Peut-être y a-t-il de bons arguments pour adopter le cadre métaphysique présentiste, ou pour rejeter les propriétés futuristiques, mais il semble peu probable qu'un philosophe qui ne soit pas déjà engagé au présentisme veuille s'associer à ces thèses simplement pour éviter l'argument du paradoxe. Pour tous les autres, il semble donc que le présent paradoxe fournisse un puissant argument contre la théorie référentialiste.²⁶

3.3 Que faire de la théorie référentialiste des noms descriptifs ?

Les deux arguments précédents démontrent que la théorie référentialiste entraîne des conséquences extrêmement dommageables et constituent donc, selon moi, d'excellentes

²⁵ Trenton Merricks [2007] propose une réponse pour le moins originale à la question des faiseurs de vérités : il n'y a *rien du tout* qui rend des phrases comme (3.11) vraies, malgré qu'elles soient vraies. Merricks rejette tout simplement l'idée que des vérités de ce genre nécessitent des faiseurs de vérités. Bien qu'il développe la possibilité d'une telle réponse dans les détails, je ne crois pas me tromper en supposant qu'elle ne sera pas particulièrement populaire parmi les métaphysiciens. Notre propre excursion métaphysique est d'ailleurs déjà trop longue, et pour cette raison je ne chercherai pas à évaluer cette réponse ici.

²⁶ Notons d'ailleurs que Jeshion elle-même ne voit aucun problème à ce qu'un objet encore inexistant soit la référence d'un nom. Voir son exemple 'Oldman 1' [Jeshion 2001b:120], inspiré par le 'Newman' de Kaplan [1969].

raisons de la rejeter. Ces arguments font appel à l'ensemble des thèses constitutives de cette théorie. Pour s'en soustraire, il faut donc rejeter au moins une d'entre-elles. Dans cette section je cherche donc à déterminer laquelle, ou lesquelles, de ces thèses devraient être écartées.

3.3.1 Rejeter [1]

Une première option, que nous avons déjà envisagée à la section précédente, serait de rejeter [1].²⁷ Kim [1977] rejette [1] de manière radicale : il soutient qu'il est simplement impossible d'introduire un nom descriptif dans le langage. Certes, il est possible de produire des énoncés du genre "je stipule que 'n' fera référence à l'unique F", mais ces déclarations ne constituent pas, selon lui, de véritables stipulations et elles ne parviennent jamais à introduire une expression.

Cette position est radicale et s'accommode mal du fait qu'il semble pourtant y avoir des exemples clairs de tels noms. Nous avons déjà vu quelques exemples ; en voici d'autres : 'Vulcain', 'the Green River killer', 'Unabomber', 'Deep throat'. Nous pourrions poursuivre cette liste davantage. Chacune de ces expressions fut introduite dans le langage, soit en stipulant explicitement que son référent allait être l'objet satisfaisant une certaine description, ou alors avec l'intention claire qu'une certaine condition descriptive allait déterminer sa référence. Le rejet sans compromis des noms descriptifs reviendrait donc à soutenir que ces expressions ne font même pas partie de la langue (quoi que certains dictionnaires en disent!).²⁸ Cette option n'est donc pas viable puisqu'elle nie l'existence du phénomène même qui nous intéresse.

Il est cependant possible de rejeter [1] de manière moins radicale. Jusqu'à présent, Robin Jeshion est surtout apparue comme défendant la théorie référentialiste. Mais si elle est probablement celle qui se rapproche le plus de cette thèse sémantique, telle qu'énoncée à la section 2.1 du chapitre précédent, elle ne l'accepte pas exactement. En effet, bien qu'elle croit que les locuteurs jouissent d'une grande liberté pour ce qui est d'intro-

²⁷ Pour rappeler cette thèse : "Pour toute description définie \ulcorner le D \urcorner et tout locuteur l qui comprend \ulcorner le D \urcorner , il est possible pour l de former le nom descriptif \ulcorner n \urcorner ".

²⁸ Il est vrai que dans certains cas le nom a fini par être apposé ostensiblement à un individu ; néanmoins, il semble peu plausible que l'expression n'existait pas dans le langage au préalable.

duire des noms descriptifs, il y a néanmoins un certain nombre de conditions qui doivent être satisfaites afin qu'une stipulation descriptive parvienne à donner naissance à un nom [Jeshion 2004, 2006]. Lorsque ces conditions ne sont pas remplies, la stipulation échoue et aucune expression n'est introduite, ni dans le langage public, ni dans l'idiolecte du locuteur. C'est notamment ce qui se produit dans des exemples relativement artificiels comme ceux vus plus haut, comme lorsqu'Evans tente d'introduire 'Julius' :

Why didn't Evans bring a name, 'Julius' into the language, or even into his own idiolect, when he stipulated that it is to refer to the inventor of the zip ? I maintain that he did not do so because he failed to satisfy certain general conditions on introducing names into the language. Naming is a bona-fide speech act, a declarative, illocutionary act. Like other types of illocutionary acts, including assertions, commissives, directives and expressives, it has associated propositional content, preparatory, and sincerity conditions. These conditions rule out the possibility that names are introduced *just* by saying 'Let *N* refer to the *F*'. [Jeshion 2004:599]

Contrairement à ce que nous avons supposé jusqu'à présent, il ne serait pas possible d'introduire des noms descriptifs 'à volonté'. En fait, plusieurs des noms descriptifs dont il fut question dans les arguments vus jusqu'à présent ont en commun avec 'Julius' d'être assez artificiels : que ce soit le 'PU' de Kripke et Soames ou le 'P' de l'argument du paradoxe, ces expressions n'ont pas passé dans l'usage courant des locuteurs, et ne le feront certainement pas. Il en irait probablement de même pour un nom quelconque qu'un locuteur chercherait à introduire simplement afin d'obtenir un avantage épistémique (comme l'élève qu'imagine Soames dans la citation de la section 3.1.3). Jeshion laisse donc entendre que ces 'noms' ne passent pas dans l'usage parce qu'ils ne satisfont pas certains critères essentiels afin de devenir des expressions légitimes. Les expériences de pensées des philosophes qui invoquent des noms descriptifs ont donc (très souvent du moins) quelque chose d'illégitime. Avant de supposer qu'un certain nom descriptif a été introduit, il faudrait d'abord préciser en de plus amples détails les circonstances ayant mené à son introduction, afin de s'assurer que le 'nom' en est bien un : "[A]ll

instances of name-introduction need to be embedded within stories that make sense of the agent's act and respect the norms of naming." [Jeshion 2006:129] Si elle a raison, il semblerait alors qu'il soit possible de maintenir l'esprit de la théorie référentialiste (c.-à.-d., la thèse [2b], selon laquelle le contenu d'un (véritable) nom descriptif est l'objet lui-même qui satisfait la description, si un tel objet existe) sans rencontrer les problèmes de la trivialisat on de la connaissance, ni du paradoxe expos es ci-haut.

Il convient donc d' valuer ces conditions, et de chercher   savoir si elles emp echent v eritablement l'introduction de ces noms 'artificiels'. Comme 'Julius' est un exemple assez paradigmatique d'un tel nom, je suivrai Jeshion et me concentrerai donc sur cet exemple. Si, comme je le crois, ces conditions ne r eussissent pas   bloquer m eme l'introduction de ce nom, nous aurons  tabli, par le fait m eme, que de rejeter [1] comme le propose Jeshion ne suffit pas    viter les r esultats probl ematiques des arguments pr ec edents. Il ne sera alors pas possible de maintenir les autres th eses caract eristiques de la th eorie r ef erentialiste.²⁹

Examinons donc les conditions qu'elle impose sur l'introduction d'un nom [Jeshion 2004:601]³⁰ :

Neutralit e psychologique Pour qu'un locuteur *l* introduise un nom 'n' pour le D, *l* doit avoir l'intention de penser au D et de parler du D en utilisant 'n' (mentalement ou linguistiquement), sans n ecessairement penser au D par l'interm ediaire d'un mode de pr esentation en particulier.

Position sociale Pour qu'un locuteur r eussisse   introduire un nom 'n' dans son idiolecte, il doit occuper une position sociale lui permettant de nommer ce r ef erent.

²⁹ Il faut noter que Jeshion n'impose pas ces restrictions avec le but avou e d' viter ces arguments. L'argument du paradoxe est un argument original dont elle n'a pas connaissance, et elle croit d ej a avoir une r eponse   l'argument de la trivialisat on de la connaissance. Nous avons pourtant vu l' chec de cette r eponse : elle ne r eussit pas   emp echer que l'agent puisse acqu erir une connaissance nontriviale lorsqu'il introduit un nom descriptif. Ce r esultat ne serait que contre-intuitif s'il  tait limit e   seulement quelques noms ; c'est la possibilit e de g en eraliser, de *toujours* passer de la connaissance qu'il existe un unique F   la connaissance qu'un certain objet en particulier est cet unique F, qui trivialise l'entreprise  pist emique.

³⁰ J'ai l eg erement adapt e l' nonc e de ces conditions. Il ne s'agit donc pas d'une *traduction*   proprement dit

Étiquetage unique *l* ne peut fixer la référence d'un nom que si, au mieux de sa connaissance, *l* ne dispose pas déjà d'un nom pour ce référent et n'a pas présentement les ressources pour découvrir le nom de cet individu si un tel nom existe.

Selon Jeshion, ces conditions ne sont pas respectées dans l'exemple classique d'Evans [Jeshion 2004:600-602]. Evans sait que l'inventeur de la fermeture éclair dispose déjà d'un nom et il sait de plus que découvrir ce nom ne serait pas particulièrement difficile : il n'aurait qu'à consulter une encyclopédie, par exemple. [Étiquetage unique] n'est donc pas respecté. Evans n'occupe pas non plus la position sociale nécessaire pour nommer l'inventeur de la fermeture éclair. Les parents de Gideon Sundbäck occupaient cette position, mais un étranger comme Evans ne peut y accéder, du moins pas aussi facilement. Finalement, Jeshion croit que [Neutralité psychologique] est également enfreinte : "Evans, and those who appeal to 'Julius' solely in discussions of descriptive names do not satisfy *Psychological Neutrality*—for they have no intention of using 'Julius' to think and speak about the zip inventor." [Jeshion 2004:602].

En comparaison, Jeshion laisse sous-entendre que ces conditions sont respectées dans le cas du baptême descriptif de Neptune par Le Verrier. En tant que principal acteur dans la découverte de la planète, Le Verrier occupe une position sociale acceptable pour nommer celle-ci. La planète n'a pas non plus de nom au moment où Le Verrier la nomme. Finalement, quoi que nous verrons que la dernière condition n'est pas complètement claire, il semble tout de même que Le Verrier la satisfasse : Le Verrier, on suppose, a bien l'intention d'utiliser 'Neptune' pour parler et penser à la planète, sans devoir faire usage d'un mode de présentation particulier.

Or, bien que Jeshion ait énoncé trois conditions, il y a de bonnes raisons de croire que ce n'est que la première qui importe vraiment. En effet, Jeshion elle-même semble accorder un statut moindre aux autres conditions (qu'elle appelle des 'loose principles'), admettant qu'elles ont parfois des exceptions [Jeshion 2004:601]. [Étiquetage simple], notamment, a davantage l'allure d'une prescription *normative* que d'une condition constitutive du succès ou de l'échec de l'acte de langage qu'est nommer.

*Single Tagging*³¹ admits of exceptions—consider nicknames and pennames. I believe that these exceptions actually contribute to establishing the condition.³² Still, the basic rule stands in need of some modification. Certainly there can be linguistic communities in which everyone has two names (or maybe three). If you’ve read some Tolstoy or Dostoevsky, you know. But there needs to be *some* limit here—if not to just one name, something close to that. (If you’ve read some Tolstoy or Dostoevsky, you know !)

Il serait difficile de ne pas y comprendre que la condition d’étiquetage simple est une norme que nous devrions respecter afin d’éviter les problèmes de communication, plutôt qu’une contrainte constitutive : Jeshion ne veut probablement pas suggérer qu’une communauté linguistique dans laquelle les individus auraient une douzaine de noms serait une sorte d’absurdité conceptuelle. Le problème serait plutôt que des êtres aux ressources cognitives limitées, comme nous, auraient alors un très grand mal à maîtriser tous ces noms, et qu’il serait alors moins efficace de les utiliser pour transmettre de l’information. Pour que l’information circule adéquatement il *doit* (au sens normatif) y avoir une limite au nombre de noms que chacun porte. Or, si [Étiquetage simple] est vraiment une norme déterminant quand il peut être *approprié* d’introduire un nom, elle ne peut alors *empêcher* l’introduction d’un nom. Elle pourrait servir à convaincre un locuteur qu’il ne devrait pas introduire un certain nom, ou dissuader les autres locuteurs de l’adopter dans leur usage, mais le fait qu’elle n’est pas respectée n’impliquerait en rien *l’échec* de la stipulation.

[Position sociale] ressemble, par contre, davantage à une règle constitutive :

One [condition] that has been discussed by speech-act theorists and that is pertinent here concerns one’s social standing—whether one has the relevant relation to the named object to be the one to name it. For example, you are not in a position to name my son, and I am not in position to christen your yacht. Even if at the time of his birth you screamed at the top of your lungs, ‘I name him “Lester” !’, you will not have done so.[Jeshion 2004:601]

³¹ce que je traduit par ‘Étiquetage simple’

³²Jeshion ne précise cependant jamais pourquoi elle croit cela.

Certes, Evans n'avait pas l'autorité de nommer Gideon Sundbäck au sens légal du terme ; il est même plausible de croire qu'il n'était pas non plus habilité à introduire un nom (légal ou non) pour Sundbäck dans le langage public. Mais le principe que veut défendre Jeshion est plus fort encore : elle veut soutenir qu'Evans n'avait même pas l'autorité d'introduire le nom *dans son propre idiolecte*. Or, cette restriction est loin d'être aussi intuitive que lorsqu'il est question de noms publics ou 'officiels'. De plus, elle ne nous donne aucune raison de croire qu'une telle restriction existe, puisque tous les exemples qu'elle déploie [Jeshion 2004:601] se rapportent au langage public.

Ces deux conditions ne nous fournissent donc aucune raison de croire que l'introduction de 'Julius' ait échoué. Qu'en est-il alors de [Neutralité psychologique], cette condition que Jeshion considère comme la plus importante et qui n'admet pas d'exception ? Permet-elle seule de garantir l'échec de la stipulation d'Evans ? Cette question n'est pas si simple, en partie car nous devons d'abord clarifier la signification de cette condition. Jeshion nous dit que de penser à un objet d'une manière psychologiquement neutre veut dire "penser à l'objet sans mode de présentation particulier ou privilégié". Mais qu'entend-elle par là, exactement ? J'entrevois trois possibilités. Cependant, aucune de celles-ci ne permet une formulation de la condition capable de fonctionner comme Jeshion l'entend. Examinons les une à une.

1. Une expression permet à un locuteur de penser à son référent sans mode de présentation particulier ou privilégié si la pensée qu'a le locuteur en utilisant l'expression est *de re* et non pas *de dicto*.

Cette condition est satisfaite par n'importe quelle expression directement référentielle. Si 'Julius' est directement référentiel (comme le veut la théorie référentialiste des noms descriptifs) alors la pensée qu'a un locuteur en utilisant 'Julius' dans une phrase aura pour contenu une proposition singulière : la pensée du locuteur sera alors *de re* et non *de dicto* (même si certaines pensées *de dicto* pourraient se greffer à sa pensée *de re*). [Neutralité psychologique] ne requerrait donc simplement que le locuteur forme l'intention d'introduire une expression directement référentielle. Mais cette intention ne peut être une intention *explicite* d'utiliser le nom avec un contenu sémantique référentiel : il

s'ensuivrait alors que seul un partisan de la théorie de la référence directe pourrait introduire un nom, ce qui est assurément absurde. Une telle condition exclurait non seulement tous les descriptivistes et frégéens, mais aussi l'immense majorité des locuteurs qui n'ont pas de concepts explicites de contenu sémantique et qui ne peuvent donc pas former une telle intention. Cette formulation de la condition de neutralité psychologique est donc beaucoup trop contraignante.

Mais peut-être cette intention peut elle être tacite, de sorte que le locuteur compterait comme ayant l'intention de penser de manière neutre au D par le biais du nom simplement dans la mesure où il n'entend pas explicitement d'utiliser ce nom comme synonyme de la description qui fixe sa référence ? Il est possible qu'Evans ait effectivement enfreint cette condition. ; il croyait que 'Julius' avait en fait un contenu sémantique descriptif [Evans 1985]. Il n'avait donc probablement pas l'intention d'utiliser ce nom pour penser de manière psychologiquement neutre à l'inventeur de la fermeture éclair, au sens de (1). Ce qu'Evans croyait dans les faits n'a guère d'importance, cependant. Jeshion doit démontrer qu'il n'aurait pas été possible d'introduire 'Julius' en de telles circonstances, comme Evans proposait de le faire. La stipulation ne peut donc pas avoir échoué simplement parce qu'Evans se trouvait à avoir une croyance sémantique erronée. En effet, selon la présente interprétation, [Neutralité psychologique] n'impose en fait aucune restriction digne de ce nom, puisque n'importe quel agent qui n'est pas un descriptiviste convaincu pourrait la satisfaire automatiquement.

2. Une expression permet à un locuteur de penser à son référent sans mode de présentation particulier ou privilégié s'il n'y a pas de description associée à l'expression que le locuteur se doit de connaître afin de maîtriser l'expression et de pouvoir l'utiliser (linguistiquement ou mentalement) pour entretenir le contenu qu'elle exprime.

Si la première possibilité n'empêche virtuellement l'introduction d'aucun nom descriptif, cette deuxième, elle, souffre du problème opposé : elle rend impossible une telle introduction. [Neutralité psychologique], selon cette interprétation, demanderait que le locuteur forme l'intention d'introduire un nom qu'il serait alors possible de comprendre

sans connaître la description qui en fixe la référence. Cela reviendrait donc à dire que l'introduction d'un nom descriptif est impossible : un nom descriptif requiert qu'un individu connaisse la description qui fixe sémantiquement la référence du nom. Pour cette raison, si la description vient à ne plus faire partie des conditions de compétence associées à l'expression, c'est qu'elle cesse de fixer sémantiquement la référence ; en d'autres termes, c'est que le nom a cessé d'être un nom *descriptif* et que sa référence est désormais déterminée par un autre mécanisme (une connexion historique avec l'objet auquel il se réfère, par exemple). Interpréter [Neutralité psychologique] selon (2) reviendrait donc à nier l'existence même du phénomène qui nous intéresse.

3. Une expression permet à un locuteur de penser à son référent sans mode de présentation particulier ou privilégié s'il n'est pas nécessaire pour un locuteur compétent, lorsqu'il pense au référent de l'expression en l'utilisant, d'avoir aussi une pensée *de dicto* au sujet de ce référent qui correspondrait à une description en particulier.

En d'autres termes, il ne doit y avoir de description \lceil le D \rceil psychologiquement associée au nom \lceil n \rceil de sorte que chaque fois que le locuteur emploie \lceil n est F \rceil pour penser au référent de \lceil n \rceil il pense par le fait même que le D est F. Il doit donc être possible pour un locuteur d'utiliser le nom pour penser *de re* à son référent, sans, par le fait même, devoir aussi penser à ce référent sous une description en particulier.

Cela ne signifie pas qu'il doit être capable de penser au référent de l'expression sans avoir aucune pensée *de dicto* ou générale à son sujet. Il faut simplement qu'il n'y ait pas de condition descriptive qui soit psychologiquement associée au nom de sorte que, chaque fois que le locuteur pense *de re* au référent du nom à par l'intermédiaire de celui-ci, il doive également penser *de dicto* à cet objet sous *cette* description en particulier.³³

Je crois qu'il s'agit de la lecture la plus probable de ce qu'entend Jeshion par 'penser de manière psychologiquement neutre'. Il s'agit d'ailleurs bien d'une thèse *psycholo-*

³³ Une description peut être sémantiquement privilégiée sans être psychologiquement privilégiée. La description qui fixe la référence d'un nom est sémantiquement privilégiée en ce sens qu'elle doit être connue de celui qui maîtrise le nom. Ce locuteur doit être capable de produire la description, ou quelque chose qui s'en rapproche, afin d'être compétent avec le nom. Cela n'implique pas que cette description soit psychologiquement liée au nom ; le locuteur pourrait, au moment d'utiliser le nom, ne pas penser à son référent sous cette description.

gique : au moment d'utiliser l'expression pour penser à son référent, il ne doit pas être nécessaire que le locuteur 'ait en tête' une certaine pensée descriptive plutôt qu'une autre. [Neutralité psychologique] demanderait donc, qu'au moment d'introduire un nom descriptif, le locuteur ait l'intention d'utiliser ce nom sans qu'il ne soit nécessaire d'avoir, par le fait même, une pensée descriptive en particulier. Le locuteur qui introduit le nom doit donc avoir l'intention de dissocier psychologiquement le nom de la condition descriptive qui fixe sa référence.

Encore une fois, notons que cette intention n'a pas besoin d'être explicite. Le locuteur n'a pas besoin d'articuler la pensée "je vais utiliser ce nom afin de pouvoir penser au D, sans devoir penser qu'il s'agit du D" : il n'y a probablement aucun nom de notre langage qui satisfasse cette condition. Plus que probablement, Jeshion entend qu'un locuteur peut satisfaire cette condition simplement en ayant l'intention d'utiliser le nom d'une manière qui, *de facto* ne le lie pas psychologiquement à une condition descriptive particulière.

Pourquoi penser que cette condition puisse bloquer l'introduction de noms problématiques, comme ceux qui sont introduits dans le seul but d'apprendre l'identité de l'objet qui satisfait une certaine condition descriptive ? Je crois que le raisonnement est censé aller comme suit. Supposons, par exemple, qu'Evans introduise 'Julius' dans le but spécifique d'apprendre l'identité de l'inventeur de la fermeture éclair (c.-à.-d., d'apprendre la proposition singulière vraie de la forme $\langle o, \text{être l'inventeur de la fermeture éclair} \rangle$). Nous pourrions argumenter qu'il ne satisfait pas à [Neutralité psychologique] selon la présente interprétation. En effet, l'intention derrière l'introduction du nom ne serait pas de penser à Julius indépendamment de la description, mais plutôt d'utiliser le nom dans le but d'*identifier* l'objet qui satisfait la description. C'est l'intention de répondre à une question intimement liée à la description qui explique l'introduction du nom, et non pas tant le désir de penser à l'objet en tant que tel. C'est encore plus clair si l'on considère l'exemple d'un élève qui introduirait 'Monty' dans le seul but d'apprendre la réponse à la question "Qu'elle est la plus haute montagne au monde ?". Cet élève n'a aucune intention d'utiliser 'Monty' dans d'autres contextes que celui-ci ; son intention n'est pas tant de se donner les moyens de penser à la montagne, mais uniquement de produire une réponse vraie à une question qui utilise la description qu'il utilise pour fixer la référence

du nom. Mais forcément, si le seul but dans l'introduction du nom est de répondre à une question de la forme «quel est le D?», le nom ne peut servir à penser à son référent de manière psychologiquement neutre : les usages du nom qu'en fait le locuteur impliqueront nécessairement de penser à son référent sous la description qui a servi à l'introduire. Toutes les pensées qu'aura le locuteur, en utilisant le nom, seront donc *ipso facto* des pensées *de dicto* mettant en jeu une seule et même condition descriptive. Et comme c'est l'intention du locuteur, lorsqu'il introduit le nom, de n'en faire qu'un usage aussi limité, son intention ne peut alors se conformer à [Neutralité psychologique].

Selon cette interprétation, [Neutralité psychologique] pourrait bien donner raison à Jeshion : il semble alors qu'Evans ait échoué à introduire un nom dans le langage. Le problème est que malgré tout, cette condition ne restreint les circonstances dans lesquelles il serait possible d'introduire un nom descriptif que de manière très limitée ; [Neutralité psychologique] est simplement trop facile à satisfaire : le locuteur n'aurait qu'à avoir l'intention d'utiliser le nom qu'il introduit dans une plus grande gamme de contextes, de sorte qu'il n'y aurait ainsi plus de lien entre l'usage du nom et le fait de penser à son référent comme étant l'objet qui satisfait la condition descriptive par laquelle le nom fut introduit. Evans pourrait donc toujours introduire 'Julius' afin d'apprendre l'identité de l'inventeur de la fermeture éclair, tant et aussi longtemps qu'il a également l'intention de faire un usage de ce nom dans d'autres circonstances. De même pour l'élève dans notre exemple : s'il décide qu'il va dorénavant utiliser 'Monty' pour nommer la plus haute montagne en général, et non pas simplement à l'examen, il semble qu'il satisfasse alors à [Neutralité psychologique].

De plus, il n'est pas clair que [Neutralité psychologique] bloque le paradoxe de la pensée *de re*. Pour générer le paradoxe, nous n'avons nullement besoin de stipuler que le locuteur introduit un nom dans l'unique but de découvrir l'identité de l'objet qui satisfait [FOP]. Il pourrait en fait très bien n'avoir aucune visée épistémique de ce genre, et il pourrait bien avoir l'intention d'utiliser le nom en question dans une multitude de contextes. Pourquoi alors penser qu'il doive nécessairement, à chaque fois qu'il utilise le nom, également penser à son référent comme étant cet objet qui satisfait [FOP] ? Je ne vois aucune raison de faire cette supposition.

Il semble alors qu'il faille conclure que [Neutralité psychologique] ne réussit pas à empêcher la prolifération de noms descriptifs qui cause le problème de la trivialisation de la connaissance, ni à bloquer le paradoxe de la pensée *de re*. Certes, [Neutralité psychologique] impose des conditions pour qu'une introduction de nom ait lieu, mais ces conditions pourraient être remplies assez facilement par n'importe quel locuteur, indépendamment de ses raisons pour vouloir introduire le nom en question. Cela étant, il ne suffit donc pas de rejeter [1] comme Jeshion propose de le faire : il faut renoncer à la théorie référentialiste des noms descriptifs de manière plus fondamentale.

En ne rejetant que [1] Jeshion offrait la possibilité d'éviter les conséquences fâcheuses de la théorie référentialiste sans abandonner ses thèses proprement sémantiques, [2a] et [2b]. Vu l'échec de sa solution, il nous faut alors envisager cette possibilité. Cette tâche nous occupera au prochain chapitre.

CHAPITRE 4

LA SÉMANTIQUE DES NOMS DESCRIPTIFS

Lorsqu'un locuteur *l* introduit un nom descriptif, il acquiert sans contredit une certaine connaissance métalinguistique. Si *l* utilise la description 'le D' pour fixer la référence du nom 'n', alors il sait que 'n' réfère à l'unique D (s'il réfère). Il n'y a rien d'étrange ou de problématique à cela : après tout, *l* stipule explicitement la règle qui fixe la référence de 'n' et il est donc normal qu'il en résulte au minimum une connaissance métalinguistique. Mais comme le démontrent les arguments étudiés aux chapitres précédents, nous rencontrons des conclusions extrêmement contre-intuitives, voir simplement inacceptables, si nous permettons au locuteur de passer de cette connaissance métalinguistique à la capacité de penser directement, *de re*, au référent du nom qu'il introduit.

Il faut donc, pour éviter ces arguments, trouver un moyen d'empêcher ce passage de l'information métalinguistique à la possibilité de penser *de re* au référent du nom. La manière de faire la plus simple et la plus populaire consiste à nier qu'un nom descriptif ait un contenu directement référentiel (c.-à.-d., nier la thèse [2b], la thèse centrale, de la théorie référentialiste). Bien que ce ne soit pas toujours en réponse à des arguments comme ceux des chapitres précédents, nombre d'auteurs adoptent cette option.¹ Selon eux, la contribution sémantique d'un nom descriptif est elle-même descriptive : un nom descriptif exprime la même condition descriptive que la description définie qui fixe sa référence, ou la rigidification de cette condition. J'examine cette option à la section 4.2.

Il existe pourtant une autre possibilité, quoique moins populaire, due à Donnellan [1979]. Donnellan soutient que bien que les noms descriptifs aient un contenu sémantique référentiel, la connaissance métalinguistique que procure l'introduction du nom ne permet pas pour autant de penser directement à son référent. Jeshion [2001b] et Soames [2003] argumentent que la position de Donnellan est insoutenable puisqu'elle revient à rejeter le principe de décitation]. Je montre à la prochaine section (4.1) que c'est inexact : nous devrions plutôt comprendre que Donnellan rejette la thèse [2a]. D'une certaine ma-

¹ Voir notamment [Evans 1985; Reimer 2004; Stanley 2002].

nière, il faut voir sa position comme une tentative d'assimiler les noms descriptifs à la catégorie des indexicaux démonstratifs d'une manière plus radicale encore que Kripke semble le faire. Si cette théorie est insoutenable, comme le soutiennent Soames et Jeshion, ce n'est cependant pas pour les raisons qu'ils proposent.

4.1 Donnellan : une théorie démonstrative ?

Retournons à l'exemple de Le Verrier et de la découverte de Neptune, puisqu'il s'agit de celui que considère Donnellan. Selon lui, lorsque Le Verrier introduit 'Neptune' dans le langage, il sait que 'Neptune' réfère à la planète qui cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus. Supposons, pour les besoins de la cause, que Le Verrier dispose d'une justification épistémique suffisante pour savoir qu'il existe bien une telle planète. Il s'ensuit alors que Le Verrier sait que la phrase

(4.1) Neptune cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus

est vraie. Donnellan accepte que 'Neptune' exprime sémantiquement la planète en question et que (4.1) exprime alors la proposition singulière selon laquelle cette planète cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus. Néanmoins, même si Le Verrier sait que (4.1) est vraie, Donnellan soutient qu'il ne connaît pas la proposition singulière qu'elle exprime : il est faux de dire que Le Verrier *sait* que Neptune cause des perturbations dans l'orbite d'Uranus. La connaissance de Le Verrier demeure purement métalinguistique. En fait, Le Verrier n'est même pas en position de croire, ou de penser, cette proposition [Donnellan 1979:55–56].

Jeshion et Soames voient dans cette position un rejet du principe de décitation. Le Verrier *comprend* (4.1) : c'est lui qui a introduit 'Neptune' dans le langage, et le reste de la phrase ne contient que des éléments que Le Verrier, en tant que locuteur généralement compétent maîtrise également. Si qui que ce soit est en position de maîtriser et de comprendre (4.1), il s'agit bien de Le Verrier. Il satisferait donc à l'antécédent du principe de décitation : il est sémantiquement compétent à l'égard de (4.1) et, puisqu'il sait que cette phrase est vraie, il doit forcément être disposé à y donner son assentiment sincère. Il semble donc que si Donnellan refuse de conclure que Le Verrier croit (et par

conséquent, croit avec justification suffisante pour connaître) la proposition singulière exprimée par (4.1), ce doit être parce qu'il rejette le principe. Le principe de décitation ne laisse simplement aucune place pour la possibilité d'introduire un nom descriptif sans par le fait même se retrouver en position d'appréhender son contenu.²

Jeshion et Soames n'envisagent cependant pas la possibilité que l'on puisse rejeter la thèse [2a]. C'est compréhensible. Donnellan laisse lui-même entendre que Le Verrier comprend 'Neptune' [Donnellan 1979:55], et il y a bien une certaine intuition voulant que celui qui introduit un nom dans le langage soit naturellement en position de le comprendre. Comment Le Verrier pourrait-il même ne pas comprendre 'Neptune' alors que c'est lui qui détermine la règle sémantique à laquelle ce terme obéit ?

Pour entrevoir cette possibilité, il convient de distinguer deux sens que peuvent prendre des termes comme 'comprendre' ou 'maîtriser'. Selon le premier sens un locuteur *l* comprend ou maîtrise une expression 'n' s'il connaît la règle sémantique qui la régit et peut s'en servir pour déterminer à quoi l'expression réfère (peut-être relatif à un contexte particulier). Dans le cas d'une expression indexicale, ce type de compréhension correspond à ce que Kaplan appelle connaître le caractère d'une expression [Kaplan 1989:505]. Cette notion de compréhension ne se limite pourtant pas aux expressions indexicales. Le locuteur qui maîtrise la règle sémantique régissant une description comme 'le D' doit être en mesure de savoir que cette expression réfère à l'unique D, s'il y en a un (voir section 1.3.2). Même les noms propres introduit ostensivement obéissent à une règle sémantique minimale, en ce sens où le locuteur doit savoir que le nom dénote l'individu qui porte ce nom.

² Bien que Soames et Jeshion adoptent tous deux le principe, ne pourrions-nous tout de même pas opter pour le rejeter ? Jeshion semble considérer qu'il est analytique, ou alors qu'il constitue une sorte de vérité conceptuelle, et que l'on ne pourrait le rejeter que sous peine d'incohérence ou de confusion conceptuelle [Jeshion 2001b:129]. Elle écrit d'ailleurs que nous pouvons le voir comme exprimant "a partial analysis of sentence understanding".

Cette position semble un peu extrême, mais d'autres défenseurs du principe le considèrent néanmoins comme une manière extrêmement plausible et attrayante d'expliquer le rôle que joue l'activité linguistique dans l'attribution d'attitudes propositionnelles [Kripke 1979a; Salmon 1986; Soames 2002]. Quoi qu'il en soit, le principe est extrêmement répandu, et n'a, à ma connaissance, aucun détracteur avoué parmi les tenants d'une sémantique de la référence directe.

Le second sens de comprendre ou de maîtriser correspond à la capacité du locuteur d'appréhender le contenu de l'expression qu'il utilise, c'est-à-dire, de pouvoir penser, dans un contexte d'utilisation, le contenu sémantique de l'expression. C'est parce qu'un locuteur comprend en ce sens un nom comme 'Aristote' qu'il est capable de penser des propositions à son sujet, par exemple. C'est évidemment ce second sens de 'comprendre' ou de 'maîtriser' qui est pertinent au principe de décitation. C'est parce que le locuteur appréhende ou saisit la proposition qu'exprime une certaine phrase que nous pouvons dire qu'il croit cette proposition lorsqu'il donne son assentiment sincère à celle-ci.

Pour plusieurs classes d'expressions, comprendre une expression selon le premier sens constitue une condition suffisante pour la comprendre selon le deuxième. Si une expression 'n' sert à abrégé une certaine description définie 'le D', un locuteur qui sait que 'n' réfère au D est en position d'appréhender le contenu de cette expression : il est en position d'avoir des pensées *de dicto* faisant intervenir la propriété d'être l'unique D. De même, dans le cas d'un nom propre 'n', il suffit pour qu'un locuteur puisse avoir des pensées au sujet du référent de 'n' qu'il sache que cette expression réfère à l'individu nommé 'n'.

Ce n'est pourtant pas le cas de tous les types d'expressions. En général, il ne suffit pas de connaître le caractère d'une expression démonstrative pour être capable d'en appréhender le contenu (dans un contexte). Par conséquent, un locuteur peut ne pas satisfaire à l'antécédent du principe de décitation, même s'il sait d'une phrase comprenant un démonstratif avec lequel il est familier qu'elle exprime une proposition vraie. Illustrer ce fait est d'ailleurs facile. Considérons cet exemple : Baptiste écrit sur un tableau dans une classe de l'Université de Montréal la phrase

(4.2) Je suis à l'Université de Montréal

puis quitte la salle sans être vu. Plus tard, Giselle passe par là et voit la phrase sur le tableau. Giselle est une locutrice compétente du français ; il y a certes un sens selon lequel elle comprend la phrase. Celle-ci ne contient que des expressions qui lui sont familières, qu'elle pourrait elle-même utiliser. Elle connaît, quoique peut-être tacitement, le caractère de 'je' et sait que ce pronom désigne (dans le contexte) la personne qui

a écrit la phrase. Il se trouve simplement qu'elle ignore de qui il s'agit : elle ne sait pas si c'est Baptiste, ou Fernand, ou Monique, ... Comme Giselle sait qu'elle est à l'Université de Montréal, et qu'il doit bien y avoir quelqu'un qui a écrit la phrase sur tableau, elle sait que la phrase est vraie : quelle que soit la proposition qu'exprime (4.2), Giselle sait qu'il s'agit d'une proposition vraie. Mais bien qu'elle serait alors disposée à donner son assentiment à (4.2), il serait faux de dire qu'elle croit, par le fait même, que Baptiste est à l'Université de Montréal (la proposition singulière qu'encode la phrase). Connaître le caractère qui régit 'je' ne lui suffit donc pas à appréhender le contenu de la phrase. En fait, si cela suffisait, Giselle serait alors en position de connaître, sans recours à l'expérience, l'identité de l'auteur de l'inscription. Il s'ensuit donc que le sens de 'comprendre' ou de 'maîtriser' une expression pertinent à l'évaluation de l'antécédent du principe de décitation, ne peut se résumer à en connaître le caractère.

En fait, pour qu'un locuteur puisse comprendre (au sens d'appréhender le contenu) un démonstratif dans un contexte particulier, il est essentiel qu'il dispose d'une certaine mesure d'information empirique au sujet de ce contexte. Pour comprendre la phrase écrite au tableau, par exemple, Giselle doit savoir qui l'a écrite. De même, pour saisir le contenu d'une instance de 'ceci', un locuteur doit savoir quel objet est démontré par celui qui utilise ce pronom. Bref, le locuteur doit savoir à qui ou à quoi se réfère un tel démonstratif. Or, cette connaissance dont doit disposer le locuteur ne peut être que *de dicto*. Giselle ne doit pas seulement savoir que l'instance de 'je' sur le tableau désigne la personne qui est responsable de l'inscription : elle doit savoir *de re*, de la personne qui l'a écrite, que c'est elle qui en est l'auteur. Autrement, elle satisferait automatiquement cette condition en connaissant le caractère de l'expression. Pour que Giselle comprenne la phrase sur le tableau, elle doit alors savoir (*de re*) de Baptiste qu'il l'a écrite. De même, pour qu'un locuteur comprenne une démonstration faite avec 'ceci', il doit savoir (*de re*) d'un certain objet qu'il s'agit de l'objet démontré par celui qui utilise 'ceci' dans ce contexte.

Nous pouvons alors formuler la règle suivante, concernant la compréhension (au sens de saisir le contenu) pour les expressions démonstratives :

Compréhension démonstrative Pour toute expression démonstrative ‘n’ ayant pour caractère la description définie ‘le D’ et pour contenu un objet *o*, et tout locuteur *l*, si *l* comprend (au sens de saisir le contenu) une instance de ‘n’, alors *l* sait *de re* de *o* que *o* est le D.

Compte tenu de la manière dont procédaient les arguments contre la théorie référentialiste, il est clair que c’est au sens ‘d’appréhender le contenu’ que sont utilisés les termes ‘comprendre’ et ‘maîtrise’ dans la thèse [2a] qui caractérise cette théorie. La considération des expressions démonstratives ouvre donc la porte à une possibilité de rejeter la thèse [2a]. En effet, si les noms descriptifs obéissaient à la règle de compréhension des expressions démonstratives, nous obtiendrions exactement le résultat recherché par Donnellan : Le Verrier comprend (au premier sens, celui de connaître le caractère) ‘Neptune’, et sait que la phrase (4.1) exprime une proposition vraie. Néanmoins, puisqu’il n’y a aucune planète de sorte que Le Verrier sache (*de re*) de cette planète qu’elle est l’unique cause des perturbations dans l’orbite d’Uranus, il n’est pas en position d’appréhender le contenu de ‘Neptune’, ni de croire la proposition exprimée par la phrase dans laquelle s’imbrique ce nom. Rien de tout ceci ne remet en cause le principe de décitation.

Il serait donc possible de lire Donnellan comme un partisan d’une théorie *démonstrative* des noms descriptifs. Bien qu’il ne crédite pas explicitement cette théorie à Donnellan, Soames la résume assez bien :

Under these assumptions, [descriptive] names constitute a kind of indexical [...]. On this picture, knowing the referent of such a name *n* at a context, and knowing of a proposition *p* that it is expressed by the sentence containing *n*, requires knowing which object satisfies the description associated with *n* at the possible world-state of the context. As a result, an agent who lacks this knowledge will no more know which proposition is expressed by his own words than would an agent at Yankee Stadium who assertively uttered *He is a Yankees fan*, with his eyes closed while pointing blindly at me in a crowd, not having any idea at whom he was pointing. [Soames 2003:413]

Une théorie démonstrative des noms descriptifs n'est peut-être pas si farfelue. Nous avons d'ailleurs eu recours, au chapitre 2, à une analogie avec les démonstratifs pour expliquer la théorie référentialiste. Nous avons alors suggéré que les noms descriptifs obéissent aux mêmes règles sémantiques, et avaient le même type de contenus que des complexes formés à l'aide de l'opérateur kaplanien 'dthat'. Nous avons en plus expliqué la fonction de cet opérateur en terme de démonstration : 'dthat[le D]' disait-on alors, fait la même contribution sémantique qu'une démonstration de cet objet qui est l'unique D. La théorie démonstrative que je crois trouver chez Donnellan ne ferait alors que prendre cette équivalence au sérieux.

Le problème c'est que les complexes en 'dthat' ne semblent pas être de véritables démonstratifs. En effet, le contenu d'une telle expression ne dépend pas essentiellement d'un acte démonstratif, ou même du contexte d'utilisation.³ Si Kaplan groupe les expressions en 'dthat' sous la rubrique 'démonstratifs', ce n'est que parce qu'il croit que la description sur laquelle opère 'dthat' peut elle-même être vue comme une sorte de démonstration [Kaplan 1979b, 1989:392,521].

Kaplan entend que 'dthat[le D]' a le même contenu qu'une démonstration de cet objet qui est D, mais il ne soutient pas que de dire, ou d'écrire, 'dthat[le D]' ne soit qu'un substitut pour *faire* cette démonstration. Si j'ai devant moi cet objet qui est l'unique D, et que je le pointe, en disant, 'cet objet est F', j'exprime alors le même contenu sémantique que si j'avais dit 'dthat[le D] est F', soit la proposition singulière que *o* est F (où *o* est cet objet qui est le D). Mais ces deux actes ne fonctionnent pas de manière identique ; en effet, la valeur sémantique de la démonstration dépend essentiellement de facteurs extérieurs à son caractère, par exemple, l'identité de l'objet auquel je pointe à ce moment. Le contenu de l'affirmation en 'dthat', pour sa part, ne dépend pas du contexte de cette façon, du moins si la description sur laquelle 'opère' ne contient pas elle-même d'éléments indexicaux. En effet, l'utilité de l'opérateur 'dthat' réside en grande partie dans le fait que le caractère est censé être suffisant à la détermination du contenu, nous permettant ainsi de référer directement au référent d'une description *arbitraire*. Or, si

³ Un complexe en 'dthat' particulier peut bien sûr dépendre du contexte, dans la mesure où 'dthat' opère alors sur une description contenant un élément sensible au contexte.

‘dthat’ n’est pas un ‘vrai’ démonstratif, en ce sens qu’il peut faire référence en l’absence de la performance de la démonstration, pourquoi supposer qu’il obéisse à [Compréhension démonstrative] ? En effet, Kaplan rejette explicitement toute restriction du genre sur l’appréhension du contenu d’une phrase comprenant une instance d’un complexe en ‘dthat’ [Kaplan 1979b:397].

Bien entendu, rien ne force Donnellan à suivre Kaplan sur ce point. Nous pourrions bien croire, en effet, que les arguments contre la théorie référentialiste démontrent précisément qu’il est impossible pour un locuteur de faire directement référence à un objet au moyen d’une description sans que le locuteur ne sache de cet objet qu’il la satisfait.⁴ Il s’ensuivrait alors qu’un opérateur comme ‘dthat’ soit essentiellement défectueux, son but étant en partie de contrevenir à une telle limitation.

Donnellan pourrait donc soutenir que, dans les faits, les noms descriptifs et les expressions en ‘dthat’ fonctionnent littéralement comme des démonstrations : utiliser un nom descriptif dont la référence est fixée par la description ‘le D’ ou utiliser ‘dthat[le D]’ ne serait alors qu’effectivement un simple substitut pour l’activité de démontrer l’unique D, s’il existe. Il y a pourtant un problème de taille avec cette proposition, puisqu’il semble que nous ne puissions prendre l’idée que l’utilisation d’un nom descriptif équivaut à démontrer le référent de la description qui lui est associé littéralement. En effet, les usages de noms descriptifs ne ressemblent en rien à des démonstrations : le locuteur qui utilise un tel nom ne pointe aucun objet dans son environnement. Il dit simplement quelque chose comme “n est F”, de la même manière qu’il dirait “Aristote est F”. Mais s’il ne démontre aucun objet lorsqu’il utilise un nom descriptif, pourquoi alors penser qu’ils sont des expressions démonstratives ?

Une solution possible serait de croire que le locuteur n’a pas besoin de faire de démonstration précisément parce que, comme je le suggérais plutôt, l’utilisation du nom *compte* comme une démonstration. Dire ‘n est F’, où ‘n’ est un nom descriptif serait exactement la même que d’avoir dit ‘ceci est F’ en pointant le référent de ‘n’. Cette suggestion ne me semble pourtant pas plausible. La raison est qu’une démonstration semble dépendre de manière essentielle d’un *acte* démonstratif, même s’il n’est qu’implicite ou

⁴ Soames tire explicitement cette conclusion [Soames 2003:416]

mental.⁵ Pour qu'un locuteur puisse faire une référence démonstrative à un objet, il doit être en position de le démontrer. Or, même si l'on croit qu'il est possible d'introduire une expression dans le langage telle que le fait de simplement utiliser cette expression puisse remplacer l'acte démonstratif, l'utilisation de cette expression ne permettrait pas au locuteur de faire une démonstration qu'il ne serait pas en position de faire en premier lieu. Même si 'Neptune' remplace l'acte de démontrer la planète dans le ciel en disant 'ceci' ou 'cette planète', une telle performance provenant d'un locuteur qui n'est pas en position de démontrer la planète ne pourrait évidemment pas réussir à exprimer quoi que ce soit. Lorsque Le Verrier utilise 'Neptune' dans son bureau, il n'est pas en position de démontrer la planète qui satisfait la description qu'il associe à ce nom. Même si dire 'Neptune' *revient* à pointer la planète en disant 'ceci', il n'en demeure pas moins que Le Verrier ne serait pas en position de faire cette démonstration même s'il le voulait : la planète n'est pas présente dans son environnement immédiat pour qu'il la démontre, et même si elle y était, il ne serait pas en mesure de l'identifier. Je ne vois donc aucune façon pour Donnellan de soutenir que 'Neptune', dans la bouche de Le Verrier, peut être autrement que sémantiquement vide.

Si le partisan d'une théorie démonstrative veut persister à croire qu'un nom descriptif équivaut littéralement à une démonstration de l'objet qui satisfait la description, il devra également renoncer à la thèse 2b. Il devra soutenir que 'Neptune' exprime sémantiquement la planète qui cause les perturbations dans l'orbite d'Uranus, relativement à un contexte, que si le locuteur qui utilise 'Neptune' dans ce contexte est en mesure de *faire* l'acte démonstratif dans ce contexte. Loin d'être généralement directement référentiels, les usages de noms descriptifs seraient, dans une grande proportion, vides de tout contenu. La pratique même d'introduire de tels noms n'aurait d'ailleurs alors aucune utilité apparente.

Quoi qu'il en soit, il m'apparaît donc clair qu'une approche démonstrative, aussi prometteuse qu'elle puisse paraître au départ, n'offre en réalité aucun espoir de rescaper

⁵ Un locuteur pourrait démontrer un objet en amenant à son esprit la mémoire d'une perception de l'objet, et en formant l'intention de désigner cet objet. Il y a aussi des cas des démonstrations par intermédiaire, où l'on démontre un objet qui en désigne un autre, comme lorsque l'on dénote une personne en pointant son image. Mais même dans de telles circonstances, l'auteur produit un acte de démonstration.

une sémantique référentialiste pour les noms descriptifs.

4.2 Une sémantique descriptiviste

L'un des premiers auteurs à s'être intéressé explicitement à la question de l'apport sémantique des noms descriptifs fut Gareth Evans [Evans 1985]. Selon Evans, le contenu sémantique de ces expressions est le même que celui d'une description définie [Evans 1985:180].⁶

Evans n'adopte pas cette position en réponse à des arguments négatifs à l'égard d'une autre théorie sémantique. Il croit en fait que la nature descriptive du contenu sémantique de ce type de nom va de soi, ce que l'on peut voir clairement en considérant le genre de pensée qu'un locuteur utilisant un nom descriptif comme 'Julius' peut avoir. Pour Evans, la connexion entre penser que Julius est F et penser que l'inventeur de la fermeture éclair est F n'est pas que contingente. Il n'arrive simplement pas à imaginer comment un locuteur pourrait (par exemple) croire la première proposition sans par le fait même croire la deuxième.

It seems clear to me that the two sentences ['Julius is F' and 'the inventor of the zip is F'] are epistemically equivalent [...] I cannot imagine how the belief that Julius is F might be characterized which is not simultaneously a characterization of the belief that the inventor of the zip is F, i.e., that one and only one man [*sic*] invented the zip and he is F. [Evans 1985:202]

L'explication naturelle de cette connexion doit donc être que, d'une certaine façon, la croyance que Julius est F doit être, ou d'une certaine manière inclure, la croyance que l'inventeur de la fermeture éclair est F. En d'autres termes, il faut qu'il y ait une connexion entre la valeur sémantique 'Julius' et celle de 'l'inventeur de la fermeture éclair'. En fait, Evans croit que la seule véritable différence entre 'Julius' et cette description a trait à la rigidité du nom. Un nom descriptif fait donc exactement le même

⁶ Evans lui-même préfère utiliser le terme 'frégéen' pour parler de la propriété d'avoir un contenu descriptif.

apport sémantique et cognitif que la rigidification de la description ayant servi à l'introduire. En d'autres termes, le nom descriptif serait synonyme avec 'l'inventeur effectif de la fermeture éclair'.

Nous pouvons donc résumer la théorie d'Evans (que j'appelle simplement la 'théorie descriptiviste des noms descriptifs') de la manière suivante :

1. Pour tout nom $\ulcorner n \urcorner$ dont la référence est fixée par la description $\ulcorner \text{le } D \urcorner$, $\ulcorner n \urcorner$ et la description rigide $\ulcorner \text{le } D \text{ effectif} \urcorner$ sont synonymes (si $\ulcorner \text{le } D \urcorner$ est déjà rigide, alors $\ulcorner \text{le } D \urcorner$ et $\ulcorner n \urcorner$ sont synonymes).
2. Si un locuteur l comprend $\ulcorner n \urcorner$ (au sens du principe de décitation, c.-à.-d. que l peut appréhender le contenu sémantique de $\ulcorner n \urcorner$), alors l sait que $\ulcorner n \urcorner$ réfère au D effectif (ou au D , si $\ulcorner \text{le } D \urcorner$ est déjà rigide).⁷
3. Lorsque l appréhende le contenu de $\ulcorner n \urcorner$, il a une pensée *de dicto*. Par exemple, si l pense (croit, sait, ...) que n est F , alors ce que l pense (croit, sait, ...) est que le D (effectif) est F .

Cette théorie a l'avantage d'être extrêmement simple. De plus, comme elle postule que le contenu sémantique d'un nom descriptif est lui-même descriptif, elle n'engendre aucun des problèmes auxquels était confrontée la théorie référentialiste : cette théorie ne permet pas à un locuteur de penser directement au référent d'un nom descriptif simplement en introduisant un nom. En fait, l'introduction d'un nom descriptif ne permet pas au locuteur d'appréhender des propositions qu'il n'aurait pu appréhender simplement par le biais de la description définie (ou sa rigidification) qu'il utilise pour en fixer la référence.

Néanmoins, la théorie d'Evans ne peut être prise comme une théorie de la valeur sémantique de *tous* les noms introduits descriptivement. Nous avons déjà vu pourquoi : il y a un bon nombre de noms dont la référence est originalement fixée par une description qui en viennent avec le temps à fonctionner comme de simples étiquettes. Pour de tels

⁷ Jeshion [2004:595] formule cette condition différemment, demandant plutôt que le locuteur sache *a priori* que n est D . Or, dans la mesure où il s'agit vraiment d'une condition de compétence, elle semble en fait découler du fait que le locuteur sait que ' n ' réfère au D (ou au D effectif).

noms, il est possible d'appliquer l'argument épistémologique de Kripke (voir chapitre 1, section 1.3.2) et ainsi de démontrer qu'aucune description définie n'y est sémantiquement associée, bref, qu'il est possible d'être compétent avec le nom sans pour autant devoir savoir que le nom réfère à l'objet qui satisfait une description en particulier.

Ce fait est indépendant de la question du contenu sémantique des noms descriptifs. En effet, même les tenants de la théorie référentialiste doivent admettre qu'une expression peut commencer sa carrière en tant que nom descriptif pour ensuite en venir à fonctionner comme étiquette. C'est ce qui s'est produit avec 'Neptune'. Il n'y a plus, maintenant, de connexion sémantique entre ce nom et la description utilisée par Le Verrier pour en fixer la référence. En effet, ce n'est qu'une infime partie des locuteurs capables d'utiliser 'Neptune' pour faire des affirmations ou former des croyances qui savent que le nom désigne la planète qui cause des perturbations enregistrées dans l'orbite d'Uranus.

Il y a pourtant des raisons de croire que le passage de nom descriptif à simple étiquette soit problématique pour le descriptiviste. Selon la théorie référentialiste des noms descriptifs, cette transformation n'affecte en rien le contenu sémantique de l'expression ; le nom perd tout simplement son caractère descriptif, mais rien de plus. Au fil de l'usage, les locuteurs cessent tout simplement d'associer la description ayant servi à fixer la référence au nom, formant tacitement l'intention d'utiliser l'expression pour se référer directement au même objet que les locuteurs l'ayant utilisée précédemment. Le tenant de la théorie référentialiste nous devra bien entendu une explication plus détaillée du processus qui gère cette transformation, mais il ne semble pas y avoir de raison de croire qu'une telle explication soit hors de portée.

La chose n'est cependant pas si simple pour le descriptiviste, puisqu'il ne s'agit pas simplement d'expliquer comment une expression déjà référentielle en vient à perdre son caractère descriptif, mais en plus d'expliquer la modification de son contenu sémantique. De plus, la transformation du nom descriptif en étiquette implique un changement dans le genre de propositions que peuvent exprimer et penser les locuteurs qui utilisent le nom en question. Alors que le nom sert initialement à exprimer et à penser des propositions générales, il permet subséquemment à cette transformation l'expression et la pensée de propositions singulières. Fournir une explication de cette transformation requiert donc

un travail philosophique plus substantiel de la part du descriptiviste au sujet des noms descriptifs. En effet, le descriptiviste doit produire des conditions crédibles régissant cette transformation, tout en s'assurant de ne pas s'exposer aux arguments déployés contre la théorie référentialiste des noms descriptifs.

4.2.1 Reimer et les usages fondés sur l'accointance

Selon Marga Reimer [2004], un nom descriptif acquiert un contenu sémantique directement référentiel lorsqu'un usage *fondé sur l'accointance* [acquaintance-based use] émerge chez les locuteurs qui l'emploient.

Lorsqu'un locuteur introduit un nom descriptif par le biais d'une description comme 'le D', c'est la plupart du temps parce qu'il n'y a aucun objet dans l'entourage du locuteur que celui-ci serait en mesure d'identifier comme était le D. Si Le Verrier avait été en position d'observer la planète qu'il nomma 'Neptune', et qu'il avait su que c'était cette planète qui causait les perturbations dans l'orbite d'Uranus, il n'aurait pas pris la peine de nommer cette planète descriptivement, mais l'aurait plutôt baptisé ostensivement—il aurait simplement décrété qu'il allait utiliser 'Neptune' pour faire référence à *cet* objet (imaginons qu'il démontre la planète). Lorsque nous introduisons un nom descriptif pour l'objet satisfaisant une certaine condition, c'est donc généralement parce que nous ne sommes pas en position de le nommer ostensivement, soit parce que nous n'avons aucun contact perceptuel avec lui, ou alors parce que nous ignorons quel objet de notre entourage satisfait la condition descriptive en question.

Il arrive parfois plus tard que l'objet en question soit identifié perceptuellement. En observant le ciel aux coordonnées fournies par Le Verrier, les astronomes observent dans leurs lunettes la planète qui satisfait la condition que Le Verrier a associée au nom 'Neptune'. Ces locuteurs qui peuvent identifier perceptuellement le référent du nom descriptif sont alors en position de le nommer ostensivement : ils pourraient, s'ils le voulaient, introduire un nouveau nom dans le langage (qu'il introduirait ostensivement) pour remplacer le nom descriptif. Ce nouveau nom ne ferait alors pas référence à l'objet par le biais d'une description, et aurait un contenu sémantique directement référentiel. Ce n'est pourtant pas généralement ce qui se produit. La plupart du temps, les locuteurs continuent

d'utiliser le nom introduit descriptivement, même s'ils peuvent désormais percevoir son référent et le désigner de manière démonstrative. Ce qui se produit plutôt, selon Reimer, est un changement dans la façon d'utiliser le nom descriptif en question. En effet, dans plusieurs cas, les locuteurs cesseront progressivement de l'utiliser comme un nom dont la référence dépend d'une description et en viendront plutôt à en faire usage comme s'il s'agissait d'un nom ostensif. Tacitement, ils formeront l'intention d'utiliser le nom pour faire référence à l'objet qu'ils perçoivent (ou avec lequel ils ont un autre mode d'accointance), indépendamment de la description qui a originalement servi à en fixer la référence. Lorsque cet usage fondé sur l'accointance se propage, le nom se met alors à fonctionner de la même façon que s'il avait été introduit ostensivement en premier lieu. Il *devient* alors une expression directement référentielle, dépourvue de caractère descriptif :

If and when the denotation of the reference-fixing description is (perceptually) identified, the possibility of acquaintance-based applications becomes a reality. If and when such applications become established, the descriptive name acquires a [directly referential] semantic content. [...] If an expression that means what some description means is used to refer to the denotation of that description *without regard to the specified properties*, then if this sort of use becomes established, the name no longer refers by description. Rather, it refers via some sort of acquaintance-based relation between the speaker and the referent. [Reimer 2004:622]

Une fois qu'un tel usage fondé sur l'accointance prend racine chez un groupe de locuteurs, il devient possible pour des locuteurs subséquents de comprendre et d'utiliser le nom même sans eux-mêmes être en relation d'accointance avec son référent. Une fois que le nom est devenu une étiquette chez certains locuteurs, il peut se transmettre dans la communauté comme n'importe quel nom introduit ostensivement. Un locuteur peut donc faire usage de manière compétente de 'Neptune' même s'il n'a jamais perçu cette planète, de la même manière qu'il peut utiliser 'Aristote' sans jamais avoir perçu le philosophe. Dans les deux cas, il peut faire usage de ce nom pour penser à son référent

simplement en faisant partie d'une chaîne de transmission qui remonte à un usage fondé sur l'accointance avec le référent :

In calling the use of a name 'acquaintance-based' I mean that it involves reference to an object with which the speaker has acquaintance (qua bearer of the name) *or* that it is part of a Kripkean causal chain originating in such uses. Moreover, when the use of a name is 'acquaintance-based' (in my sense of the locution), it is applied to the object of acquaintance *without regard to the properties of that object* ; in particular, it is applied to the object of acquaintance *without regard to whether the object has the properties specified by the description that originally fixed the name's reference*. [Reimer 2004:621]

À première vue, la postulation d'un tel changement sémantique pourrait faire paraître la théorie de Reimer moins élégante que l'option référentialiste. Afin d'expliquer les données linguistiques, elle postule que des noms comme 'Neptune' ont changé de contenu sémantique depuis leur introduction : le nom descriptif ne fait pas que perdre son caractère au fil de l'usage, mais change complètement de signification, passant d'un contenu descriptif à un contenu référentiel. Pourtant, 'Neptune' ne semble pas avoir changé de signification de la sorte. N'est-ce pas un inconvénient de la théorie de Reimer ? À bien y penser, pourtant, on découvre que ce type de transformation sémantique est un phénomène très naturel, et que même le tenant de la théorie référentialiste devrait admettre son existence. Imaginons, par exemple, que l'on découvre que Neptune ne cause pas vraiment les perturbations enregistrées dans l'orbite d'Uranus (je laisse les détails à l'imagination du lecteur). Devrait-on alors conclure que la planète gazeuse bleue que nous avons jusqu'alors appelée 'Neptune' n'est pas Neptune ? Pas du tout : nous utilisons ce nom depuis suffisamment longtemps pour nous référer à cette planète, indépendamment des propriétés qui ont originalement servi à l'introduire dans le langage. La référence de 'Neptune' ne dépend simplement plus de la description originale. Néanmoins, le référentialiste qui n'accepte pas qu'un usage fondé sur l'accointance puisse modifier le contenu d'une expression ne peut longtemps maintenir cette intuition

naturelle. Si la seule transformation que subit un nom descriptif après son introduction consiste en une perte de son caractère descriptif, et que son contenu demeure le même, malgré le développement d'un usage fondé sur l'accointance, il doit s'ensuivre que 'Neptune' ne peut désigner que cette planète qui cause effectivement les perturbations dans l'orbite d'Uranus. Le référentialiste devrait donc admettre soit que le développement d'un usage fondé sur l'accointance peut potentiellement modifier le contenu sémantique d'un nom descriptif, ou alors que la géante gazeuse que nous avons jusqu'alors appelée 'Neptune' pourrait ne pas être le contenu sémantique de cette expression. Admettre que le développement d'un usage fondé sur l'accointance puisse modifier le contenu sémantique de l'expression n'a donc rien d'*ad hoc* ou d'inélégant, mais est en fait nécessaire afin de rendre compte des données linguistiques.

En effet, un bon exemple d'un nom dont le référent ne satisfait pas la description qui en fixait jadis la référence est le terme d'espèce naturelle 'atome' [Reimer 2004:622-623]. À l'origine, 'atome' avait une signification descriptive, 'les particules indivisibles qui composent la matière'. C'est dans ce sens que les atomistes grecs, et les scientifiques jusqu'à Dalton, utilisaient 'atome'. Sa signification se serait par la suite modifiée alors qu'il est devenu possible de détecter des objets qui semblaient satisfaire cette description. C'est parce qu'il est alors devenu d'usage d'utiliser 'atome' pour référer à cette espèce naturelle, indépendamment de ses propriétés, que le terme continue à désigner les atomes, malgré le fait qu'ils ne soient pas indivisibles. Le référentialiste au sujet des noms descriptifs ne voudra certes pas soutenir que les théories physiques modernes sont fausses (et même contradictoires !) parce qu' 'atome' réfère à une particule indivisible.

Mais malgré ses avantages, la théorie descriptiviste fait tout de même face à certains contre arguments et problèmes.

4.2.2 Pourquoi introduire des noms descriptifs ?

Selon Jeshion, la théorie descriptiviste des noms descriptifs rencontre de la difficulté pour ce qui est d'expliquer *pourquoi* nous introduirions des noms descriptifs. Comme la théorie descriptiviste postule qu'un nom descriptif fait la même contribution sémantique que la description définie (ou sa rigidification) par laquelle il est introduit, il n'y aurait

conséquemment aucun avantage à introduire un tel nom, plutôt que d'utiliser directement la description.

[The descriptivist theory] states that the descriptive name will be semantically equivalent to a certain definite description. There is, consequently, no semantic advantage gained by introducing the name. The same goes for [understanding such names]. One will be competent with the descriptive name just in case one is competent with a certain definite description [... and] all thoughts and attitudes with the descriptive name are identical to thoughts and attitudes with the corresponding definite description. So there is no cognitive advantage secured by introducing the name. The [descriptive theory] gives descriptive names the same semantical and cognitive status as a definite description. Why, then, introduce the descriptive name ?

Il semble pourtant y avoir une réponse assez évidente à cette question : les noms descriptifs sont introduits afin de maximiser l'efficacité communicative [Reimer 2004:628]. Une façon de remplir ce but est d'abrégé des descriptions définies. Plutôt que de devoir utiliser une description, possiblement assez longue, le nom descriptif permet de communiquer l'information qu'encode cette description avec beaucoup moins d'espace et d'effort. Il est en effet beaucoup plus facile pour Le Verrier de communiquer en utilisant 'Neptune' plutôt que 'la planète qui cause les perturbations enregistrées dans l'orbite d'Uranus'.

Il est clair que Jeshion ne prend pas cette réponse très au sérieux :

This conversationist line is charming, but it makes me want to ask—I cannot resist—why did Leverrier [*sic*] choose 'Neptune', and not say, 'Nep' ? That would be even more environmentally sound. And does that mean that 'John-jacobjingleheimerschmidt' is ruled out, *automatically*, as a descriptive name for any description with fewer than seven syllables ? That seems unfair.

Seriously, this view puts limitations on the amount of phonemes and syntactic units that may be used in a descriptive name. The descriptive name must have less of each than those in the reference-fixing description. But surely

we think that these considerations should not prevent us from introducing, say, 'Geremiah the Gigolo' as a descriptive name for Pam's love (seven syllables versus three). [Jeshion 2004:605]

Le problème ici est que Jeshion semble supposer que parce que le but principal d'un nom descriptif est d'agir comme abréviation d'une description, son utilité doit être jugée uniquement sur la base d'économie de phonèmes qu'il entraîne. Rien ne pourrait être plus faux, bien sûr. Il peut y avoir de bonnes raisons de privilégier un nom plus long si celui-ci nous accorde d'autres avantages, par exemple s'il nous permet de communiquer de l'information qui ne serait pas véhiculée par la description seule. 'Jérémiiah le gigo-lo' nous indique que la personne en question est un coureur de jupon flamboyant, qui s'expose au ridicule [Reimer 2004:629], une information qui n'est pas communiquée par 'l'amant de Pam'. De même pour 'Jack l'Éventreur' qui nous indique comment le meurtrier tuait ses victimes, en plus d'impliquer qu'il s'agissait d'un homme.

Un autre point que Jeshion ne semble pas considérer est que l'introduction d'un nom descriptif pour jouer le rôle sémantique d'une description ne réalise pas qu'une économie linguistique, mais aussi une économie cognitive. Il est plausible de croire que c'est en quelque sorte en utilisant, soit verbalement ou 'mentalement' une certaine expression linguistique comme 'le D' qu'il est possible d'avoir une pensée comprenant la condition descriptive qu'elle exprime. Le locuteur qui ne dispose pas de nom pour une certaine condition descriptive devra alors toujours garder la description en tête afin d'avoir des pensées qui incluent cette condition. Afin de penser que le D est F, un tel locuteur devra utiliser, linguistiquement ou mentalement, la description 'le D'. Le locuteur n'aura cependant pas besoin de garder cette description en tête pour appréhender le même contenu *de dicto* s'il possède un nom descriptif qui remplace la description. Afin qu'il puisse penser le contenu descriptif en question, il suffira qu'il soit capable, en général, de donner la description de laquelle dépend le nom, mais il n'aura pas besoin de garder cette description présente à son attention chaque fois qu'il pensera son contenu. L'économie linguistique qu'apporte l'introduction d'un nom descriptif se traduit donc également par une économie cognitive.

De plus, comme nous l'avons vu, le changement sémantique qui se produit lorsqu'un usage fondé sur l'accoutance se développe n'est pas généralement marqué dans l'esprit des locuteurs. Lorsqu'un locuteur introduit un nom descriptif, ce n'est généralement pas avec l'intention de le remplacer par un nouveau nom une fois qu'un tel usage pourra se développer. Il est donc normal que celui qui introduit un nom descriptif utilise une expression qui pourrait potentiellement en venir à fonctionner comme nom courant de l'objet lui-même qui en est le référent. Lorsqu'il introduit 'Neptune', Le Verrier n'a pas l'intention d'introduire une abréviation pour une certaine description, et ensuite, une fois la planète identifiée, de remplacer celle-ci par le véritable nom qu'il veut donner à la planète. Au contraire : l'intention de Le Verrier est de baptiser la planète une fois pour toutes. Même s'il n'est pas en mesure de réaliser cette intention au moment d'introduire le nom, il n'en demeure pas moins qu'il a l'intention que ce même nom serve à baptiser la planète elle-même lorsque cela sera possible. Il est en outre normal qu'il privilégie 'Neptune' plutôt que 'Nep', compte tenu de la tradition de nommer les planètes d'après des divinités romaines.

En somme, malgré l'insistance de Jeshion, il me semble assez difficile de voir ici un véritable problème pour la théorie descriptiviste.

4.2.3 Un problème modal ?

Dans son article en défense de la sémantique descriptiviste des noms descriptifs, Reimer répond à un argument qu'elle nomme l'argument de la contingence [Reimer 2004:618–619]. Selon cet argument, la théorie descriptiviste ne peut accommoder l'intuition que des phrases comme

(4.3) Deep throat, s'il existe, était un délateur

sont contingentes, contrairement à des intuitions très répandues. Reimer accepte cette conclusion, mais argumente plutôt que l'impression de contingence disparaît une fois que l'on porte attention sur la description qu'exprime le nom descriptif qui apparaît dans la phrase.

Cette réponse est pour le moins étrange. En effet, j'arrive mal à voir en quoi le supposé consiste. Si les noms descriptifs expriment, comme Reimer le croit, une description *rigidifiée*, il est simplement faux de dire qu'une phrase comme (4.3) est nécessaire. 'Deep throat' a été introduit pour faire référence au délateur dans l'affaire du Watergate. Le nom est donc synonyme de la description 'le délateur effectif dans l'affaire du Watergate'. Mais quelle que soit cette personne, elle aurait très bien pu pas être un délateur : il y a un monde possible dans lequel cette personne n'a jamais agit comme délateur. C'est précisément pour satisfaire l'intuition que le référent d'un nom descriptif peut n'avoir la propriété qui sert à l'identifier que de manière contingente que nous optons pour faire du contenu d'un nom descriptif une description rigide. Reimer aurait donc pu simplement rejeter la supposition fautive à la base de cet argument, plutôt que de chercher à y répondre.

4.2.4 Le problème des conditions de compétence

La théorie descriptiviste nous dit qu'être compétent en égard à un nom descriptif requiert de connaître la description qui en détermine la référence (thèse [2]). Concrètement, cela implique que le locuteur sache que le nom descriptif 'n' réfère au D, si la description 'le D' en fixe la référence (présument, il faudrait en plus que le locuteur soit disposé à dire que 'n' réfère toujours à cet individu qui est le D, au monde effectif, même à un monde où n n'est pas D). Cette condition reste en force tant et aussi longtemps qu'un usage du nom fondé sur l'accoutance ne s'est pas développé pour en faire une expression directement référentielle.

Jeshion soutient pour sa part que cela est inexact. En général, il n'est pas nécessaire d'attendre qu'un usage fondé sur l'accoutance se développe pour qu'un locuteur puisse comprendre un nom descriptif sans connaître la description qui en fixe la référence. Elle nous demande d'imaginer la situation suivante :

Imagine that Leverrier [*sic*] gives his parents a sketch of his scientific research. He tells them that he is trying to telescopically identify Neptune, a new, as yet undiscovered planet that he believes he has reason to think exists.

In describing his work, he does not communicate to them the reference-fixing description (or its rigidification). They brag to their friends that their boy Leverrier is searching for Neptune. We can imagine that the best description they have is ‘some planet’. [...]

We do not even need to change subjects. We can imagine Leverrier himself, ten years down the road, in a somewhat altered epistemic situation. His scientific work has not panned out very well. He never discovers Neptune and starts to run around with the wrong sort of crowd. But in wistful moments, he reminisces about his scientific glory days, bringing back the joy he felt while searching for Neptune. He has entirely forgotten the reference-fixing description. Like his parents in our other scenario, the best he can offer is ‘some planet’. Again, I think that there is nothing semantically deficient in his uses of ‘Neptune’, and nothing deficient in his linguistic understanding. [Jeshion 2004:597–8]

Le défi, pour le partisan d’une analyse descriptiviste des noms descriptifs consiste à expliquer pourquoi nous avons l’impression qu’il peut être possible pour un locuteur de comprendre un nom descriptif alors qu’il ignore la description exprimée par celui-ci.

La réponse de Reimer n’est pas très satisfaisante. Le problème, selon elle, naît d’une simple confusion entre la compréhension d’une expression et la capacité d’en faire usage pour exprimer son contenu conventionnel [Reimer 2004:618]. L’intuition que les parents de Le Verrier sont sémantiquement compétents en égard à ‘Neptune’ proviendrait uniquement du fait qu’ils semblent réussir à faire une affirmation lorsqu’ils utilisent ‘Neptune’ dans une phrase, et à faire référence à la planète qui satisfait la description associée à ce nom. Même s’ils ne comprennent pas, ou ne comprennent que partiellement, ‘Neptune’, il leur est tout de même possible de faire des affirmations avec des phrases comprenant ce nom, comme lorsqu’ils disent à leurs amis

(4.4) Notre fils recherche Neptune.

Bien qu’ils ignorent la signification de ce qu’ils disent, ils parviennent néanmoins à exprimer la proposition qu’exprime cette phrase et ainsi à faire une affirmation vraie.

C'est parce que nous mélangeons la capacité d'utiliser l'expression de cette manière, et le fait de comprendre ce que l'on dit, que nous avons l'impression que les parents de Le Verrier comprennent 'Neptune'.

Reimer néglige pourtant l'aspect le plus important du problème. En considérant une situation comme celle que décrit Jeshion, nous n'avons pas seulement l'intuition que les parents de Le Verrier réussissent à faire une affirmation vraie : il semble en plus qu'ils sont en mesure d'appréhender la proposition qu'ils affirment : nous avons l'impression qu'ils comprennent ce qu'ils disent lorsqu'ils utilisent une phrase (4.4) pour faire une affirmation. Or, c'est précisément ce que Reimer se trouve à nier : s'il est possible, selon elle, d'utiliser un nom descriptif simplement en faisant référence à sa signification conventionnelle, un tel usage ne peut manifester une véritable compréhension ; les parents de Le Verrier ne peuvent par conséquent pas penser les pensées qu'aurait leur fils lorsqu'ils utilisent 'Neptune'. En effet, ils auront beau affirmer (4.4), et être disposés à y donner leur assentiment, ils ne seront toujours pas en position de *croire* la proposition qu'ils affirment lorsqu'ils l'utilisent. Leur performance serait donc analogue à celle d'un locuteur qui répéterait, sans comprendre, une phrase d'une langue étrangère. Il est possible que ce locuteur parvienne, ce faisant, à exprimer la proposition encodée par cette phrase (quoique cela me parait douteux), mais quoi qu'il en soit, je doute que quiconque ait alors l'illusion qu'il soit vraiment compétent en égard à cette phrase.

Il me semble pourtant que Reimer ait raison sur un point : ce n'est pas parce qu'un locuteur ne comprend pas une expression qu'il ne peut utiliser une phrase la comprenant pour communiquer de l'information. Là où elle fait erreur, c'est en supposant que la proposition exprimée doit être celle sémantiquement encodée par la phrase utilisée.

Une meilleure solution au problème, me semble-t-il, serait une solution pragmatique. L'idée est qu'un locuteur qui n'est pas sémantiquement compétent en égard à un nom descriptif peut néanmoins l'utiliser afin de faire des affirmations et exprimer des pensées, mais que le contenu de telles affirmations ne correspond pas nécessairement au contenu sémantique des phrases utilisées (que le locuteur, par hypothèse, ignore). Il s'agit plutôt du contenu que le locuteur est en mesure d'exprimer compte tenu de ces connaissances et intentions. En d'autres termes, le locuteur utilise alors le nom descriptif afin de véhiculer

de l'information qu'il associe à celui-ci, mais qui n'est pas nécessairement le contenu encodé par le nom. Dans le cas de parents de Le Verrier, nous pourrions interpréter leur affirmation de (4.4) comme servant à exprimer la proposition que leur fils recherche une planète qu'il a nommée 'Neptune'. Nous pouvons proposer cette solution pragmatique parce qu'elle explique le contenu des affirmations faites avec des expressions par des locuteurs qui ne les comprennent pas, non pas en terme du contenu sémantique de ces expressions, mais en terme de facteurs pragmatiques, telle que l'information dont le locuteur dispose et qu'il désire véhiculer.⁸

Il est même un peu étonnant que Jeshion n'anticipe pas cette réponse de la part du descriptiviste. En effet, bien que j'aie proposé un traitement pragmatique des énoncés faits avec des noms descriptifs, non maîtrisés par le locuteur, il semble que cette suggestion permette en fait d'expliquer ce qui se produit, en général, lorsqu'un locuteur utilise une expression qu'il ne comprend ou ne maîtrise pas, soit parce qu'il n'en connaît pas la signification, soit parce que l'expression en question n'a pas de contenu (ou n'a pas de contenu dans le contexte où il l'utilise). Dans de tels scénarios, il me semble que même quelqu'un comme Jeshion devrait adopter une théorie similaire. Nous pouvons aisément imaginer des scénarios où des locuteurs utilisent des expressions au contenu indéniablement descriptif sans en connaître le contenu. Modifions quelque peu l'exemple de Jeshion. Supposons que plutôt que d'avoir simplement introduit le nom 'Neptune', Le Verrier ait en fait *explicitement* stipulé que ce nom aurait la même valeur sémantique que la description rigidifiée 'la planète qui cause effectivement des perturbations dans l'orbite d'Uranus'. Il me semble qu'il n'y ait aucune raison de s'objecter à cette possibilité. Comme dans l'exemple précédent, Le Verrier explique grossièrement à ses parents qu'il "recherche Neptune", sans expliquer ce qu'il entend par 'Neptune', au-delà du fait qu'il s'agit d'une planète encore inobservée. Et comme dans l'exemple de Jeshion, les parents

⁸ Une réponse entièrement satisfaisante ici demanderait que nous explicitions le rôle de tels éléments que l'intention du locuteur, sa connaissance, les connaissances de ces interlocuteurs ainsi que d'autres facteurs contextuels. Cela demanderait donc un important détour par les questions entourant le contenu communicationnel. Heureusement, il n'est pas nécessaire de fournir ces détails immédiatement. Mon but ici n'est que de montrer comment le descriptiviste au sujet des noms descriptifs pourrait répondre à ce problème, et de motiver la croyance qu'une telle réponse est plausible. D'ailleurs, comme nous le verrons, cette réponse est rendue encore plus plausible par le fait qu'elle semble requise dans d'autres situations.

de Le Verrier affirment en présence de leurs amis des phrases comme (4.4). Il n'y a alors aucun doute que les parents de Le Verrier ne comprennent pas 'Neptune', ni (4.4), malgré l'utilisation qu'ils en font. Je présume que Jeshion ne voudra pas soutenir que ces affirmations sont entièrement vides de contenu, mais qu'elle adoptera alors une explication se rapprochant de celle offerte plus haut afin d'expliquer l'usage communicatif que réussissent néanmoins à en faire les parents de Le Verrier. Mais alors puisqu'elle adopterait elle-même cette solution dans des cas comprenant une expression qu'elle reconnaît comme descriptive, pourquoi en priver le descriptiviste, pour qui les deux scénarios sont sémantiquement analogues ?

Comme Jeshion aime à le faire remarquer pourtant, les noms descriptifs ne sont pas des bêtes si rares, mais se retrouvent en bon nombre dans le langage [Jeshion 2004:607–608]. En ne cherchant qu'un peu, il est facile de trouver des exemples potentiellement plus embarrassants que celui qu'elle fournit. Dans certains cas, un nom descriptif passe dans le langage semi-courant sans que le référent du nom n'ait été identifié, mais sans non plus que la description qui a servi à l'introduire ne demeure associée à ce nom par les locuteurs qui l'emploient. C'est notamment le cas de 'Jack l'Éventreur'. La plupart d'entre nous savent, dans le meilleur des cas, que Jack l'Éventreur était un tueur en série londonien de la fin du XIXe siècle ; beaucoup en savent encore moins à son sujet. Très peu de gens savent exactement quelle série de meurtres a conduit à l'introduction de ce nom. Or, l'auteur de ces meurtres ne fut jamais identifié, et par conséquent aucun usage du nom fondé sur l'accointance ne put se développer. La théorie de Reimer ne prédit pas alors simplement que certains locuteurs ne comprennent pas cette expression, mais bien que la très grande majorité d'entre nous ne comprenons pas un nom qu'il nous arrive d'utiliser. Mais n'est-ce pas problématique de prétendre qu'un si grand nombre d'usages sont en fait sémantiquement déficients, et ne réussissent à véhiculer de l'information que par des voies pragmatiques ?

Un tel résultat peut sembler contre-intuitif, mais il me semble néanmoins que la théorie de Reimer bénéficie d'un important avantage sur l'alternative. Selon la théorie de Reimer, ce ne sont que certains usages de noms descriptifs, ceux provenant de locuteurs qui ne connaissent pas la description associée au nom qu'ils utilisent, qui sont sé-

mantiquement déficients. Or, celui qui, comme Jeshion, croit que des noms comme 'Jack l'Éventreur' sont directement référentiels s'expose pourtant à un problème plus grave encore. En effet, qu'advient-il du contenu de ce nom s'il se trouvait que 'Jack l'Éventreur' n'avait pas de référence, par exemple, parce qu'il y avait plus d'un auteur de la série de meurtres de Whitechapel ? Jeshion devrait alors conclure que 'Jack l'Éventreur' n'a *pas* de contenu sémantique. Il n'y aurait donc aucun contenu sémantiquement encodé par le nom, ni par les phrases dans lesquels il s'imbrique. Il n'y aurait aucun contenu que les locuteurs soi-disant compétents pourraient appréhender ou exprimer lorsqu'ils l'utilisent. S'il advenait que 'Jack l'Éventreur' n'avait pas de référence de la sorte, ce ne serait alors pas les usages de certains locuteurs qui seraient déficients, mais tous les usages de ce nom, incluant ceux de celui qui connaît la description associée au nom. En fait, le nom lui-même serait alors sémantiquement déficient.

Afin d'expliquer pourquoi nous pouvons clairement utiliser de tels noms afin de communiquer, Jeshion serait, encore une fois, elle-même forcée de faire appel à une explication pragmatique, similaire à celle que je suggère que le descriptiviste doit employer pour expliquer les usages non compétents de certains noms. Mais par le fait même Jeshion se trouve à miner son propre argument, parce qu'elle doit alors admettre que l'on peut être incapable de faire la différence, même à très grande échelle, entre un usage qui exprime véritablement le contenu sémantique d'un nom et un usage qui ne fait que communiquer de l'information déterminée par des facteurs pragmatiques. Comment reprocher au descriptiviste, au sujet des noms descriptifs, qu'implique que *certain*s locuteurs ne maîtrisent pas le contenu d'un certain nom qu'ils utilisent alors que sa propre théorie ouvre la porte à la possibilité que *tous* les locuteurs soient dans la même situation ? Et de plus, comment critiquer la solution pragmatique lorsqu'elle provient du descriptiviste alors qu'elle devrait elle-même y avoir recours lorsqu'un nom s'avère être vide pour cause de description non satisfaite ? L'argument de Jeshion ne semble alors pas tenir la route : les conditions de compétence associées aux noms descriptifs ne nous donnent pas de raison de croire que ceux-ci peuvent devenir des expressions directement référentielles avant l'émergence d'un usage fondé sur l'accointance.

4.3 Conclusion

Compte tenu des arguments selon moi concluants contre une analyse référentialiste des noms descriptifs (chapitre 2, 3 et première partie du chapitre 4), de même que des avantages d'une analyse descriptiviste de ces expressions, une seule conclusion me paraît acceptable : un nom descriptif n'est pas une expression directement référentielle, mais exprime plutôt la rigidification de la condition descriptive exprimée par la description qui en fixe la référence.

Le principal argument contre une telle analyse, comme nous l'avons vu, est l'argument des conditions de compétences. Au chapitre 1 nous avons vu que la réfutation kripkéenne du descriptivisme sémantique généralisé fait appel au principe selon lequel un locuteur compétent avec une expression descriptive doit connaître la condition descriptive qu'encode sémantiquement cette expression (section 1.3.2). De là, Kripke parvient à démontrer que les noms propres ne sont pas, en général, synonymes de descriptions. Or, une analyse descriptiviste comme celle offerte ci-haut veut néanmoins que *certain*s noms propres, en l'occurrence ceux introduits par le biais d'une description définie dont l'usage n'est pas fondé sur l'accoutance, aient de telles conditions descriptives pour valeur sémantique. À la section précédente j'ai proposé une façon de répondre pour un descriptiviste au sujet des noms descriptifs : il faut élaborer une réponse pragmatique selon laquelle il est possible pour un locuteur de déployer un nom descriptif et de véhiculer certains contenus par des voies pragmatiques, même si ce locuteur ne comprend pas vraiment ce nom. Une réponse véritablement satisfaisante au problème des conditions de compétences avec les noms descriptifs requerra donc entre autre de préciser le mécanisme pragmatique que cela met en jeu, ainsi que de présenter des principes généraux qui déterminent l'information véhiculée par de tels usages sémantiquement déficients. Un tel projet va au-delà des ambitions du présent ouvrage. Néanmoins, même si les détails d'une réponse à l'argument des conditions de compétence demeurent flous, je crois avoir démontré que cet argument ne pose aucun danger réel à l'analyse descriptiviste que je privilégie, compte tenu du fait que même ceux qui privilégient une analyse référentialiste auront à faire usage d'une tactique similaire.

Il serait pourtant naturel d'avoir l'inquiétude suivante. Le problème des conditions de compétences pour les noms descriptifs n'est qu'une version de l'argument épistémologique de Kripke contre le descriptivisme sémantique en général. Nous pourrions alors craindre qu'une réponse pragmatique puisse être déployée pour répondre à cet argument initial, et ainsi réhabiliter le descriptivisme sémantique pour *tous* les noms propres, et pas seulement pour ceux introduits descriptivement.

Je ne crois pas que cette inquiétude doive nous hanter outre mesure. Tout d'abord, nous devrions noter que même s'il advenait que les arguments négatifs de Kripke laissent ouvertes quelques portes de sortie aux descriptivistes, nous ne devrions pas nécessairement remettre en cause ses conclusions. En effet, si les arguments négatifs de Kripke ont, historiquement, été une cause importante de l'évolution vers une sémantique de la référence directe, il n'en demeure pas moins que cette théorie ne dépend pas essentiellement de tels arguments. Tout aussi important dans sa défense sont les travaux de Kaplan sur les indexicaux, par exemple. Notons de plus qu'indépendamment des arguments antidescriptivistes, il est probablement plus naturel de penser que *certain*s noms propres sont introduits ostensivement ; et comme nous l'avons déjà vu, si nous acceptons une théorie de la référence directe pour les démonstratifs, il devient alors presque inévitable de conclure que les noms ostensifs, au moins, sont directement référentiels.

Notons aussi que même s'il y a une possibilité théorique de produire une réponse pragmatique à l'argument épistémologique de Kripke dans le cas de tous les noms propres, une telle réponse est beaucoup moins plausible que lorsqu'elle est limitée aux quelques noms descriptifs passés dans l'usage courant. En effet, si tous les noms propres avaient un contenu descriptif, nous devrions, semble-t-il, croire que presque tous les énoncés d'un locuteur ordinaire ne véhiculent de l'information que par voie pragmatique. Même si cela ne suffisait pas à remettre en doute l'existence d'une distinction entre sémantique et pragmatique, le résultat n'en demeurerait pas moins problématique : en effet, s'il paraît possible de voir comment un locuteur pourrait véhiculer de l'information au moyen de *certain*es expressions dont il ne saisit le contenu, il pourrait sembler complètement mystérieux qu'il y parvienne s'il s'avérait sémantiquement incompetent avec un très grand nombre d'expressions de sa langue maternelle.

Pour certains opposants de la sémantique de la référence directe, le fait qu'elle ne puisse être étendue à *tous* les noms propres sera certainement interprété comme un symptôme de son échec. Ne serait-ce que pour cette raison, je ne m'attends pas à avoir convaincu tous les lecteurs de l'analyse que je présente ici ; tout au mieux, j'aurai amené quelques partisans de la référence directe à mettre en doute l'application universelle de cette théorie.

BIBLIOGRAPHIE

- George BEALER : An inconsistency in direct reference theory. *Journal of Philosophy*, 101(11):574–593, 2004.
- David CHALMERS : Two-dimensional semantics. In Ernest LEPORE et Barry SMITH, éditeurs : *Oxford Handbook of Philosophy of Language*, pages 574–606. Oxford University Press, 2006.
- Michael DEVITT : Donnellan’s distinction. *Midwest Studies in Philosophy*, 6(1):511–526, 1981.
- Keith DONNELLAN : Reference and definite descriptions. In Stephen SCHWARTZ, éditeur : *Naming, Necessity and Natural Kinds*, pages 42–65. Cornell University Press, 1966.
- Keith DONNELLAN : Speaker reference, descriptions and anaphora. In *Syntax and Semantics, ix. Pragmatics*, pages 47–68. Academic Press, 1978.
- Keith DONNELLAN : The contingent a priori and rigid designators. In Peter FRENCH et Theodore Uehling Jr. and HOWARD WETTSTEIN, éditeurs : *Contemporary Perspectives in Philosophy of Language*, pages 45–60. University of Minnesota Press, 1979.
- Gareth EVANS : Reference and contingency. In *Collected Papers*, pages 178–213. Oxford University Press, 1985.
- Gottlob FREGE : Über Begriff und Gegenstand. *Vierteljahresschrift für wissenschaftliche Philosophie*, 16:192–205, 1892a.
- Gottlob FREGE : Über Sinn und Bedeutung. *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*, 100:25–50, 1892b.
- Frank JACKSON : *From Metaphysics to Ethics : A defence of conceptual analysis*. Oxford University Press, 2000.

- Robin JESHION : Ways of taking a meter. *Philosophical Studies*, 99(3):297–318, 2000.
- Robin JESHION : Acquaintanceless de re belief. In Joseph CAMPBELL, Michael O'ROURKE et David SHIER, éditeurs : *Contemporary Philosophy : Meaning and Truth*, pages 53–78. Seven Bridges Press, 2001a.
- Robin JESHION : Donnellan on Neptune. *Philosophy and Phenomenological Research*, 63:111–135, 2001b.
- Robin JESHION : Descriptive descriptive names. In Marga REIMER et Anne BEZUIDENHOUT, éditeurs : *Descriptions and Beyond*, pages 591–612. Oxford University Press, 2004.
- Robin JESHION : Soames on descriptive reference-fixing. *Philosophical Issues*, 16:120–140, 2006.
- David KAPLAN : Quantifying in. In Donald DAVIDSON et Jaako HINTIKKA, éditeurs : *Words and Objections*, pages 206–242. Reidel, 1969.
- David KAPLAN : Dthat. In Peter FRENCH et Theodore Uehling Jr. and HOWARD WETTSTEIN, éditeurs : *Contemporary Perspectives in the Philosophy of Language*, pages 383–400. University of Minnesota, 1979a.
- David KAPLAN : On the logic of demonstratives. *Journal of Philosophical Logic*, 8 (1):81–98, 1979b.
- David KAPLAN : Demonstratives. In Joseph ALMOG, John PERRY et Howard WETTSTEIN, éditeurs : *Themes From Kaplan*, pages 481–564. Oxford University Press, 1989.
- Jaegwon KIM : Perception and reference without causality. *The Journal of Philosophy*, 74(10):606–620, 1977.
- Jeffrey KING : Structured propositions and sentence structure. *Journal of Philosophical Logic*, 25:495–521, 1996.

- Jeffrey C. KING : *The Nature and Structure of Content*. Oxford University Press, 2007.
- Saul KRIPKE : A puzzle about belief. In A. MARGALIT, éditeur : *Meaning and Use*, pages 239–283. Dordrecht, 1979a.
- Saul KRIPKE : Speaker's reference and semantic reference. In Gary OSTERTAG, éditeur : *Definite Descriptions : A reader*, pages 225–255. MIT Press, 1979b.
- Saul KRIPKE : *Naming and Necessity*. Harvard University Press, 1980.
- Richard LARSON et Peter LUDLOW : Interpreted logical forms. *Synthese*, 95:305–356, 1993.
- Bernard LINSKY : *Names and Descriptions*. University of Chicago Press, 1977.
- Trenton MERRICKS : *Truth and Ontology*. Oxford University Press, 2007.
- John Stuart MILL : *A System of Logic, Ratiocinative and Inductive : Being a Connected View of the Principles of Evidence and the Methods of Scientific Investigation*. John W. Parker, 1843.
- Alvin PLANTINGA : The Boethian compromise. *American Philosophical Quarterly*, 15:129–138, 1974.
- Marga REIMER : Descriptively introduced names. In Marga REIMER et Anne BEZUIDENHOUT, éditeurs : *Descriptions and Beyond*, pages 613–629. Oxford University Press, 2004.
- Mark RICHARD : *Propositional Attitudes : An Essay on Thoughts and How We Ascribe Them*. Cambridge University Press, 1990.
- Bertrand RUSSELL : *Principles of Mathematics*. Norton, second édition, 1903.
- Bertrand RUSSELL : Knowledge by acquaintance and knowledge by description. In *Mysticism and Logic and Other Essays*, pages 209–232. George Allen & Unwin, 1951.

- Bertrand RUSSELL : On denoting. In Robert Charles MARSH, éditeur : *Logic and Knowledge*, pages 39–56. George Allen & Unwinn, 1956a.
- Bertrand RUSSELL : On the nature of acquaintance. In Robert Charles MARSH, éditeur : *Logic and Knowledge*, pages 125–174. George Allen & Unwinn, 1956b.
- Bertrand RUSSELL : Knowledge by acquaintance and knowledge by description. In *The Basic Writings of Bertrand Russell*, pages 217–222. Routledge, 1961.
- Mark SAINSBURRY : *Reference Without Referents*. Oxford University Press, 2005.
- Nathan SALMON : Impossible worlds. *Analysis*, 44(3):114–117, 1984.
- Nathan SALMON : *Frege's Puzzle*. MIT Press, 1986.
- Nathan SALMON : Existence. *Philosophical Perspectives*, 1, Metaphysics:49–108, 1987.
- Nathan SALMON : How to measure the standard metre. *Proceedings of the Aristotelian Society*, 88:193–217, 1987/8.
- Nathan SALMON : How to become a Millian heir. *Noûs*, 23(2):211–220, 1989.
- Nathan SALMON : A Millian heir rejects the wages of Sinn. In C. Anthony ANDERSON et J. OWENS, éditeurs : *Propositional Attitudes*, pages 215–247. CSLI, 1990.
- Nathan SALMON : The good, the bad and the ugly. In Marga REIMER et Anna BEZUIDENHOUT, éditeurs : *Descriptions and Beyond*, pages 230–260. Oxford University Press, 2004.
- John SEARLE : Proper names. *Mind*, 67:166–173, 1958.
- Michel SEYMOUR : A sentential theory of propositional attitudes. *The Journal of Philosophy*, 89(4):181–201, 1992.
- Theodore SIDER et David BRAUN : Kripke's revenge. *Philosophical Studies*, 128:669–682, 2006.

Scott SOAMES : Direct reference, propositional attitudes and semantic content. *Philosophical Topics*, 15:47–87, 1987.

Scott SOAMES : *Beyond Rigidity : The Unfinished Semantic Agenda of Naming and Necessity*. Oxford University Press, 2002.

Scott SOAMES : *Philosophical Analysis in the Twentieth Century*, volume 2. Princeton University Press, Princeton, NJ, 2003.

Robert STALNAKER : Assertion. In *Context and Content : Essays on intentionality in speech and thought*, pages 78–95. Oxford University Press, 1999.

Jason STANLEY : Nominal restriction. In Gerhard PREYER et Georg PETER, éditeurs : *Logical Form and Language*, pages 365–388. Oxford University Press, 2002.

Howard WETTSTEIN : Demonstrative reference and definite descriptions. *Philosophical Studies*, 40:241–257, 1981.

Howard WETTSTEIN : The semantic significance of the referential/attributive distinction. *Philosophical Studies*, 44:187–196, 1983.

Ludwig WITTGENSTEIN : *Philosophical Investigations*. Basil Blackwell, 1953.